



SYMBORD

Syndicat Mixte de la
Boucle du Rhône
en Dauphiné

Scot Boucle du Rhône en Dauphiné

Juin 2025

Evaluation à 6 ans

Scot approuvé en Conseil syndical du 3 octobre 2019
Modification simplifiée N°1 approuvée le 30 novembre 2023



Article L143-28 du Code de l'Urbanisme

« Six ans au plus après la délibération portant approbation du schéma de cohérence territoriale, la dernière délibération portant révision complète de ce schéma, ou la délibération ayant décidé son maintien en vigueur en application du présent article, l'établissement public prévu à l'article [L. 143-16](#) procède à une analyse des résultats de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace, de réduction du rythme de l'artificialisation des sols, d'implantations commerciales et, en zone de montagne, de réhabilitation de l'immobilier de loisir et d'unités touristiques nouvelles structurantes.

Cette analyse est communiquée au public, à l'autorité administrative compétente de l'Etat, et à l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, mentionnée à l'article [L. 104-6](#). Sur la base de cette analyse et, le cas échéant, du débat mentionné au troisième alinéa, l'établissement public prévu à l'article L. 143-16 délibère sur le maintien en vigueur du schéma de cohérence territoriale ou sur sa révision.

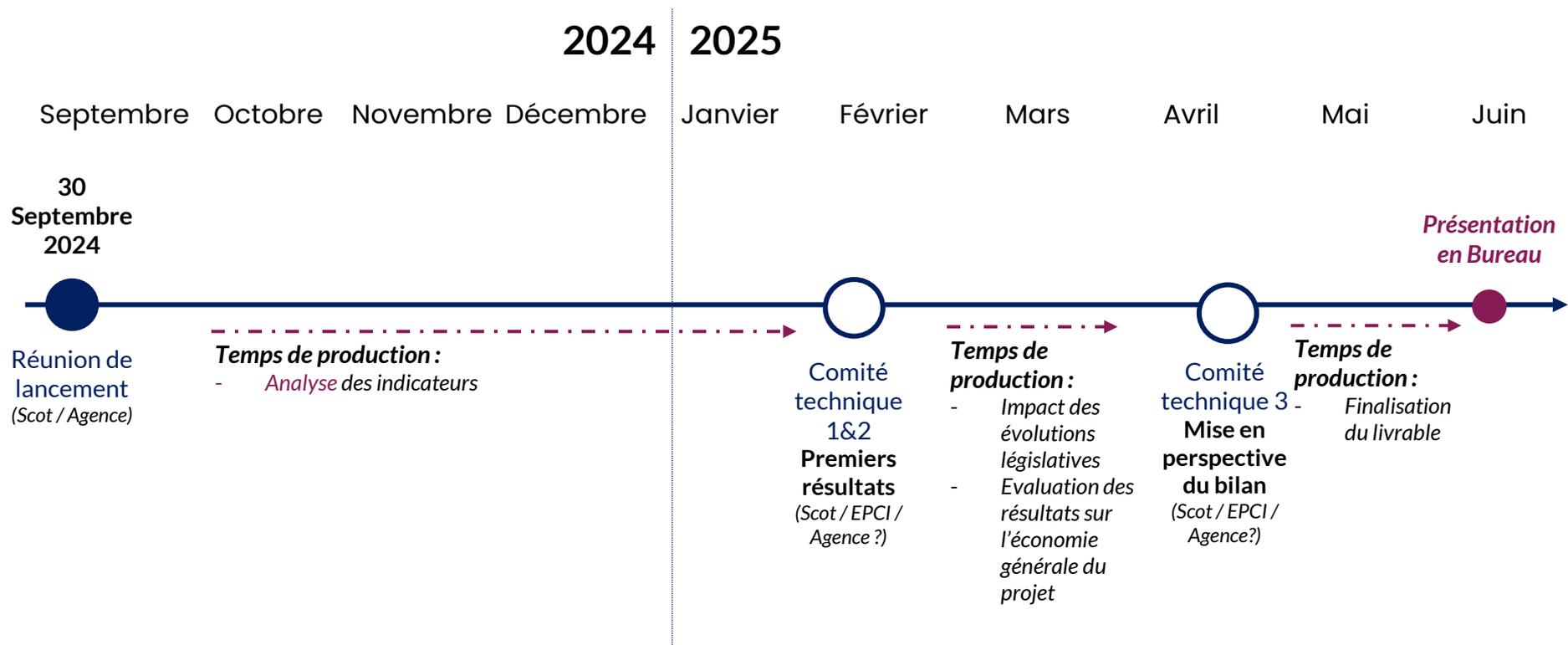
[...]

A défaut d'une telle délibération, le schéma de cohérence territoriale est caduc. »

Conformément à l'art.143-28 du CU, 2025 doit être l'année d'un premier bilan pour le SCoT approuvé en 2019, bilan qui s'inscrit dans un contexte réglementaire et local très dense :

- **Contexte réglementaire** : mise en œuvre de la circulaire de modernisation des SCoT (2020), intégration des objectifs de la loi Climat et Résilience (2021), révision en cours du SRADDET...
- **Contexte local** : projet du nouvel EPR du Bugey, projet de tram-train...

Le Symbord a sollicité l'agence pour l'accompagner dans l'évaluation et la mise en place du bilan du SCoT en vue de délibérer avant le mois d'octobre 2025.

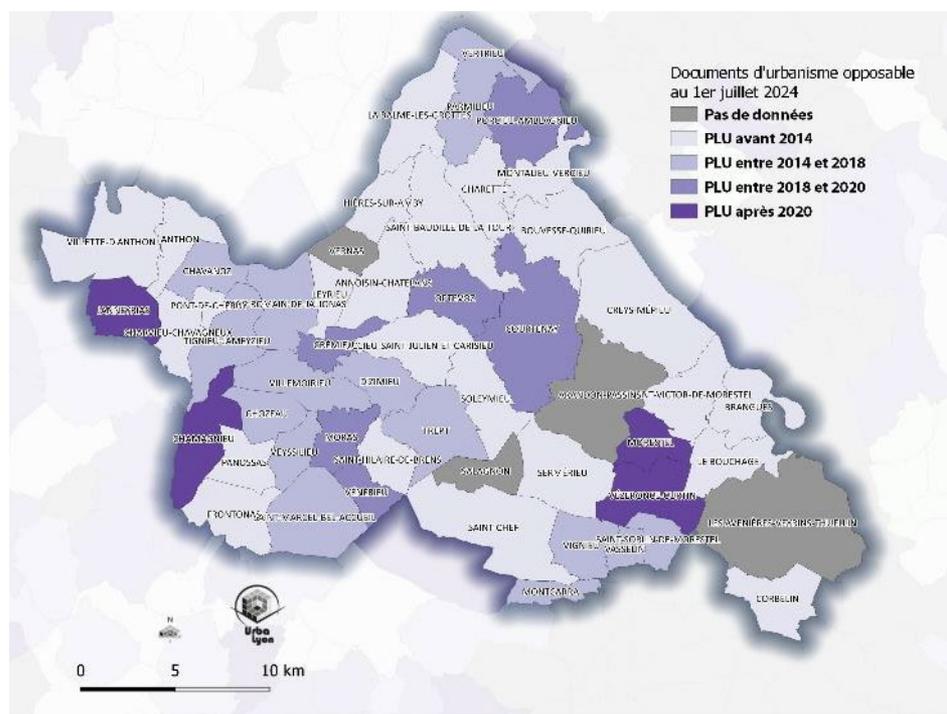


Objectifs :

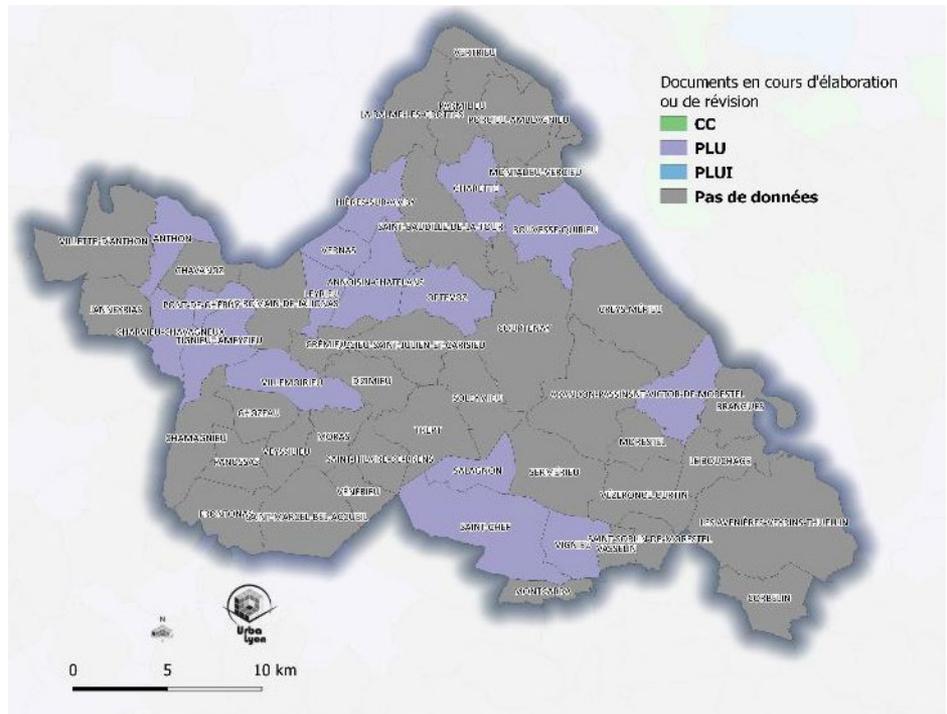
- Partager et valider le bilan avant le mois d'octobre 2025



Les documents d'urbanisme locaux



État des documents d'urbanisme au 1^{er} juillet 2024



Procédures d'élaboration ou de révision au 1^{er} juillet 2024

Mise en compatibilité des documents d’urbanisme locaux

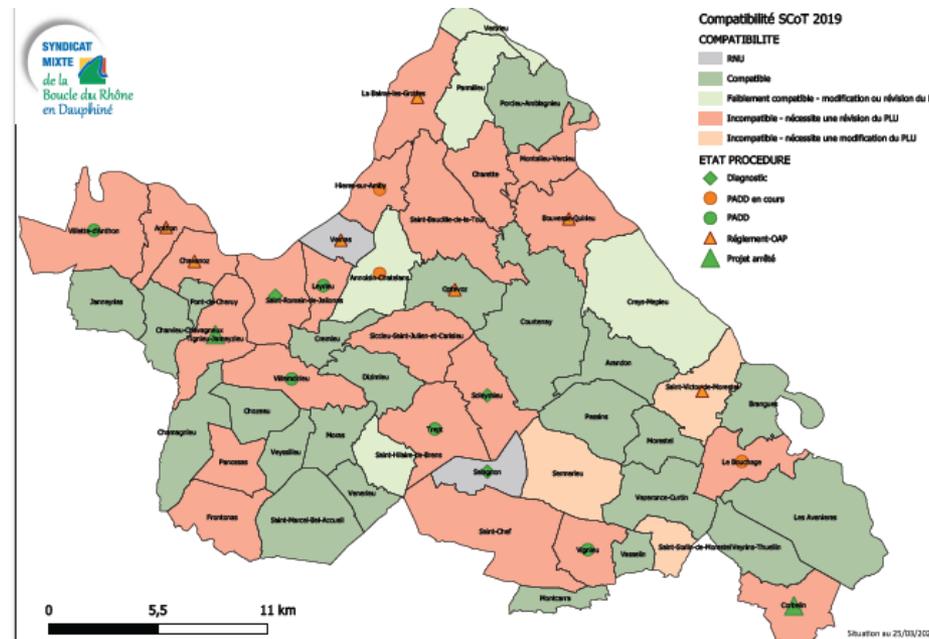


A l’approbation du SCoT :

- 36 documents étaient incompatibles ou faiblement compatibles (5)
- 3 communes étaient au RNU

A fin 2025 :

- 12 documents incompatibles ou faiblement compatibles (4)
- 2 communes au RNU



Etat de la compatibilité des documents d’urbanisme avec le SCoT – mars 2025

Source : SCoT

Note de lecture : les éléments de comparaison prennent en compte les documents d’urbanisme approuvé à date. La mise en compatibilité en cours des documents d’urbanisme va donc amener à court terme à une amélioration de certains résultats.



**Pour un
développement
économique
créateur d'emplois
et de richesses**



OBJECTIFS

« Le Scot vise à mettre en place les conditions de développement économique de manière durable. Il propose ainsi une stratégie de localisation des activités, en fonction de leurs caractéristiques, de leurs besoins et du bassin de vie dans lequel elles se développent. »

« Le Scot veut rendre possible tant le renforcement du socle productif que le développement des activités tertiaires et des services. Il a pour objectif de maintenir et de développer dans les tissus urbains existants une activité économique importante, dans une logique de proximité et de mixité fonctionnelle. Dans le même temps, l'objectif du Scot est de donner les meilleures conditions pour le maintien, le renouvellement ou le développement des espaces dédiés à l'économie. »

« Le portefeuille d'offre d'accueil économique à long terme, autorisé par le Scot, est constitué :

- Des capacités d'accueil dans l'enveloppe urbaine déjà constituée, notamment pour le développement de l'économie de proximité, dans le cadre d'activités pouvant cohabiter avec la population riveraine (y sont exclues les installations d'activités industrielles générant des nuisances sonores ou olfactives et une augmentation du trafic).

- D'une offre en extension des sites économiques existants et la création d'un site économique permettant de répondre à l'ensemble et à la variété des besoins.

- Des capacités de renouvellement et de densification dans les tissus économiques existants. »



Le cap économique du SCOT



+ 1 040 emplois salariés privés depuis 2018
+ 3 500 emplois entre 2015 et 2021



Le territoire a gagné des emplois sur la période récente dans un contexte plus morose à l'échelle nationale et régionale. Il bénéficie d'un tissu économique diversifié qui s'appuie sur des TPE et de la proximité de pôles économiques dynamiques (Métropole de Lyon, axes Lyon-Grenoble...)

Évolution de l'emploi total (inclus emplois non-salariés et emplois publics)

	Emplois au LT en 2015	Emplois au LT en 2021	Evol de l'emploi en 6 ans 2015/2021	Evol. annuelle moyenne de l'emploi. (en nombre) 2015/2021	Evol. annuelle moyenne de l'emploi. (en %) 2015/2021
CC Les Balcons du Dauphiné	17 335	19 197	+ 1 862	+ 310	+ 1,7%
CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	5 879	7 502	+ 1 623	+ 270	+ 4,1%
Total Scot Boucle du Rhône en Dauphiné	23 215	26 699	+ 3 485	+ 581	+ 2,4%

Insee RP 2015-2021, Emploi au lieu de travail

Évolution de l'emploi salarié privé

	Emplois salariés privés en 2018	Emplois salariés privés en 2023	Evol de l'emploi en 5 ans 2018/2023
CC Les Balcons du Dauphiné	11 190	12 544	+ 1 354
CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	5 172	4 856	- 316
Total Scot Boucle du Rhône en Dauphiné	16 410	17 457	+ 1 046

ACOSS 2018-2023, Emplois salariés privés

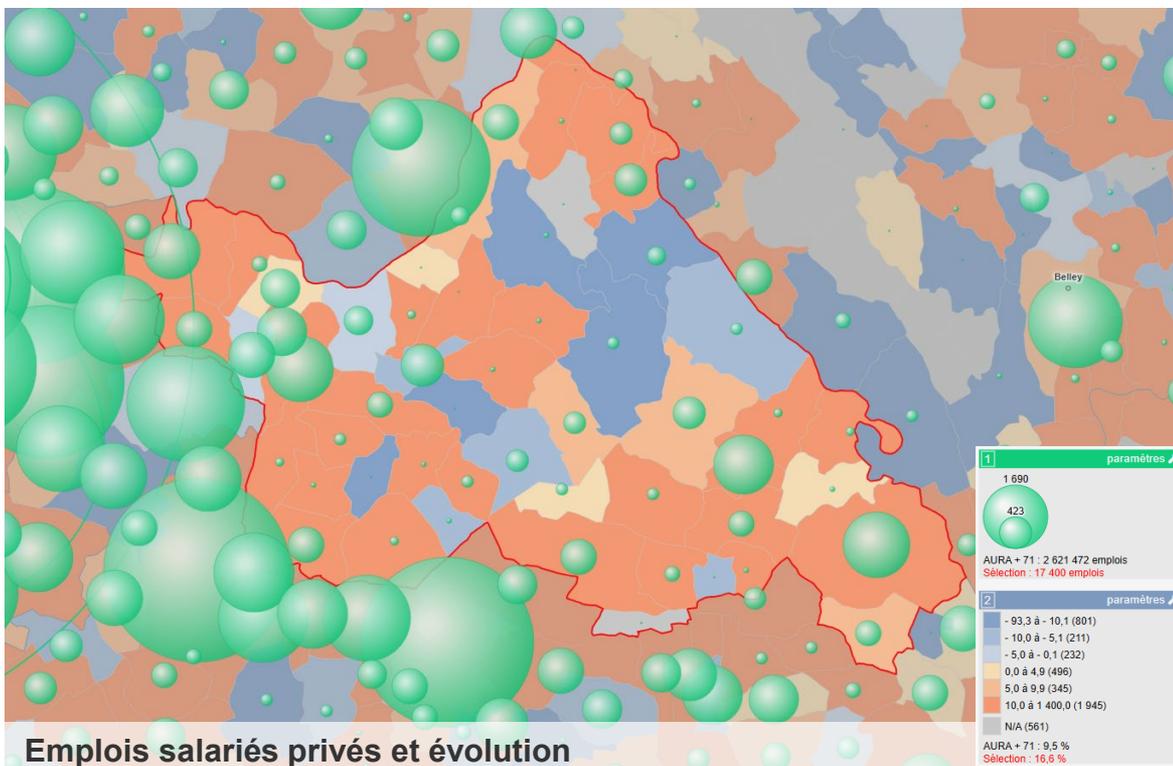
17 400 emplois salariés privés à fin 2023

L'emploi salarié privé constitue un levier essentiel pour le dynamisme économique, la cohésion sociale et l'attractivité des territoires

Une géographie de l'emploi salarié privé marquée par les fortes concentrations observées dans les territoires voisins :

- Métropole de Lyon,
- Vallée urbaine du nord-Isère
- Plaine de l'Ain

Des polarités qui concentrent l'emploi et le développement économique notamment Tignieu-Jamieu (+255 emplois 2018-2023), Les Avenières (+ 241) et Morestel (+ 227).



Évolution de l'emploi par niveau de polarité

	Effectifs salariés 2023	Evolution 2018-2023
Bassin de vie	9448	582
Relais	4044	171
Proximité	1762	79
Village	2089	197

Données Urssaf, ACOSS 2023

Principaux secteurs gagnants de l'emploi salarié entre 2018 et 2023

4941A Transports routiers de fret interurbains	+ 181
9321Z Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	+ 150
5610C Restauration de type rapide	+ 134
2829B Fabrication d'autres machines d'usage général	+ 112
8121Z Nettoyage courant des bâtiments	+ 83

Données Urssaf, ACOSS 2023



Les actions portées par les Communautés de Communes qui viennent conforter les objectifs du SCOT

Schéma de développement économique de la CCBD (*soutien aux filières, commerce et agriculture*)

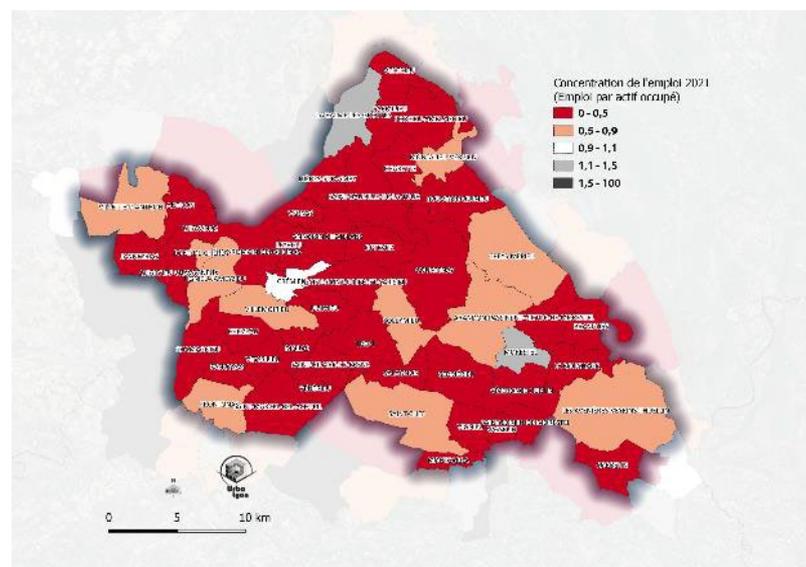
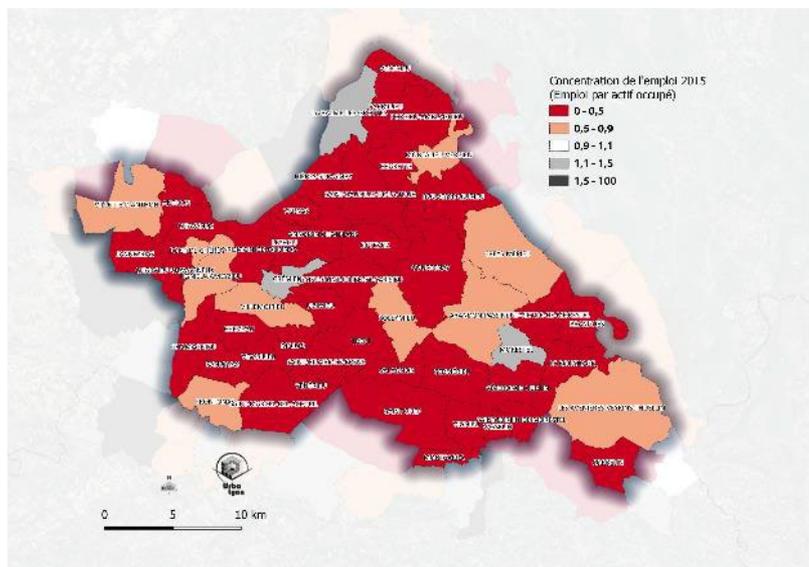
- Dynamiser le territoire, le rendre attractif et agréable à vivre.
- Permettre aux habitants et entreprises d'accéder à des biens et services de qualité.
- Offrir des opportunités professionnelles variées (emploi, entrepreneuriat, formation).
- Adapter le territoire aux transitions et renforcer sa résilience.
- Générer des ressources financières.



Une concentration de l'emploi qui continue de reculer



0,52 emploi par actif occupé en 2021
0,53 emploi par actif occupé en 2015



Concentration de l'emploi (nombre d'emploi par actifs occupés)

	2010	2015	2021
LYSED	0,61	0,54	0,54
CCBD	0,52	0,53	0,52
BRD	0,54	0,53	0,52



L'un des objectifs du SCoT est de rééquilibrer le profil du territoire, aujourd'hui très résidentiel. La concentration de l'emploi qui continue de baisser montre que, malgré une dynamique de l'emploi avérée, le territoire continue d'attirer de façon très importante des actifs qui vont travailler dans les pôles d'emplois voisins. Quelques pôles se démarquent : Morestel, Crémieu...



Objectif : Soutenir l'économie de proximité

Comment a évolué l'emploi présentiel depuis 2019 ?



+ 1 600 emplois présentsiels entre 2015 et 2021
59 % des emplois en 2021
50 % de la croissance de l'emploi total entre 2015 et 2021



L'emploi présentiel a progressé depuis 2015 en nombre mais a reculé en poids dans l'emploi total en lien à la forte dynamique de l'emploi salarié privée observée sur le territoire qui est davantage à relier aux activités productives du territoire.

Part de l'emploi présentiel dans l'emploi total

	1975	1982	1990	1999	2010	2015	2021
CCBD	35%	42%	43%	50%	61%	62%	60%
LYSED	26%	36%	43%	49%	57%	57%	54%
SCoT	32%	40%	43%	50%	60%	60%	59%



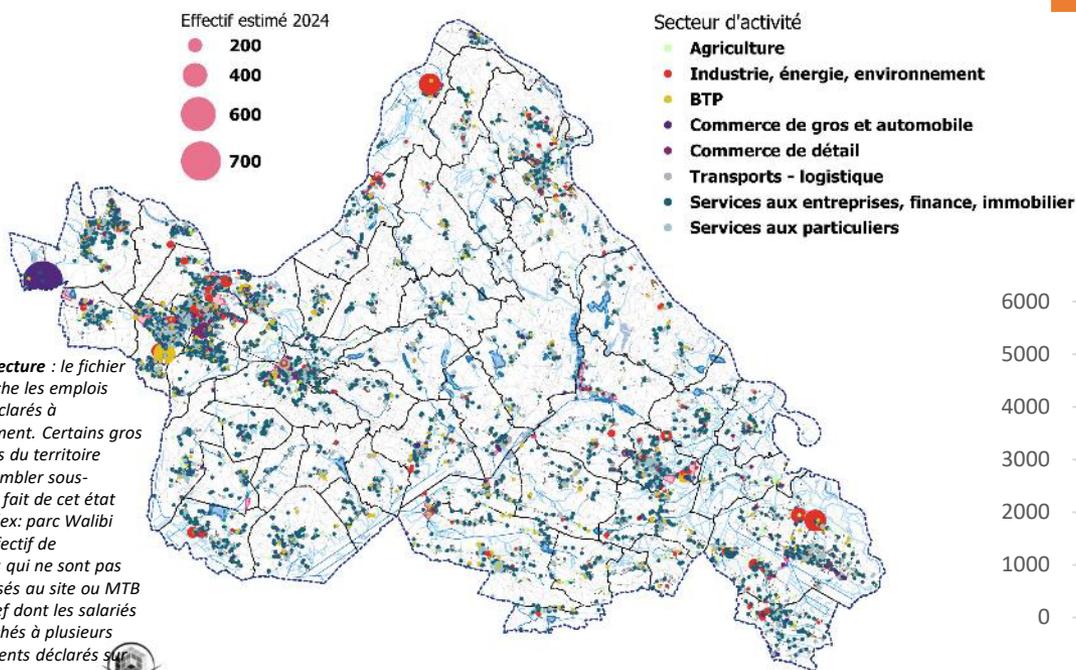
Objectif : Soutenir l'économie de proximité

Les centralités ont-elles permis d'accueillir de l'emploi ?

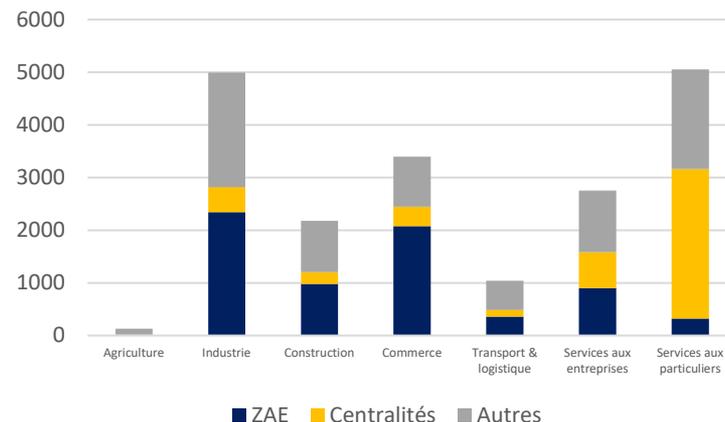


36 % des emplois au sein des ZAE en 2024

32% des emplois au sein des centralités en 2024 (enveloppe principale)



Les centralités sont les lieux d'accueil privilégiés pour les services aux particuliers. Cependant, certaines activités comme le commerce ou les services aux entreprises sont davantage présentes en zones d'activités économiques malgré leur capacité à se concilier avec des activités résidentielles.



Répartition des emplois selon leur localisation

Localisation des établissements actifs

**Note de lecture : le fichier Sirene affiche les emplois salariés déclarés à l'établissement. Certains gros employeurs du territoire peuvent sembler sous-estimés du fait de cet état déclaratif (ex: parc Walibi avec un effectif de saisonniers qui ne sont pas comptabilisés au site ou MTB à Saint-Chef dont les salariés sont rattachés à plusieurs établissements déclarés sur le même site.*





Objectif : Permettre aux entreprises présentes dans le territoire de rester compétitives et de se développer

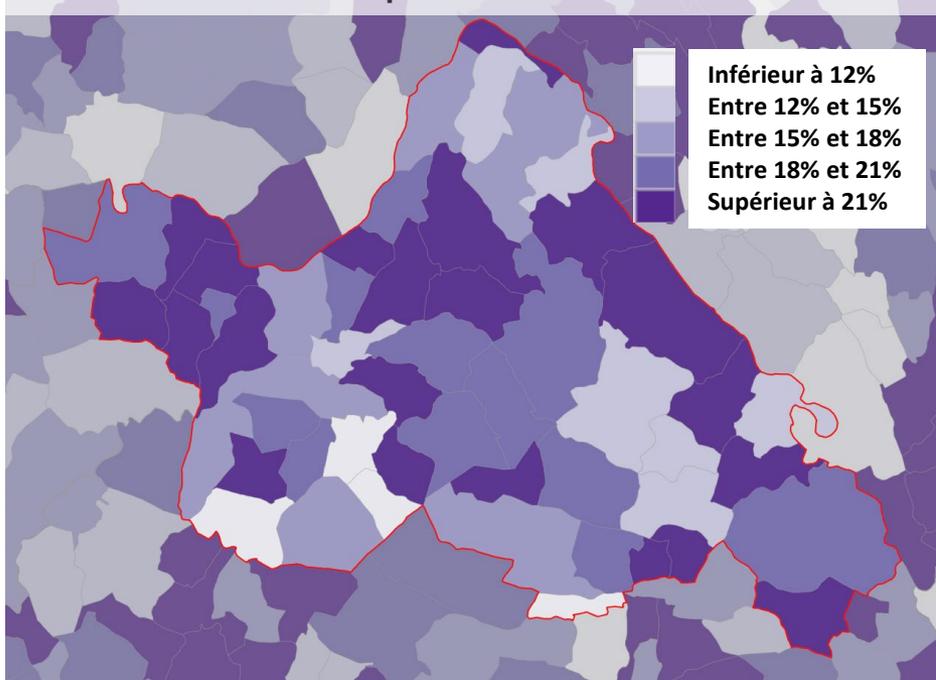
Le territoire est-il favorable à la création d'entreprise ?



19,7 % de taux de création en 2021 (17,3 % AURA)

14,4 % de taux de création en 2018 (12,7 % AURA)

Taux de création d'entreprise 2021



Le taux de création a augmenté depuis 2018 et le nombre de créations d'entreprise a plus que doublé entre 2016 et 2021 à l'échelle du SCoT BRD (+101,5%). (AURA +81,9%)

Taux de création des entreprises - Insee

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
LYSED	15,7%	14,8%	15,5%	19,3%	23,8%	22,8%
CCBD	11,5%	12,2%	14,1%	16,5%	16,3%	18,7%
BRD	12,4%	12,8%	14,4%	17,2%	18,0%	19,7%
AURA	10,8%	11,4%	12,7%	14,7%	15,2%	17,3%

Nombre de création des entreprises - Insee

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
LYSED	208	205	231	301	371	420
CCBD	526	574	680	853	840	1 059
BRD	734	779	911	1154	1211	1479
AURA	67932	73144	85282	104432	107962	123 626



Objectif : Permettre aux entreprises présentes dans le territoire de rester compétitives et de se développer

Le territoire est-il favorable à la croissance des entreprises ?



2,8 % d'établissements de plus de 50 salariés en 2022 (3,6 % AURA)

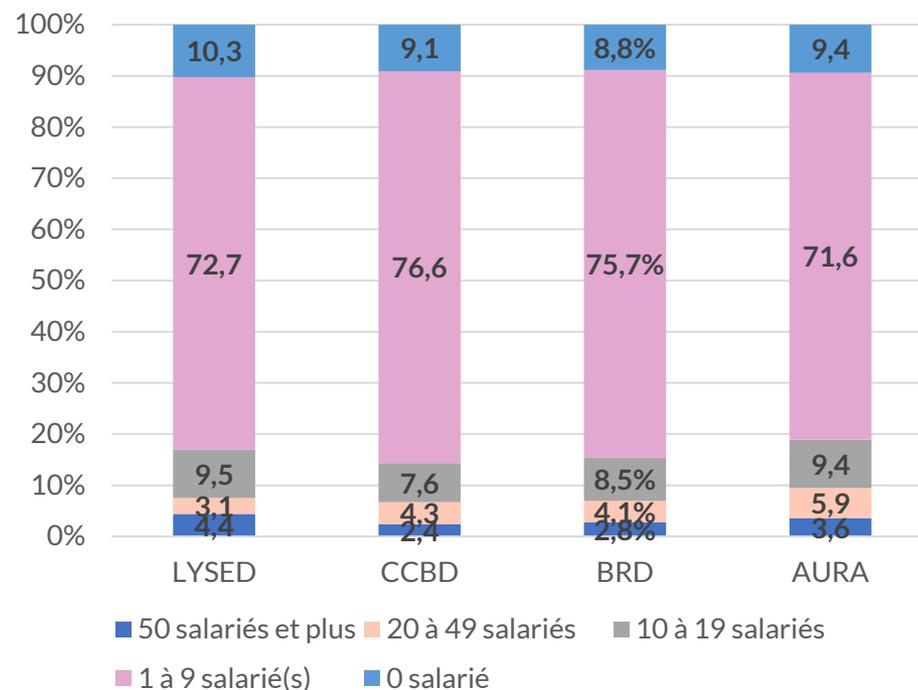
3 % d'entreprises de plus de 50 salariés en 2018

+ 6 établissements depuis 2018



La part des entreprises de plus de 50 salariés est resté stable ces dernières années, en-deçà des moyennes régionales.

Le territoire se distingue par une forte représentation des TPE (moins de 10 salariés) qui constituent un socle stable pour le tissu économique local.





Objectif : Être un territoire attractif et accueillant pour les entreprises qui souhaiteraient s'installer dans la Boucle du Rhône en Dauphiné

Les zones d'activités ont-elles permis d'accueillir de nouvelles activités ?



Les actions portées par les Communautés de Communes qui viennent conforter les objectifs du SCOT



Communauté de Communes



Lyon Saint Exupéry
en Dauphiné

La CCBD et la Lysed ont réalisé le travail **d'inventaire ZAE** qui permet d'identifier et de qualifier l'occupation de leurs zones d'activités. La CCBD en a entrepris la mise à jour en 2025.



Grâce au travail d'inventaire, un premier état des lieux de la disponibilité à court terme (lots encore commercialisables ou vacants), moyen terme (parcelles sous-utilisées ou optimisables) et long terme (potentiel de requalification ou de remembrement).



Objectif : Être un territoire attractif et accueillant pour les entreprises qui souhaiteraient s'installer dans la Boucle du Rhône en Dauphiné

Les zones d'activités ont-elles permis d'accueillir de nouvelles activités ?



148 Ha classés en AU ou 2AU à vocation économique

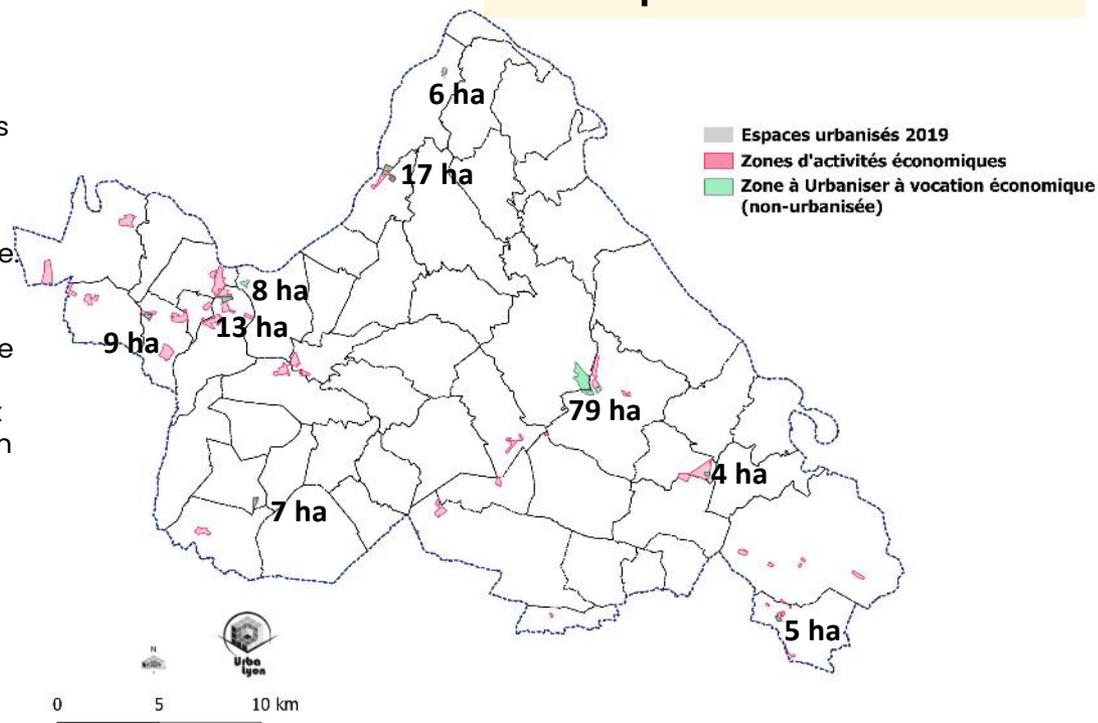


Objectif à horizon 2040 :
Possibilité d'extensions pour **9 zones représentant 145 Ha**



Pour l'instant, les possibilités offertes aux EPCI d'étendre leur zone n'ont pas été très mobilisées. Les documents d'urbanisme montrent même une vision en retrait sur certains projets qui ne sont pas intégrés pour une réalisation à court/moyen terme.

La mise à jour en cours des documents d'urbanisme prend également en compte les textes réglementaires postérieurs au SCoT qui peuvent amener à de nouveaux arbitrages en compatibilité avec la notion d'enveloppe maximale du SCoT.



Note de lecture : les éléments de comparaison prennent en compte les documents d'urbanisme approuvé à date. La mise en compatibilité en cours des documents d'urbanisme va donc amener à court terme à une amélioration de certains résultats.

CC Balcons du Dauphiné

CC Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné

ZI Les Nappes (commune des Avenières Veyrins-Thuellin) : 12 hectares en extension
Pas d'extension inscrite au PLU

ZA de Petit Veyrins (commune des Avenières - Veyrins-Thuellin) : 6 hectares en extension

Pas d'extension inscrite au PLU

ZA de la Soie (Commune de Corbelin) :

6 hectares en extension

4,8 hectares en Aui (nord à destination résidentielle)

Parc du Pays des couleurs

(communes d'Arandon-Passin et de Courtenay) : 60 hectares en extension
79 hectares en Aui

ZA du Rondeau (commune de Saint-Chef) : un premier secteur d'extension de 9 hectares et un second secteur d'extension de 7 hectares

Deja entièrement urbanisée
ZA des Quatre vies/Prairies

(Commune de Frontonas) :

entre 5 et 10 hectares en extension

Pas d'extension inscrite au PLU

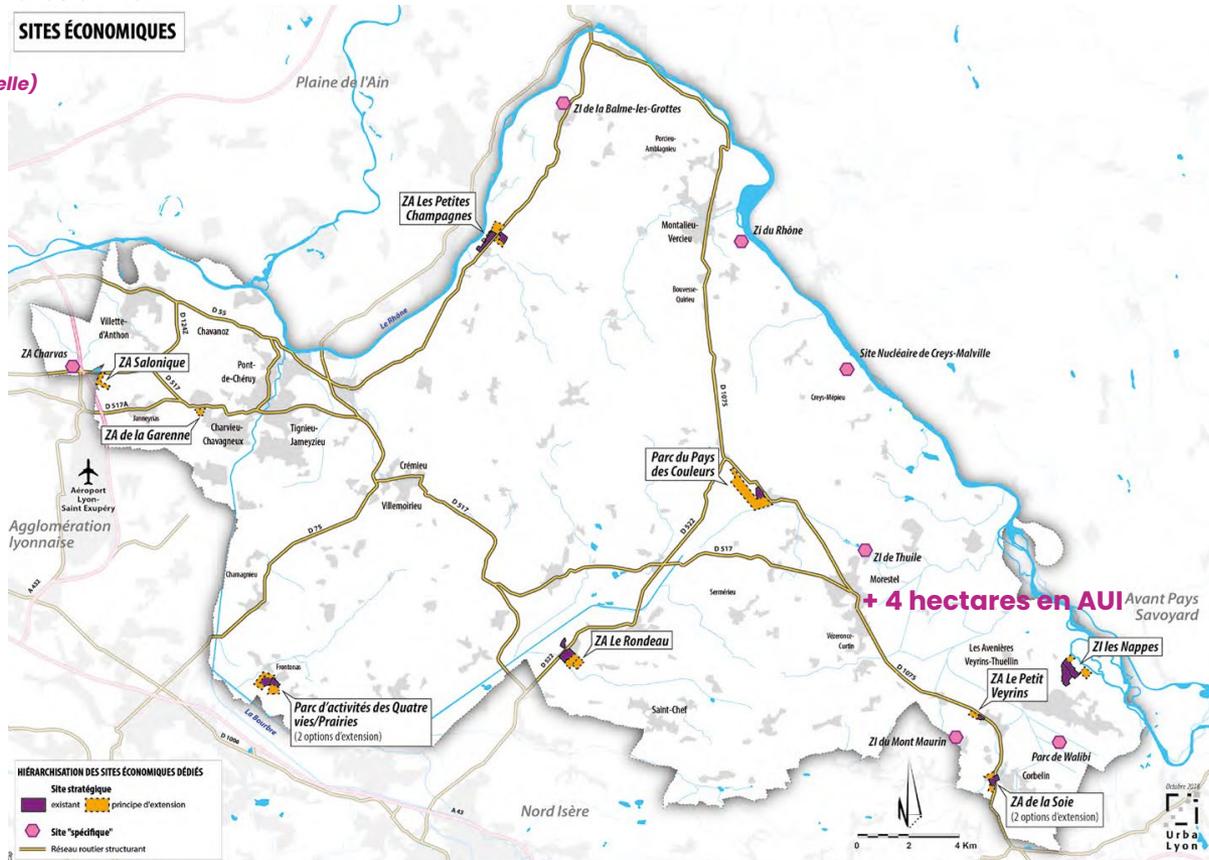
ZA Petites Champagnes (commune de Hières-sur-Amby) : 10 hectares en extension

Reste 17 hectares non-aménagées en Aui

110 hectares restant à urbaniser à destination économique dans les ZAE identifiées dans le SCot (PLU)
+ 38 ha économiques hors des zones identifiées)

ZA Saloniques (commune de Janneyrias) : 13 hectares en extension
Déjà aménagée

ZA de la Garenne (commune de Charvieu-Chavagneux) : 12 hectares en extension
9 hectares en Aui



Détails des extensions de ZAE inscrites aux documents d'urbanisme



Objectif : Dynamiser le tissu commercial des centralités et contenir les zones commerciales périphériques

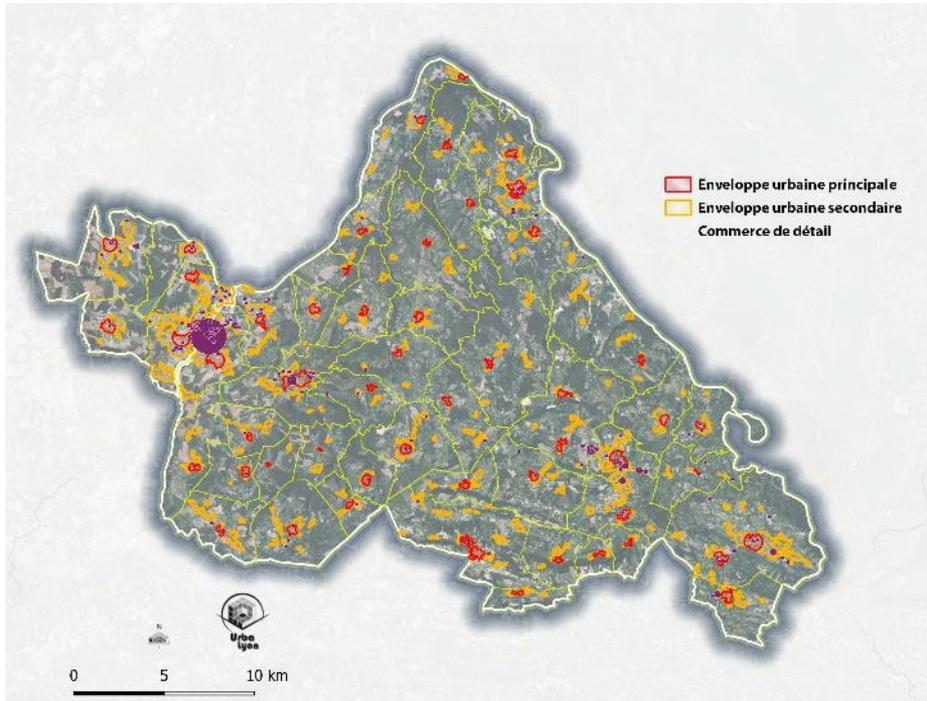
Le commerce s'est-il développé d'abord dans les centralités ?



23 % des commerces en centralité en 2024

7 % des commerces en ZAE en 2024

24 % des surfaces commerciales en centralité en 2024 (74 000m² sur 306 000m²) contre 44 % en ZAE (135 600m²)

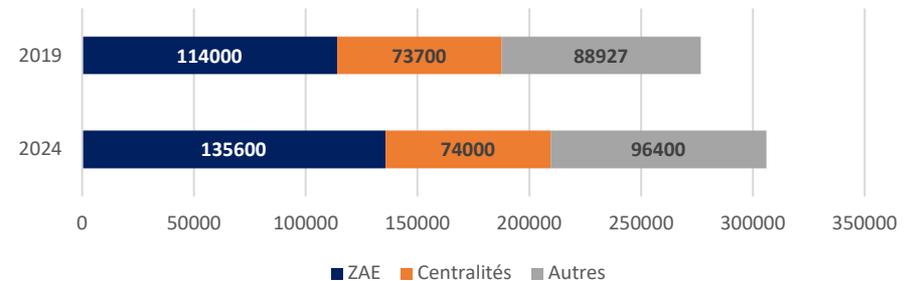


Commerces de détail en 2024

Source : Urbalyon ; Insee, Sirene 2024 ; SCoT BRD, EU2019



Près du quart des commerces sont aujourd'hui situés en centralité (=enveloppe principale) sur le territoire du SCoT. Cependant près de la moitié des surfaces de vente sont concentrées en ZAE et cette part s'est accrue depuis 2019.



Evolution des surfaces commerciales déclarées entre 2019 et 2024 Source : Urbalyon ; Fichiers fonciers ; SCoT BRD, EU2019



Objectif : Dynamiser le tissu commercial des centralités et contenir les zones commerciales périphériques

Le commerce d'importance s'est-il développé d'abord dans les centralités ?

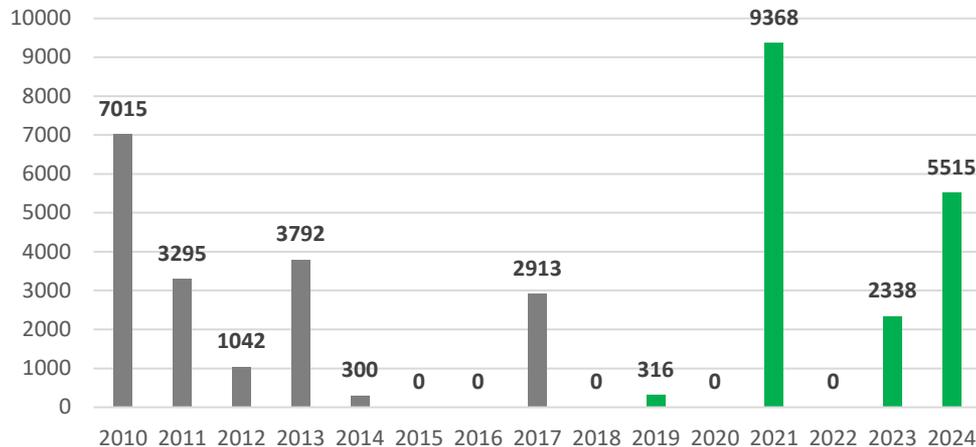


17 537 m² autorisés en CDAC depuis 2019



En-dehors d'un seul dossier (316m² autorisés), l'ensemble des dossiers déposés en CDAC ont concerné des projets situés dans des secteurs d'implantation périphérique du DAAC.

La plupart des dossiers ont concernés la reprise ou l'extension de sites existants. Seuls 3 dossiers sur les 8 déposés ont amené à de la consommation foncière en extension.



Surfaces commerciales autorisées après CDAC (et CNAC le cas échéant)

Source : SCoT - A2, Interscot – Epures/Urbalyon, DDT, données CDAC



Les actions portées par les Communautés de Communes qui viennent conforter les objectifs du SCOT



Opération de revitalisation de territoire (ORT)

Une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire signée avec les six communes les plus peuplées (**polarités de bassins de services** : Crémieu, Les Avenières Veyrins Thuellin, Montalieu Vercieu, Morestel, Saint-Chef, Tignieu Jamezieu), qui vise le maintien du commerce de proximité, l'aménagement des espaces publics et l'organisation des mobilités en facilitant notamment l'accessibilité aux centres bourgs

Communauté de Communes



Commerce multi-services à Anthon

La communauté de Communes a fait construire un bâtiment mis à la location pour accueillir un commerce multi-service.



Objectif : Préserver les terres agricoles

Les espaces agricoles ont-ils été préservés ?

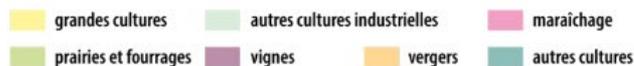


- 34 ha de SAU entre 2010 et 2020 (-0,1%)



Même si la période d'observation ne permet pas d'avoir un regard focalisé sur la période d'évaluation, le recensement agricole permet d'observer une stabilisation sur le moyen terme des surfaces agricoles utiles (SAU) du territoire.

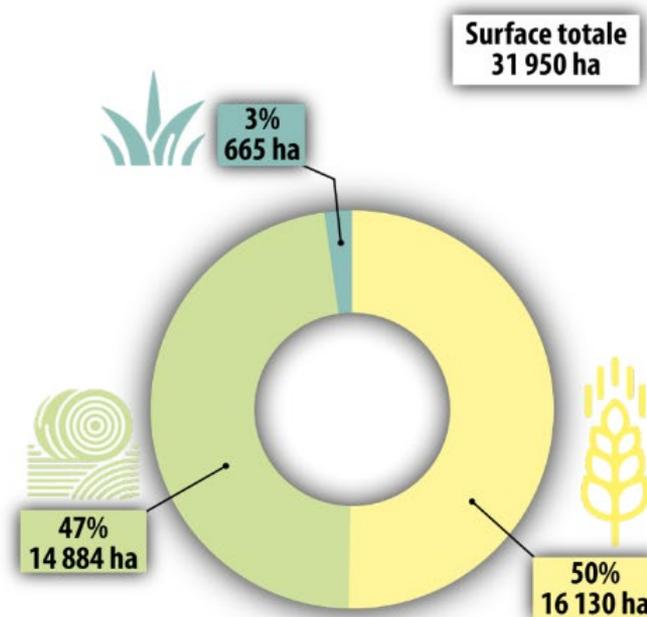
Répartition des surfaces agricoles selon le type de cultures (RGA 2020)



SCoT BRD : 32 055 ha, soit 47% de la surface du SCoT

- **LYSED : 3 330 ha**
- **CCBD : 28 725 ha**

Taille moyenne des exploitations en 2020 : 67 ha





Objectif : Préserver les terres agricoles

Les espaces agricoles ont-ils été préservés ?



Les actions portées par les Communautés de Communes qui viennent conforter les objectifs du SCOT

Stratégie agricole et alimentaire

Dans le cadre de sa stratégie agricole et alimentaire intercommunale, la CCBD a travaillé à un diagnostic approfondi des enjeux agricoles sur son territoire qui permet de préciser certains constats.

- **Un foncier agricole qui disparaît par l'urbanisation mais aussi par l'émergence d'autres usages**





Objectif : Maintenir la fonctionnalité des exploitations

Comment se sont comportées les exploitations ?

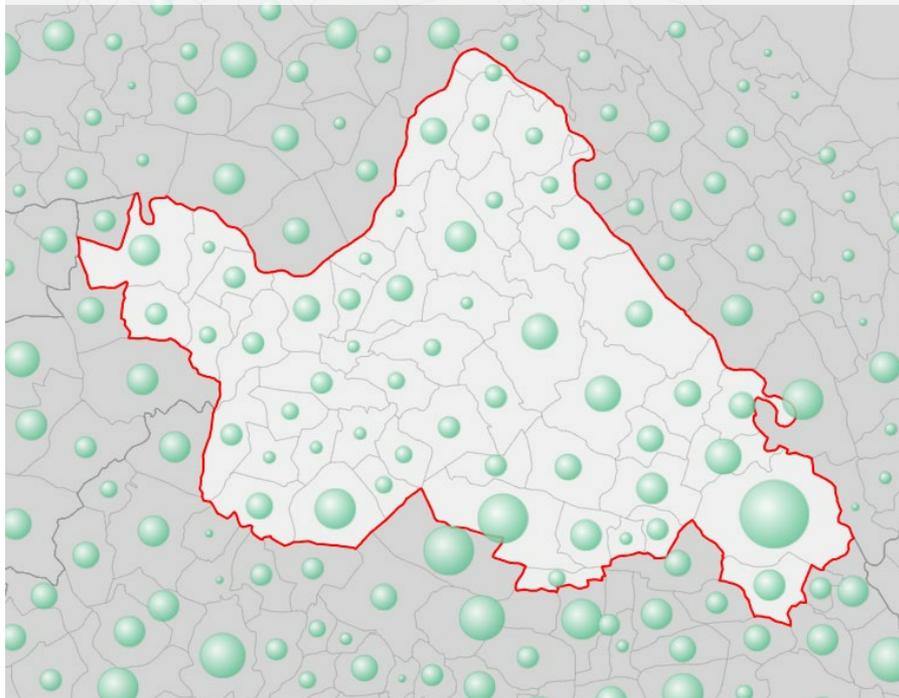


- 159 exploitations entre 2010 et 2020 (soit -24,8%)



Même si la période d'observation ne permet pas d'avoir un regard focalisé sur la période d'évaluation, le recensement agricole permet d'observer un recul appuyé du nombre d'exploitations sur le territoire, phénomène national mais plus rapide localement. Avec la stabilisation de la SAU, il est témoin de la réorganisation de la production avec une dynamique de concentration importante.

Nombre d'exploitations 2020 (RGA)



A l'échelle du SCoT, **481 exploitations agricoles sont recensées en 2020 par le Recensement Général Agricole**, contre 640 exploitations en 2010

- LYSED : 32 exploitations en 2020 (43 exploitations en 2010, soit -25,6%)
- CCBD : 449 exploitations en 2020 (597 exploitations en 2010, -24,7%)
- AURA : 48 450 exploitations en 2020, soit -22,7% entre 2010 et 2020
- A l'échelle nationale, plus de 100 000 exploitations ont disparu (-20,6%)



Objectif : Rénover, compléter et diversifier l'offre d'accueil et d'hébergement touristique

Comment a évolué l'offre d'hébergement ?



+ 416 lits marchands entre 2019 et 2025

+ 452 lits marchands dans les campings

- 36 lits marchands dans les hôtels



Une offre d'hébergement hôtelière qui recule entre 2019 et 2025. Le nombre de chambres d'hôtel enregistre un repli de près de 21%, en lien avec la disparition de 3 hôtels et près de 50 chambres.

Le nombre de campings est quasi stable sur la période ; le nombre d'emplacements est en hausse (+127 emplacements, soit +13,7%).

La CC des Balcons du Dauphiné détient l'essentiel de l'offre d'hébergement du territoire.

EPCI	Hôtels en 2025	Chambres dans hôtels en 2025	Nombre de lits en hôtels 2025	Campings en 2025	Emplacements de camping en 2025	Nombre de lits en campings 2025	Total nombre de lits
CCBD	10	167	334	10	840	3360	3694
LYSED	1	7	14	1	211	844	858
Total	11	174	348	11	1051	4204	4552

EPCI	Hôtels en 2019	Chambres dans hôtels en 2019	Nombre de lits en hôtels 2019	Campings en 2019	Emplacements de camping en 2019	Nombre de lits en campings 2019	Total nombre de lits 2019
CCBD	12	185	370	11	718	2872	3242
LYSED	2	35	70	1	206	824	894
Total	14	220	440	12	924	3696	4136



Objectif : Rénover, compléter et diversifier l'offre d'accueil et d'hébergement touristique

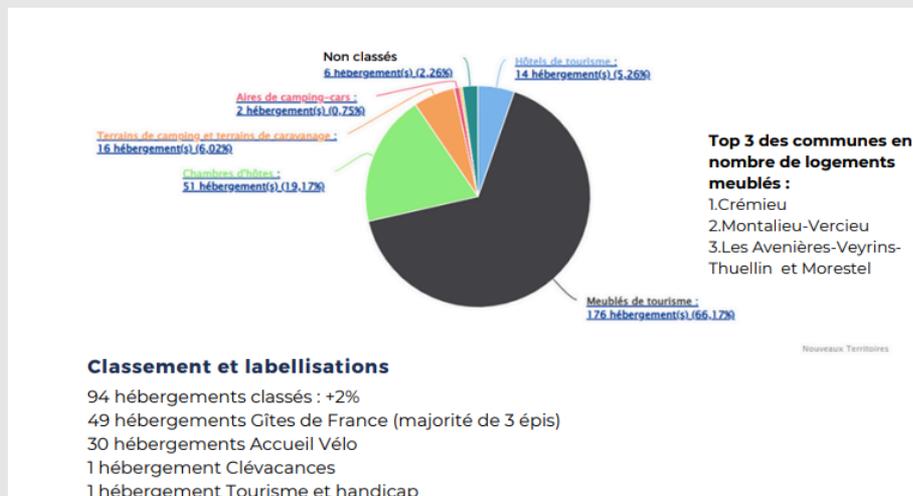
Comment a évolué l'offre d'hébergement ?



Les actions portées par les Communautés de Communes qui viennent conforter les objectifs du SCOT

Suivi des chiffres-clés du tourisme (données quantitatives et qualitatives)

L'office du tourisme des Balcons du Dauphiné suit annuellement les données d'hébergement et de fréquentation du territoire. Entre 2023 et 2024, elle note une hausse de 38% de lits marchands en lien avec la croissance des meublés de tourisme essentiellement.



Orientations d'aménagements pour un développement économique créateur d'emplois et de richesses

Orientations DOO/PADD	Objectifs chiffrés	Question évaluative	Indicateur	Tendance
Données de cadrage	//	Comment a évolué l'emploi depuis 2018 ? (URSSAF, fichiers Acooss - Insee RGP)	+ 1040 emplois salariés privés + 3 500 emplois (2015-2021)	Conforme aux objectifs 
	//	Le territoire a-t-il amélioré son ratio emplois/actifs ? (Insee RGP)	0,52 emploi par actif occupé en 2021 0,53 emploi par actif occupé en 2015	Non-conforme aux objectifs 
Soutenir l'économie de proximité	//	Comment a évolué l'emploi présentiel depuis 2018 ? (Insee RGP)	+ 1 600 emplois présentiels entre 2015 et 2021 59 % des emplois en 2021	Proche de l'objectif 
	//	Les centralités ont-elles permis d'accueillir de l'emploi ? (Insee Sirene, Urbalyon)	36 % des emplois au sein des ZAE en 2024 32% des emplois au sein des centralités en 2024	Proche de l'objectif 
Permettre aux entreprises présentes dans le territoire de rester compétitives et de se développer	//	Le territoire est-il favorable à la création d'entreprise ? (Insee Sirene)	19,7 % de taux de création en 2021 (17,3 % AURA)	Conforme aux objectifs 
	//	Le territoire est-il favorable à la croissance des entreprises ? (Insee Sirene)	2,8 % d'établissements de plus de 50 salariés en 2022 (3,6 % AURA)	Conforme aux objectifs 
Être un territoire attractif et accueillant pour les entreprises qui souhaiteraient s'installer dans la Boucle du Rhône en Dauphiné	//	Les zones d'activités ont-elles permis d'accueillir de nouvelles activités ? (EPCI)		Conforme aux objectifs 
	145 ha identifiés dans des sites économiques	Les zones d'activités ont-elles permis d'accueillir de nouvelles activités ? (EPCI - PLU communaux)	148 Ha non-aménagés classés en AU ou 2AU à vocation économique Dont 110 dans les sites identifiés par le SCoT	Conforme aux objectifs 
Dynamiser le tissu commercial des centralités et contenir les zones commerciales périphériques	//	Le commerce s'est-il développé d'abord dans les centralités ? (Insee Sirene, Urbalyon)	23 % des commerces en centralité en 2024 7 % des commerces en ZAE en 2024 24 % des surfaces commerciales en centralité en 2024 (74 000m ² sur 306 000m ²) contre 44 % en ZAE (135 600m ²)	Proche de l'objectif 
	//	Le commerce d'importance s'est-il développé d'abord dans les centralités ? (CDAC)	17 537 autorisés en CDAC depuis 2019 99% autorisés au sein des secteurs d'implantation périphérique	Conforme aux objectifs 
Préserver les terres agricoles	//	Les espaces agricoles ont-ils été préservés ? (RGA)	- 34 ha de SAU entre 2010 et 2020 (-0,1%)	Conforme aux objectifs 
Maintenir la fonctionnalité des exploitations	//	Comment se sont comportées les exploitations ? (RGA)	- 159 exploitations entre 2010 et 2020 (soit - 24,8%)	Proche de l'objectif 
Rénover, compléter et diversifier l'offre d'accueil et d'hébergement touristique	//	Comment a évolué l'offre d'hébergement ? (Insee)	+ 416 lits marchands entre 2019 et 2025	Proche de l'objectif 



Habitat et cadre de vie



Le cap démographique du SCOT



+ 4 680 habitants entre 2015 et 2021 (+0,9% par an)

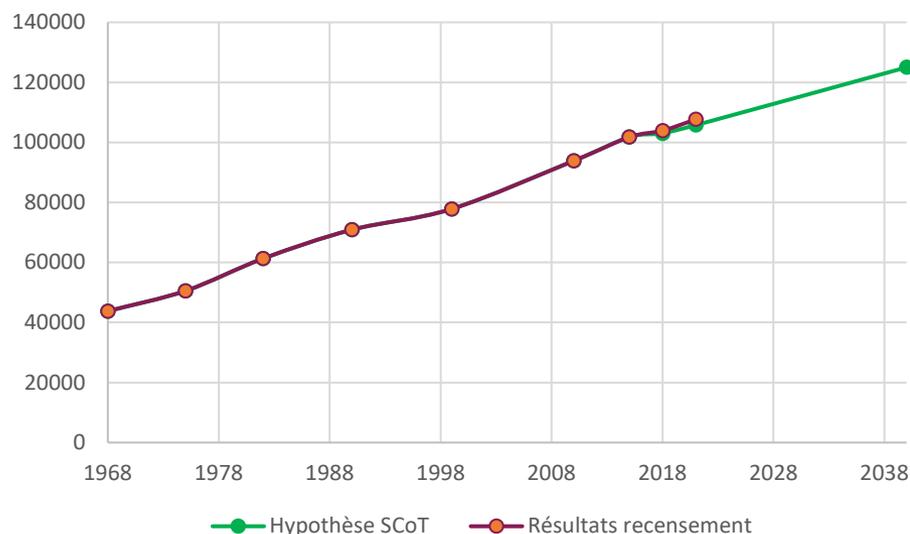


Objectif à horizon 2040 :

+ 23 000 habitants

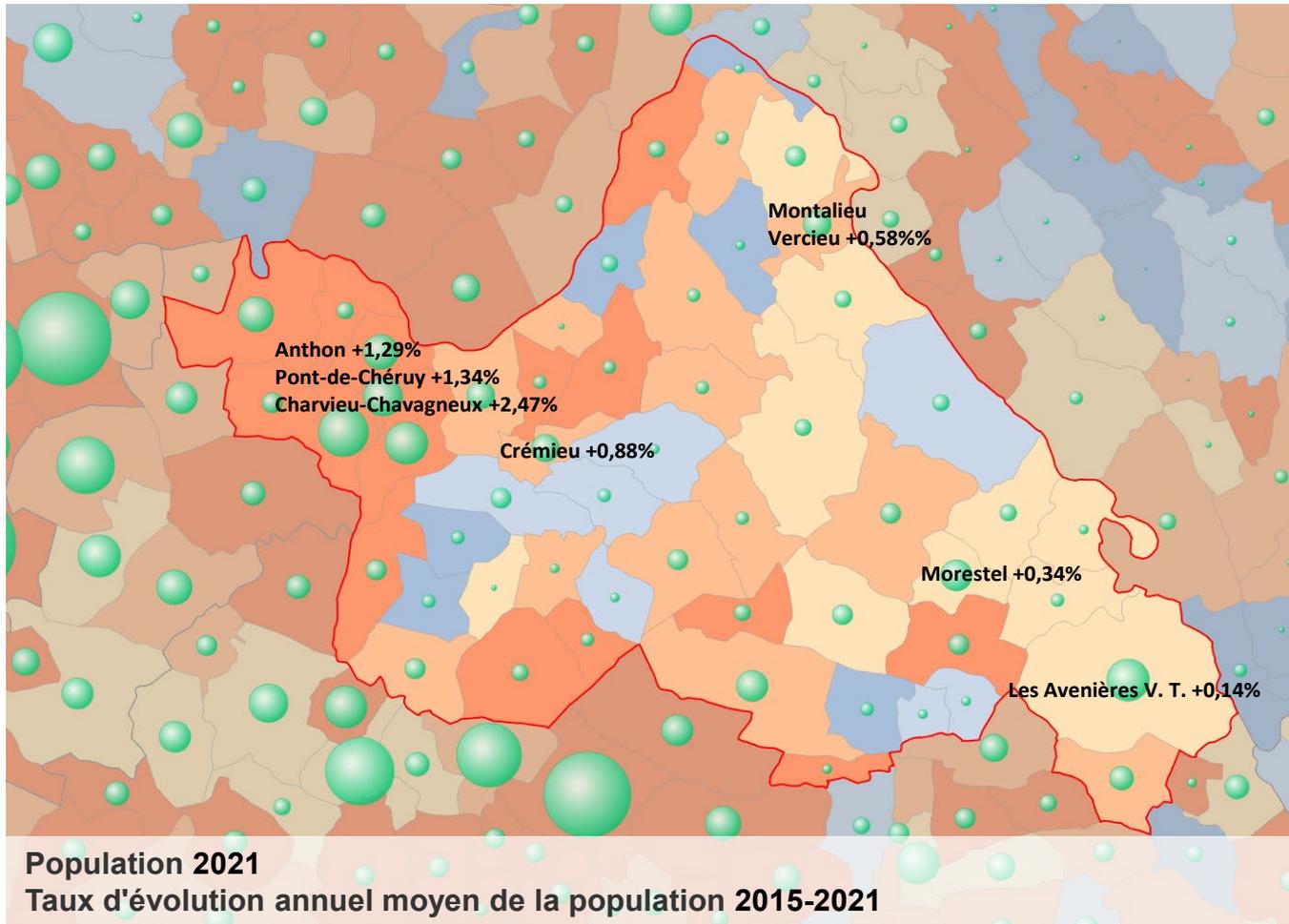
Population en **2018 : 103 000 habitants**

Projection **2040 : 126 000 habitants (+0,9%/an)**

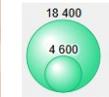


Un cap démographique cohérent par rapport aux objectifs, une dynamique qui se poursuit sur ces dernières années (+0,9% sur la période 2016-2022).

Une démographie qui progresse



Population 2021 – Insee RP



Taux de croissance moyen annuel de la population 2015-2021 (%)



Un accroissement démographique généralisé dans les communes de la LYSED, porté par le solde migratoire.

Ce dernier est le marqueur de l'attractivité résidentielle de ce territoire proche de la métropole lyonnaise, bien desservi par le réseau routier et qui bénéficie également d'un parc de logements diversifié en mesure de correspondre aux besoins d'un grand nombre de ménages.

Population 2021 / Évolution 2015 – 2021 (Insee RP)

CC Les Balcons du Dauphiné : 78 100 habitants / +3 008 habitants (+0,7% par an, dont solde migratoire +0,4%)

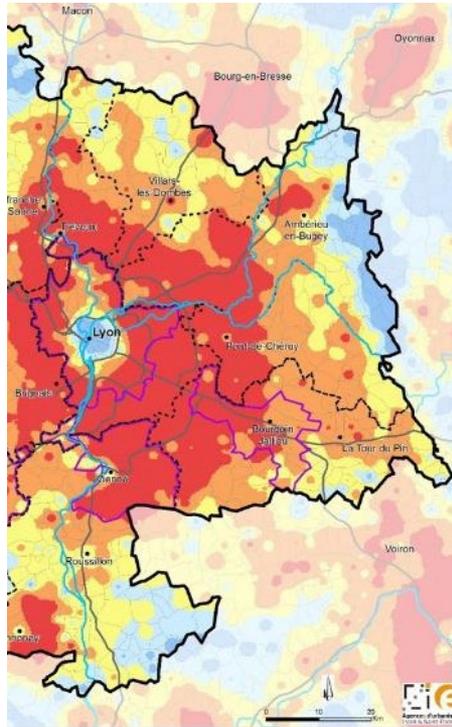
CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné : 29 580 habitants / +2 907 habitants (+1,7% par an, dont solde migratoire +0,90%)

SCoT Boucle du Rhône en Dauphiné : 107 680 habitants / + 4 680 habitants (+0,9% par an, dont solde migratoire +0,50%)

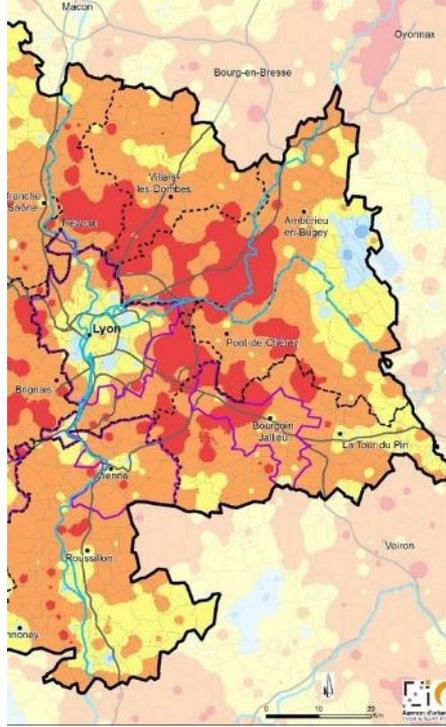
Source : Insee, RP 2021

Une dynamique démographique ancienne

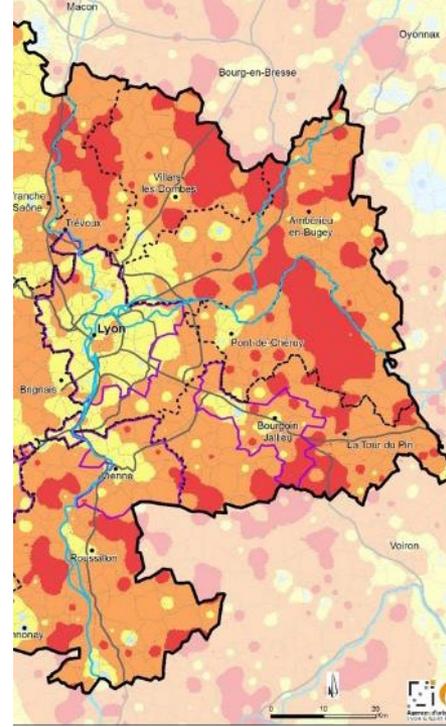
1968-1982



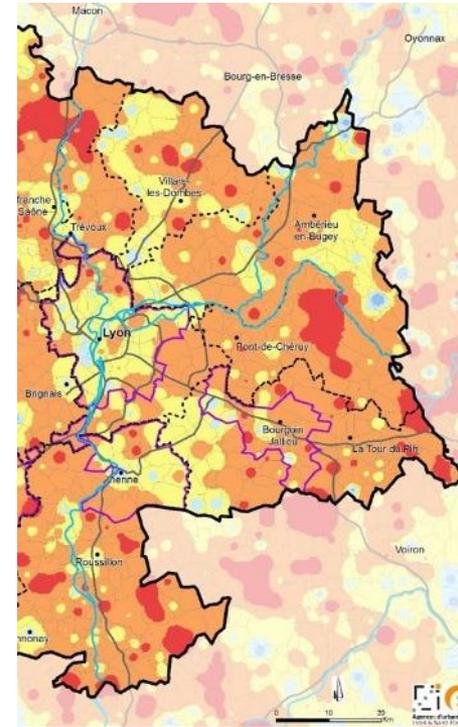
1982-1999



1999-2009



2009-2015



1982-1990

Dé-densification des villes-centres
et boom pavillonnaire

1990-1999

Déclin des villes et quartiers
populaires. Poursuite de la
périurbanisation

1999-2009

« Elles courent elles courent les
banlieues »

2009-...

Périurbanisation généralisée
Campagnes résidentielles
Desserment post covid

Taux d'évolution annuel
moyen de la population

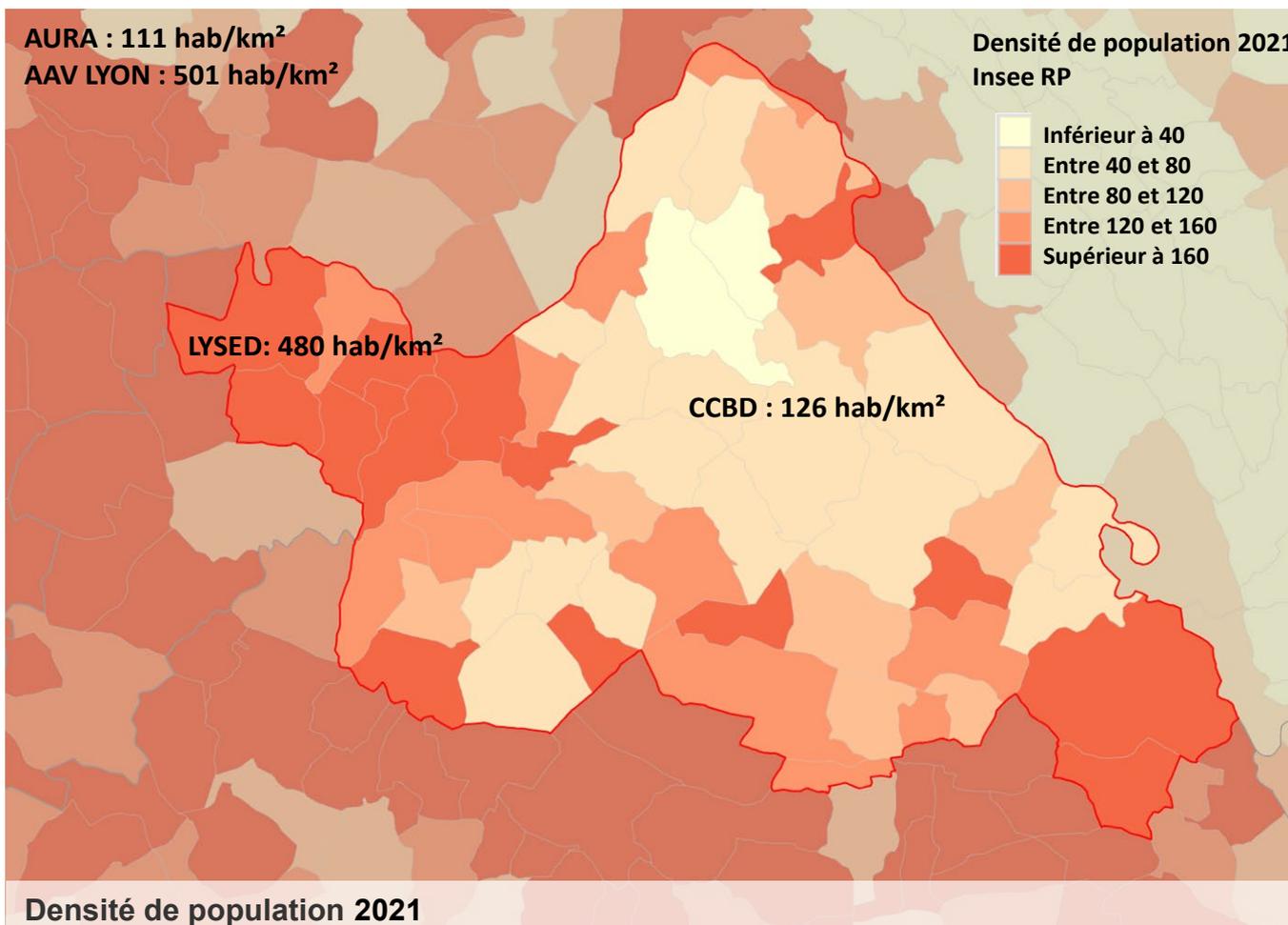


→ Une croissance soutenue mais inégalement répartie

→ Les dynamiques de diffusion de l'habitat sont plus fortes
que celles de concentration

Source : Insee, RP 2021

Une densité de peuplement qui suit un gradient ouest-est



Un territoire bordé par de grandes concentrations humaines (Métropole de Lyon, vallée urbaine du nord-isière)

Une périurbanisation qui s'étend vers l'est, en suivant les grandes infrastructures de transport

Un territoire jeune

En 2021, les moins de 20 ans représentent :

- 27,2% de la population du Scot (28,0% en 2015)
- 29,3% des habitants de la LYSED (28,1% en 2015)
- 26,4% des habitants des Balcons du D. (27,9% en 2015)

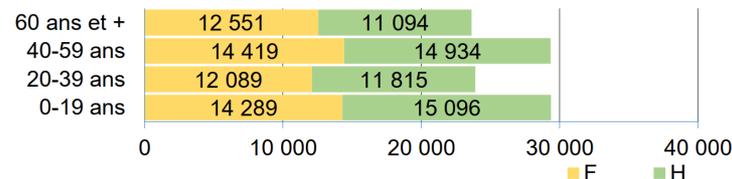
En 2021, les habitants âgés de 60 ans et plus représentent :

- 23,0% de la population du Scot (21,1% en 2015)
- 20,5% des habitants de la LYSED (20,1% en 2015)
- 24,0% des habitants des Balcons du D. (21,5% en 2015)

« L'aménagement du territoire doit intégrer la coexistence des âges en valorisant des espaces et des équipements multi-usages, capables de renforcer les liens intergénérationnels. »

Jacques Lévy (géographe français)

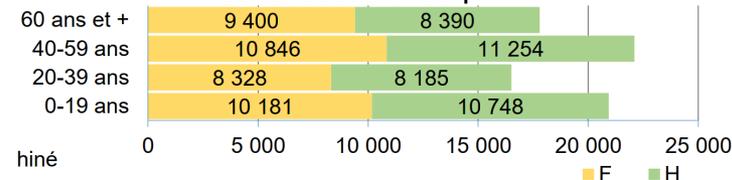
BOUCLE DU RHONE EN D



CC Lyon St Ex. en Dauphiné



CC Les Balcons du Dauphiné



Un territoire au profil encore très familial

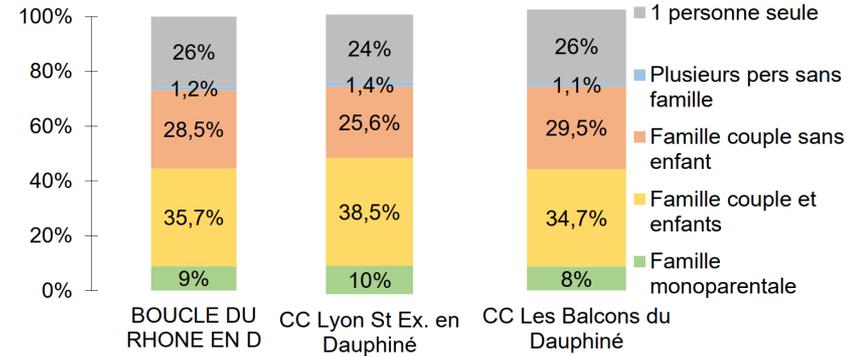
La présence d'une population jeune engendre des besoins spécifiques dans plusieurs domaines essentiels pour leur éducation, leur bien-être, leur développement social et leur accès à des opportunités futures :

- Structures scolaires adaptées et accès aux ressources pédagogiques modernes (numérique)
- Soins de santé spécialisés
- Infrastructures sportives
- Mobilité : transports adaptés et accessibilité locale (implantation des services essentiels en courte distance)
- Modes de garde
- Vie associative et médiation sociale

En parallèle, de multiples enjeux sont liés au vieillissement de la population :

- Accès aux soins et aux structures spécialisées (besoin de mobilité, coûts, résorption des déserts médicaux, accompagnement face à la perte d'autonomie)
- Parcours résidentiel et évolution des formes d'habitat (adéquation entre la taille des logements et la taille des ménages)
- Lutte contre l'isolement et participation à la vie sociale

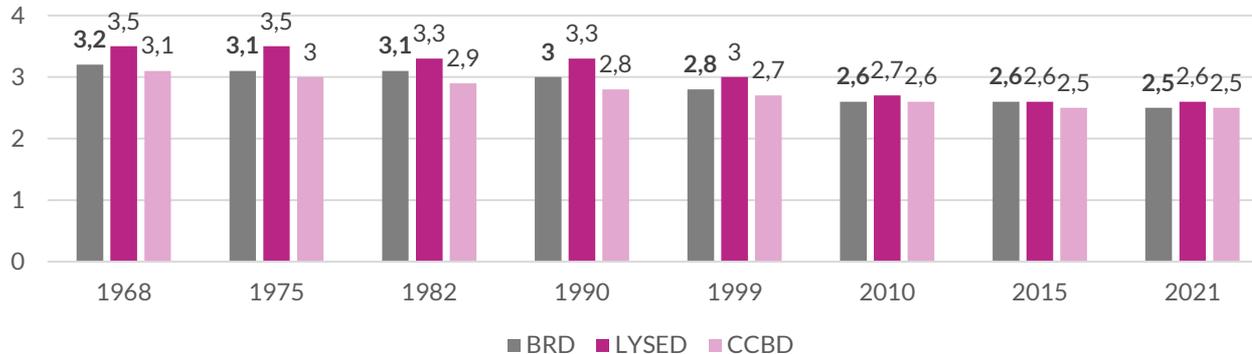
Composition des ménages – Insee RP2021



Objectif à horizon 2040 :

Diminution de la taille des ménages : de 3,2 personnes par ménage en 1968 à 2,6 en 2011, estimation à 2,3 en 2040

Evolution de la taille des ménages



Les projections (Omphale) semblent indiquer que les ménages comporteront en moyenne 2.1 personnes en 2040 sur la région. Le territoire ayant une taille des ménages supérieure à la moyenne régionale, on estime que les ménages comporteront, sur le territoire, en moyenne 2.3 personnes en 2040.

Livre 2 – page 193



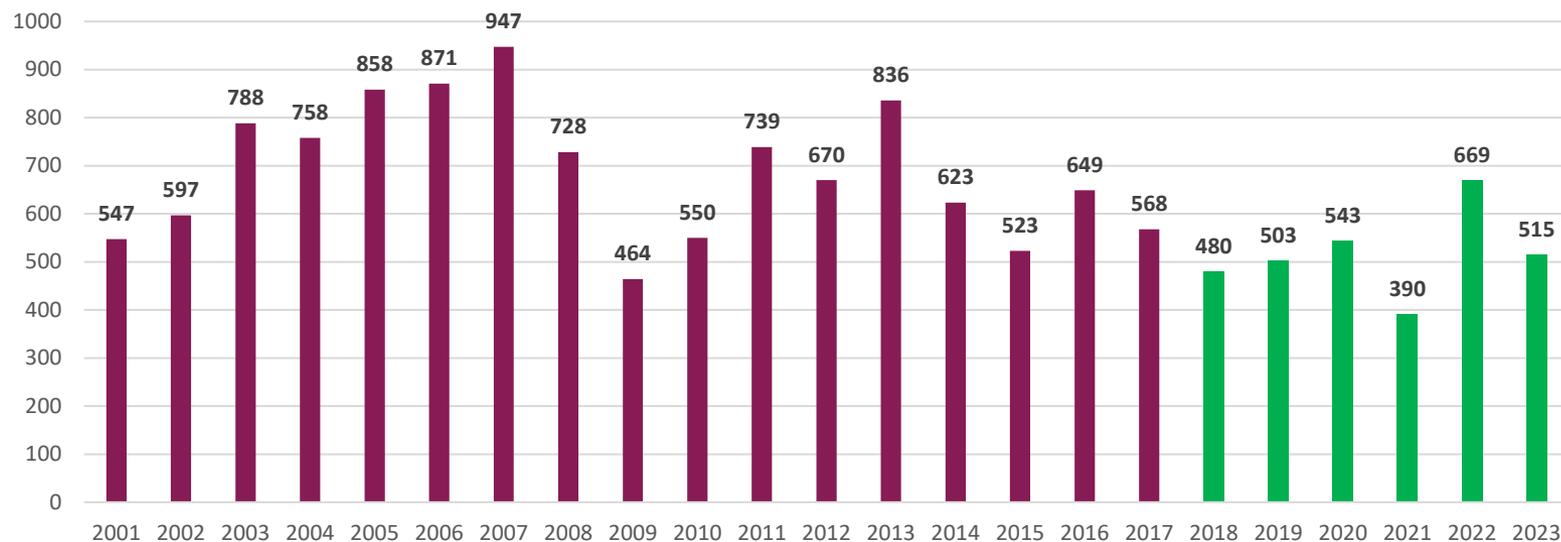
Les besoins en logement visés par le SCOT



+ 3 100 logements commencés depuis 2018 (517/an en moyenne)



**Objectif à horizon 2040 :
+ 14 000 logements**



Un parc de logements dominé par les résidences principales

Près de 48 200 logements recensés dans la Boucle du Rhône en 2021, dont **89% sont des résidences principales** (résidences secondaires 4%, logements vacants 7%)

- CCBD : 36 100 logements (RP 92,7% , RS 2,4% , LV 7,1%)
- LYSED : 12 000 logements (RP 88,6% , RS 4,3% , LV 4,9%)

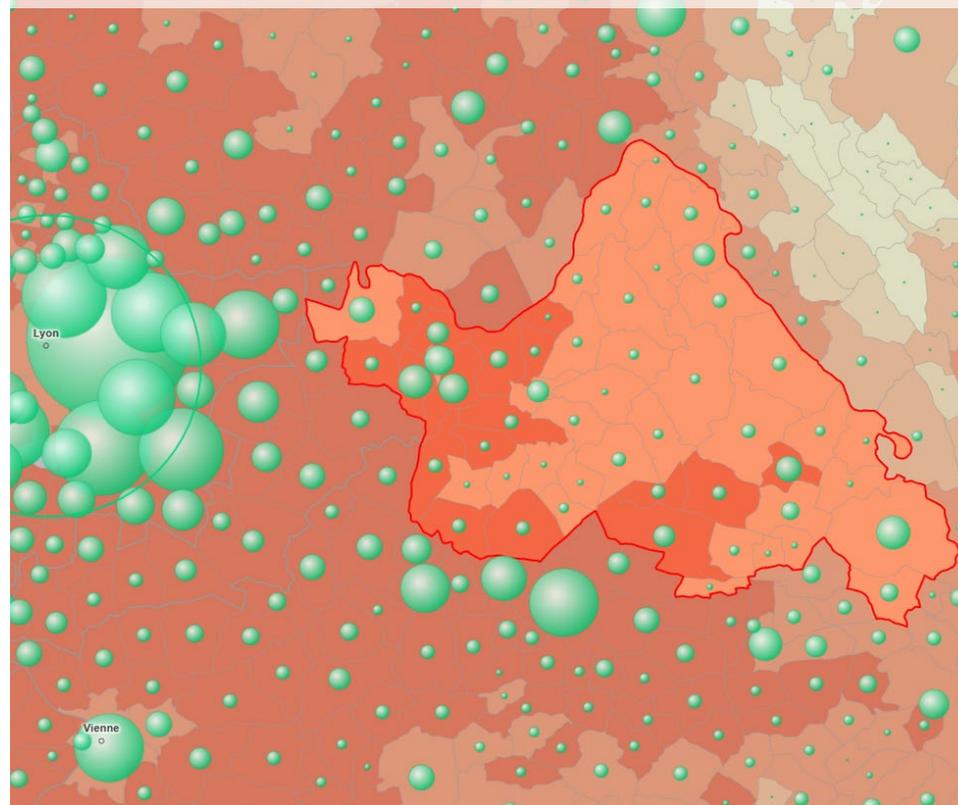
La plus faible proportion de logements vacants dans la LYSED témoigne de l'attractivité résidentielle du territoire

- 30,8% des résidences principales de la LYSED sont des logements collectifs, contre 14,9% pour la CCBD
- **81% des logements sont des maisons** (CCBD 86%, LYSED 69%)
- **79% des logements de la Boucle du Rhône sont des grands logements**, qui comptent 4 ou 5 pièces (CCBD 80%, LYSED 74%)

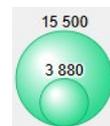
- Un parc de logements en hausse entre 2015 et 2021 :
 - **BRD : +10,6%**
 - **CCBD : +9,3%**
 - **LYSED : +14,8%**

Source : Insee, RP 2021

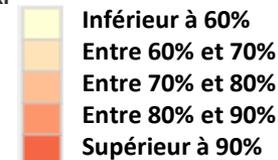
Nombre et part des résidences principales 2021



Nombre de résidences principales 2021
Insee RP



Part de résidences principales 2021
Insee RP



« La volonté est d'infléchir la courbe de la consommation d'espace, en réduisant d'au moins la moitié - par rapport à la période 2005-2015 - l'extension de l'enveloppe urbaine du territoire (572 ha avaient été artificialisés sur ce pas de temps pour de l'habitat) » DOO SCoT BRD



OBJECTIFS

Le développement urbain du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné repose sur cinq principes fondateurs inscrits dans le PADD et repris comme autant d'orientations majeures dans le DOO :

- **assurer une gestion économe de l'espace,**
- **renforcer les centralités de chaque commune (centre-bourg, cœur de village...),**
- **renforcer les polarités,**
- **travailler sur la qualité des formes urbaines,**
- **répondre à tous les besoins en logements (permettre d'avantage de diversité).**

« le Scot fixe des objectifs plafonds d'artificialisation des sols par secteurs pour le développement de l'habitat à l'horizon 2040 :

- CC de Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné : 140 ha
- CC Les Balcons du Dauphiné : 410 ha

Dans chaque commune, un secteur de centralité a été identifié [...], secteur dans lequel se fera l'essentiel de la création de nouveaux logements, équipements et services.

Les constructions resteront limitées dans les secteurs secondaires et les hameaux : la production de logements ne pourra dépasser 20% de la production totale de la commune, les constructions ne pouvant se faire que dans les dents creuses existantes, ou par densification des terrains déjà urbanisés, aucune opération d'aménagement d'ensemble importante (lotissement, ZAC, ...) ne pouvant avoir lieu.

Le développement résidentiel doit mobiliser en priorité les capacités dans le tissu urbain constitué avant de solliciter si besoins les capacités en extension, autour de la centralité. La création de nouvelles zones urbaines sous la forme d'extensions est conditionnée à des approches agro-environnementales.

Les données 2011-2021 de l'observatoire national de l'artificialisation

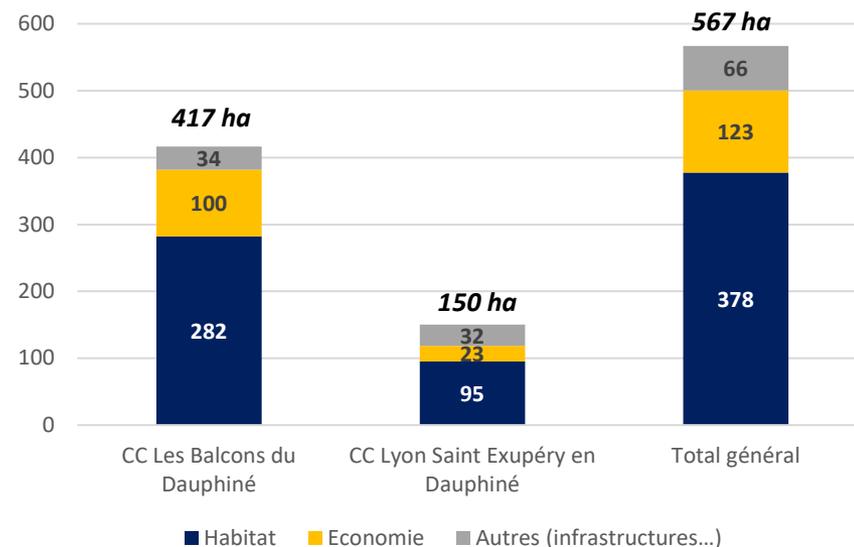
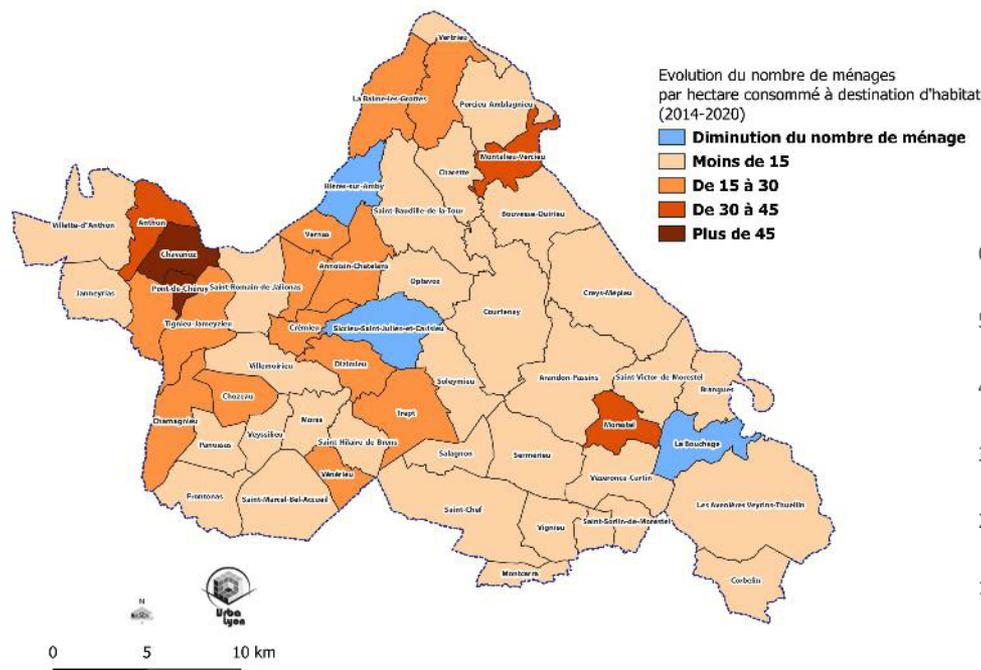


378 ha consommés pour l'habitat (38 ha/an) entre 2011 et 2021
282 ha sur la CCBD et 95 ha sur la Lysed



Le SCoT vise une réduction de plus de 50% du rythme de consommation d'espaces d'ici à 2020. Le rythme de consommation d'espace a entamé sa réduction par rapport à la période 2011-2021 même si l'effet de la mise à jour des documents d'urbanisme est encore peu lisible.

Sur la période 2011-2021, les polarités ont assumé également une intensification des espaces résidentiels, notamment autour de Morestel et de l'agglomération de Pont-de-Chéruy.



Ménages supplémentaires par hectares consommés à destination habitat (2014-2020)



Le cap de la réduction de la consommation foncière du SCOT



119 ha consommés pour l'habitat (30 ha/an) entre 2019 et 2023
98 ha sur la CCBD et 21 ha sur la Lysed



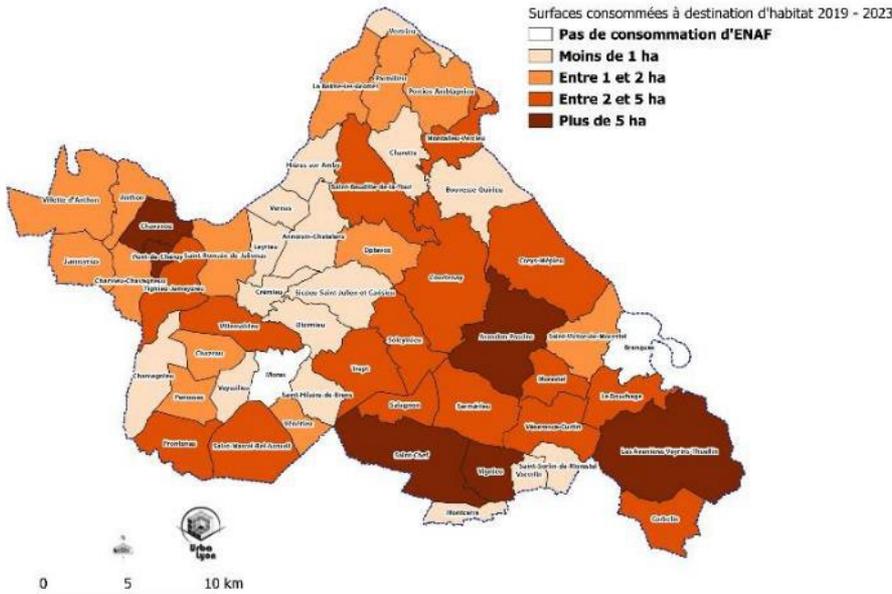
Le territoire a consommé 20 % de l'enveloppe maximale fixée par le SCOT, un rythme proche de celui du rythme de construction observé sur le territoire sur la période. La Lysed en a consommé 15 % tandis que la CCBD en a consommé 24 %.



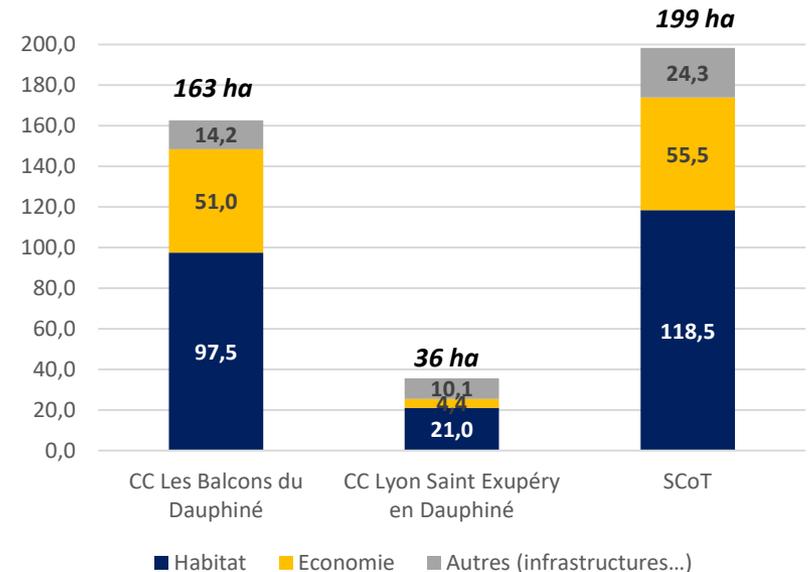
Objectif à horizon 2040 :

550 ha max pour l'habitat

- CC de Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné : 140 ha
- CC Les Balcons du Dauphiné : 410 ha



Surfaces consommées à destination d'habitat entre 2019 et 2023

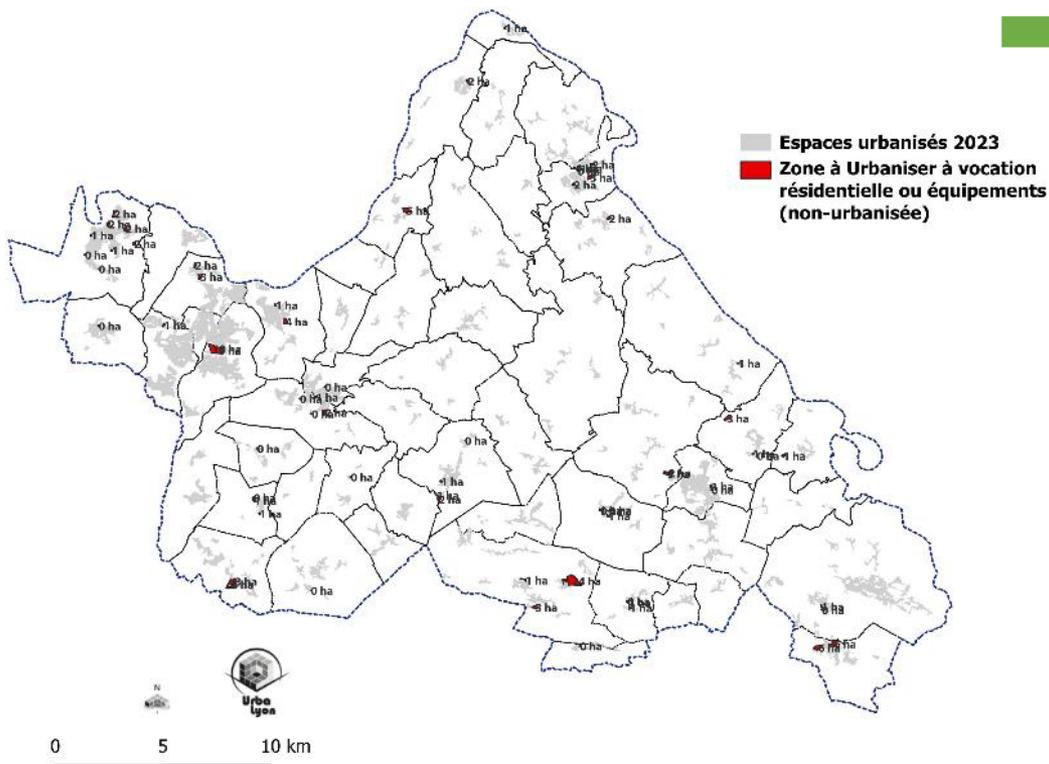


Les données 2019-2023 de l'observatoire national de l'artificialisation



139 ha non-urbanisés classés en AU dans les PLU (données sur les PLU versés au Géoportail)

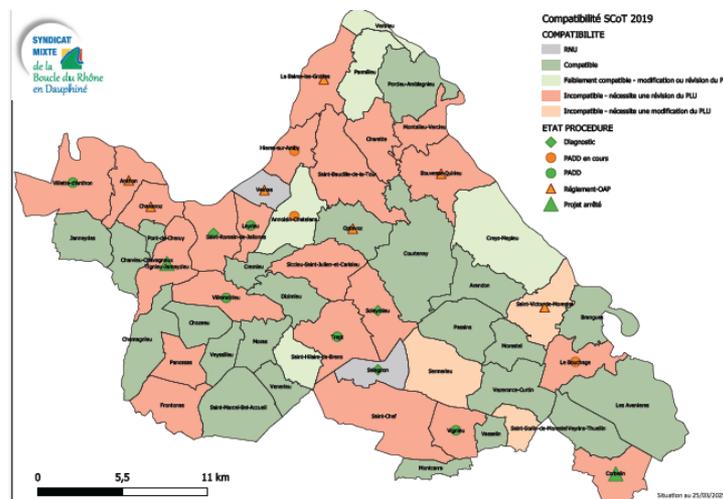
123 ha sur la CCBD et 16 ha sur la Lysed



Les restes à produire dans les zones AU résidentielles les plus importants se situent d'ailleurs dans les communes disposant de documents qui doivent encore être mis à jour.

Note de lecture : les éléments de comparaison prennent en compte les documents d'urbanisme approuvé à date. La mise en compatibilité en cours des documents d'urbanisme va donc amener à court terme à une amélioration de certains résultats.

Surfaces en zone AU à vocation résidentielle ou mixte non-urbanisées en 2023





Objectif : Regrouper l'urbanisation

Les noyaux urbains ont-ils été le lieu privilégié de l'urbanisation ?



64 % des logements autorisés en centralité (enveloppes urbaines principales)



Objectif : Mobiliser prioritairement le renouvellement urbain et le potentiel foncier situé dans le tissu urbain constitué

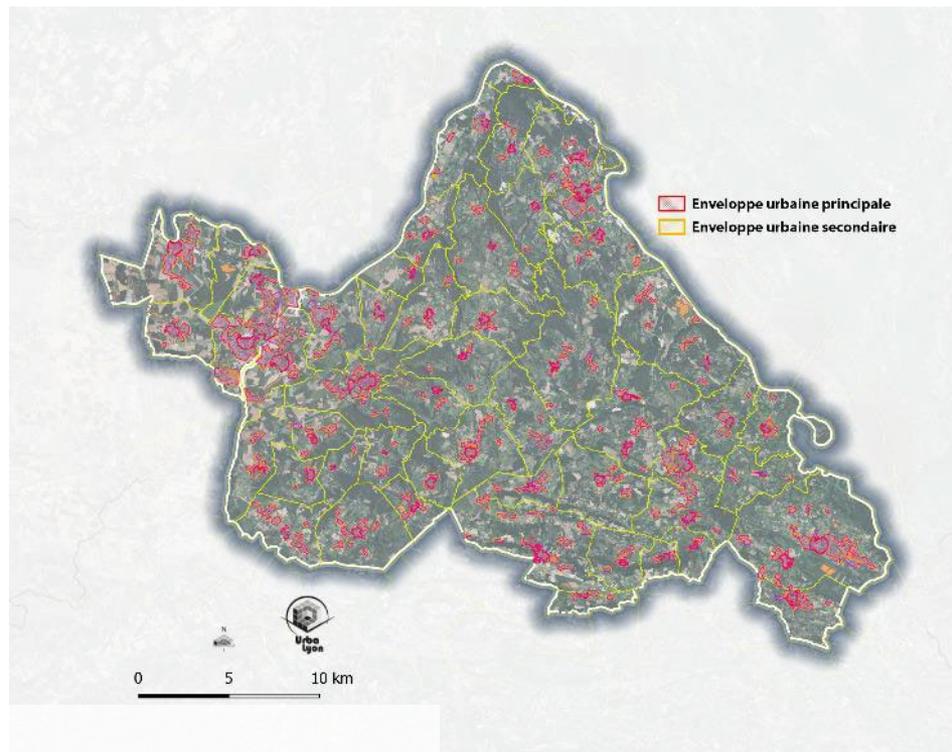
Les tissus déjà urbanisés ont-ils été le lieu privilégié de l'urbanisation ?



87 % des logements supplémentaires produits au sein de l'enveloppe urbaine



Des objectifs de localisation des nouveaux logements pour l'instant respectés.
Attention à la prise en compte de « coups partis » lors de la constitution des enveloppes urbaines 2019 qui peuvent influencer sur les résultats.





Objectif : Renforcer l'armature urbaine

Le rythme de construction et sa répartition polarités / villages sont-ils conformes aux orientations ?



55 % des logements supplémentaires produits dans les polarités

	Total des logements commencés 2018-2023	Part de la production 2018-2023	Progression des objectifs à horizon 2040
Polarité de bassin de vie	1 692	55%	22 %
Pôles relais	714	23%	25 %
Polarités de proximité	198	7%	14 %
Villages	496	15%	24 %
Total	3100	100 %	22 %



Objectif à horizon 2040 : Des objectifs de répartition par niveau de polarité :

	Répartition de la production de logements entre 2018 et 2040	Potentiel de logements à construire* entre 2018 et 2040
Polarités de bassin de vie et pôles relais	75%	10 500
dont Polarités de bassin de vie	55%	7 700
dont Pôles relais	20%	2 800
Polarités de proximité	10%	1 400
Villages	15%	2 100
TOTAL		14 000

*Construction neuve et réhabilitation, hors remobilisation de la vacance et division de logements.

Logements commencés depuis 2018

Source : DREAL, Sit@del 2024



Une répartition de la production neuve en logements qui respecte globalement les objectifs fixés par le SCoT
 Les polarités de proximité sont en-deçà de leurs objectifs en termes de contribution du fait d'une dynamique de construction moindre que les autres niveaux de polarités à l'inverse des pôles relais qui ont produit relativement plus que leur objectif et pèsent davantage dans la production du territoire.



1170 nouveaux logements au sein de l'agglomération pontoise, soit 37,7% des logements commencés entre 2018 et 2023 :

- Charvieu-Chavagneux : 175 logements (dont 33,1% de logements collectifs)
- Pont-de-Chéruy : 541 (dont 74,3% de logements collectifs)
- Tignieu-Jamezieu : 452 logements (dont 67,4% de logements collectifs)



Objectif : Adapter le développement résidentiel à la morphologie et au contexte des territoires

La répartition des nouvelles constructions est-elle conforme aux orientations?



53 % des logements neufs en collectif

	Individuel pur	Habitat groupé	Habitat collectif
Polarités de bassin de vie	19%	9%	71%
Pôles relais	47%	27%	27%
Pôles de proximité	47%	12%	42%
Villages	70%	19%	11%
Total SCoT	33%	14%	53%



**Objectif à horizon 2040 :
Des objectifs morphologiques par niveau de polarité :**

	Individuel pur	Habitat groupé	Habitat collectif
Polarités de bassins de vie	30% maxi	30% ou plus	40% ou plus
Pôles relais	30%	40%	30%
Pôles de proximité	40%	40%	20%
Villages	60%	40%	



Un objectif de densité et de diversité de formes urbaines réalisé dans les polarités de bassin de vie.



Les pôles de proximité ont respecté les objectifs de densification en privilégiant les formes collectives. L'habitat individuel pur reste au-delà des objectifs du SCoT.



Les pôles relais et les villages ont continué à produire d'abord de l'habitat individuel pur dans des proportions supérieures aux plafonds fixés par le SCoT.



3 100 logements commencés entre 2018 et 2023

	Logements individuels groupés		
	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	CC Balcons du Dauphiné	Boucle du Rhône en Dauphiné
2018	22	53	75
2019	36	38	74
2020	14	52	66
2021	12	40	52
2022	53	71	124
2023	12	35	47

	Logements individuels purs		
	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	CC Balcons du Dauphiné	Boucle du Rhône en Dauphiné
2018	69	232	301
2019	64	190	254
2020	52	162	214
2021	57	182	239
2022	88	201	289
2023	43	128	171

	Logements collectifs		
	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	CC Balcons du Dauphiné	Boucle du Rhône en Dauphiné
2018	12	92	104
2019	79	96	175
2020	56	113	169
2021	0	99	99
2022	199	57	256
2023	148	149	297

- **Plus de 1900 logements individuels (61,5%)**
 - **Individuels purs : 1468**
 - **Individuels groupés : 438**
- **Près 1 100 logements collectifs (38,5%)**
- **Une centaine de logements en résidence**

LYSED :

- **1 110 logements**
 - **373 individuels purs (34%)**
 - **149 individuels groupés (13%)**
 - **494 collectifs (45%)**

CC Balcons du D :

- **1 990 logements**
 - **1095 individuels purs (55%)**
 - **289 individuels groupés (15%)**
 - **606 collectifs (30%)**

Logements commencés depuis 2018

Source : DREAL, Sit@del 2024



Objectif : Faire face aux évolutions sociologiques et démographiques

Assiste-t-on à un rééquilibrage du parc de logements pour répondre aux besoins de logements de petite taille et de taille moyenne ?



21,8 % de moins de 3 pièces en 2021

21,4 % de moins de 3 pièces en 2015

48 % logements de moins de 3 pièces autorisés depuis 2019



Un rééquilibrage engagé en faveur des petits logements conformément aux orientations du SCoT avec des petits et moyens logements qui représentent pratiquement la moitié des logements produits depuis 2019.

	2010	2015	2021
CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	25,7 %	26,6 %	26,0 %
CC Les Balcons du Dauphiné	19,3 %	19,7 %	20,4 %
SCoT BRD	20,9 %	21,4 %	21,8 %

Part des logements de moins de 3 pièces dans le parc de résidences principales

Source : Insee, RP 2021



Objectif : Permettre au plus grand nombre de se loger dans de bonnes conditions et dans les communes de leur choix

Comment a évolué le parc social ?



+ 102 logements sociaux depuis 2019 (+3%)
3% de la construction neuve
6,8 % du parc de résidences principales (2021)



Un retard engagé dans la production de logements sociaux malgré une production neuve soutenue . Le contexte de crise depuis 2020 a pu ralentir la politique d'investissement des bailleurs sur certains secteurs. La traduction des orientations du SCoT dans les PLH devrait permettre de concrétiser davantage ces objectifs.



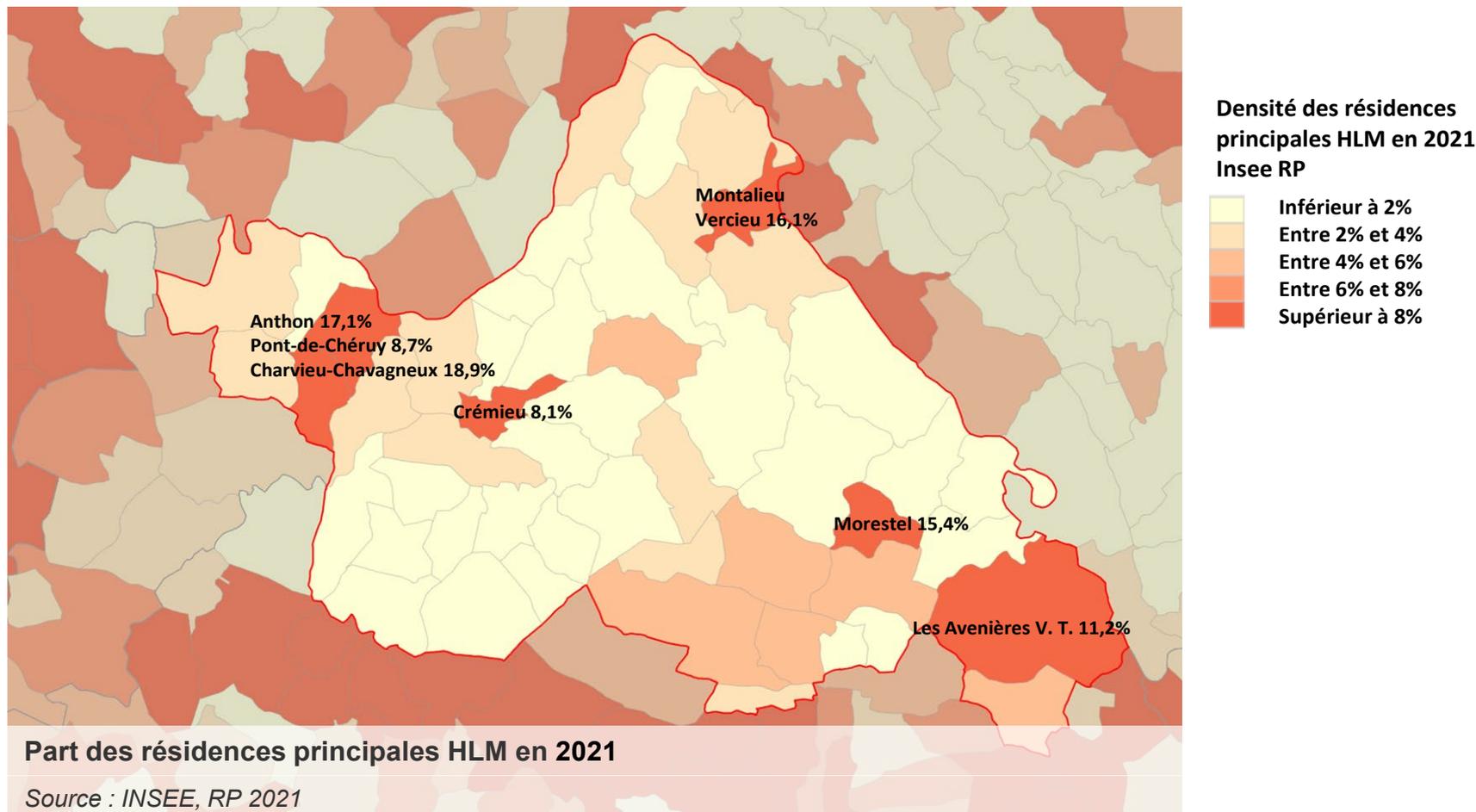
Objectif à horizon 2040 :
20% de la production de logements des polarités de bassin de vie
10% de la production des logements des autres communes
2175 logements à produire

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	1 448	1 448	1 448	1 439	1 439	1 433
CC Les Balcons du Dauphiné	1 888	1 880	1 872	1 811	1 822	1 801
SCoT BRD	3 336	3 328	3 320	3 250	3 261	3 234

Nombre de logements sociaux

Source : DREAL, RPLS 2024

Un parc social très concentré géographiquement



Résidences principales HLM 2021

- BRD : 2 943 logements (6,8%)
- CCBD : 1 645 logements (5,1%)
- LYSED : 1 298 logements (11,6%)

Résidences principales HLM 2015

- BRD : 2 778 logements (7,0%)
- CCBD : 1 495 logements (5,1%)
- LYSED : 1 283 logements (12,8%)



Objectif : Permettre au plus grand nombre de se loger dans de bonnes conditions et dans les communes de leur choix

Comment a évolué le parc social ?



Les actions portées par les Communautés de Communes qui viennent conforter les objectifs du SCOT

PLH 2015–2025 prorogé jusqu'en 2027

Le Programme Local de l'Habitat des Balcons du Dauphiné s'organise autour de cinq orientations stratégiques au travers desquelles onze actions guident la politique intercommunale en matière d'habitat et de logement :

- Orientation n°1 : améliorer le parc existant (parc privé et parc social) ;
- Orientation n°2 : assurer le développement résidentiel du territoire et engager une stratégie foncière ;
- Orientation n°3 : développer l'offre locative et abordable ;
- Orientation n°4 : prendre en compte les besoins spécifiques : notamment l'hébergement d'urgence et l'accueil des gens du voyage ;
- Orientation n°5 : piloter le PLH et les observatoires..

+ 225 LLS accompagnés dans le cadre des garanties d'emprunt depuis 2019 (dont 101 en projet sur 2025–2026)

PLH en cours de réalisation





Orientations DOO/PADD	Objectifs chiffrés	Question évaluative	Indicateur	Tendance
Données de cadrage	+ 23 000 habitants Population en 2018 : 103 000 habitants Projection 2040 : 126 000 habitants (+0,9%/an)	Comment le nombre d'habitant a-t-il évolué ?	+ 3 008 habitants entre 2015 et 2021 (+0,7% par an)	Conforme aux objectifs
	De 3,2 personnes par ménage en 1968 à 2,6 en 2011, estimation à 2,3 en 2040	Comment la taille moyenne des ménages a-t-elle évolué ?	2,5 personnes par ménage en 2021	Conforme aux objectifs
Maîtriser l'urbanisation et limiter la consommation d'espace	le Scot fixe des objectifs plafonds d'artificialisation des sols par secteurs pour le développement de l'habitat à l'horizon 2040 : LYSED: 140 ha, CC Balcons 410 ha	Comment a évolué la consommation d'espaces ? (Observatoire national de l'artificialisation)	119 ha consommés pour l'habitat (30 ha/an) entre 2019 et 2023 98 ha sur la CCBD et 21 ha sur la Lysed	Conforme aux objectifs
Regrouper l'urbanisation	Dans les secteurs secondaires et les hameaux, la production de logements ne pourra dépasser 20% de la production totale de la commune	Les noyaux urbains ont-ils été le lieu privilégié de l'urbanisation ? (Sit@del)	64 % des logements autorisés en centralité (enveloppes urbaines principales)	Conforme aux objectifs
Mobiliser prioritairement le renouvellement urbain et le potentiel foncier situé dans le tissu urbain constitué		Les tissus déjà urbanisés ont-ils été le lieu privilégié de l'urbanisation ? (Sit@del - Urbalyon)	87 % des logements supplémentaires produits au sein de l'enveloppe urbaine	Conforme aux objectifs
Renforcer l'armature urbaine	14000 nouveaux logements entre 2018 et 2040	Le rythme de construction et sa répartition polarités / villages sont-ils conformes aux orientations ? ((Sit@del - Urbalyon)	55 % des logements supplémentaires produits dans les polarités	Proche de l'objectif
Adapter le développement résidentiel à la morphologie et au contexte des territoires	Répartition individuel / groupé / collectif (page 46)	La répartition des nouvelles constructions est-elle conforme ? (Sit@del)	53 % des logements neufs en collectif	Proche de l'objectif
Faire face aux évolutions sociologiques et démographiques	//	Assiste-t-on à un rééquilibrage du parc de logements pour répondre aux besoins de logements de petite taille et de taille moyenne ? (Sit@del)	21,8 % de moins de 3 pièces en 2021 (21,4 % en 2015) 48 % logements de moins de 3 pièces autorisés depuis 2019	Conforme aux objectifs
Permettre au plus grand nombre de se loger dans de bonnes conditions et dans les communes de leur choix	Objectifs de production de logements aidés	Comment a évolué le parc social ? (RPLS)	+ 102 logements sociaux depuis 2019 (+3%) 3% de la construction neuve 6,8 % du parc de résidences principales (2021)	Non-conforme aux objectifs



Environnement & Ressources



OBJECTIFS

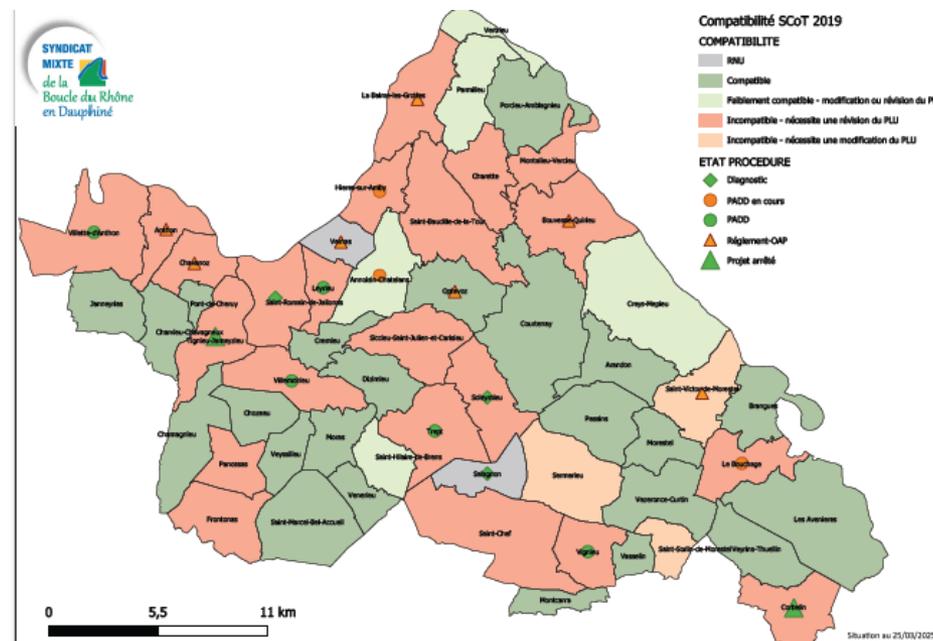
Le Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné s'inscrit dans une perspective d'urbanisme réfléchi, pragmatique et durable.

Le développement du territoire ne peut, consciemment, se faire au détriment de la préservation des ressources naturelles qui l'alimentent, ou de la qualité du cadre de vie qui fonde son attractivité.

- Protéger et mettre en valeur le grand paysage
- Préserver les cônes de vue, panorama et ouvertures visuelles
- Assurer la protection des réservoirs de biodiversité
- Améliorer la biodiversité dans le tissu urbain existant
- Garantir un approvisionnement durable en eau potable tout en préservant la qualité de la ressource
- Gérer les eaux pluviales et l'assainissement

Mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux

Note de lecture : les éléments de comparaison qui suivent prennent en compte les documents d'urbanisme approuvé à date. La mise en compatibilité en cours des documents d'urbanisme va donc amener à court terme à une amélioration de certains résultats.



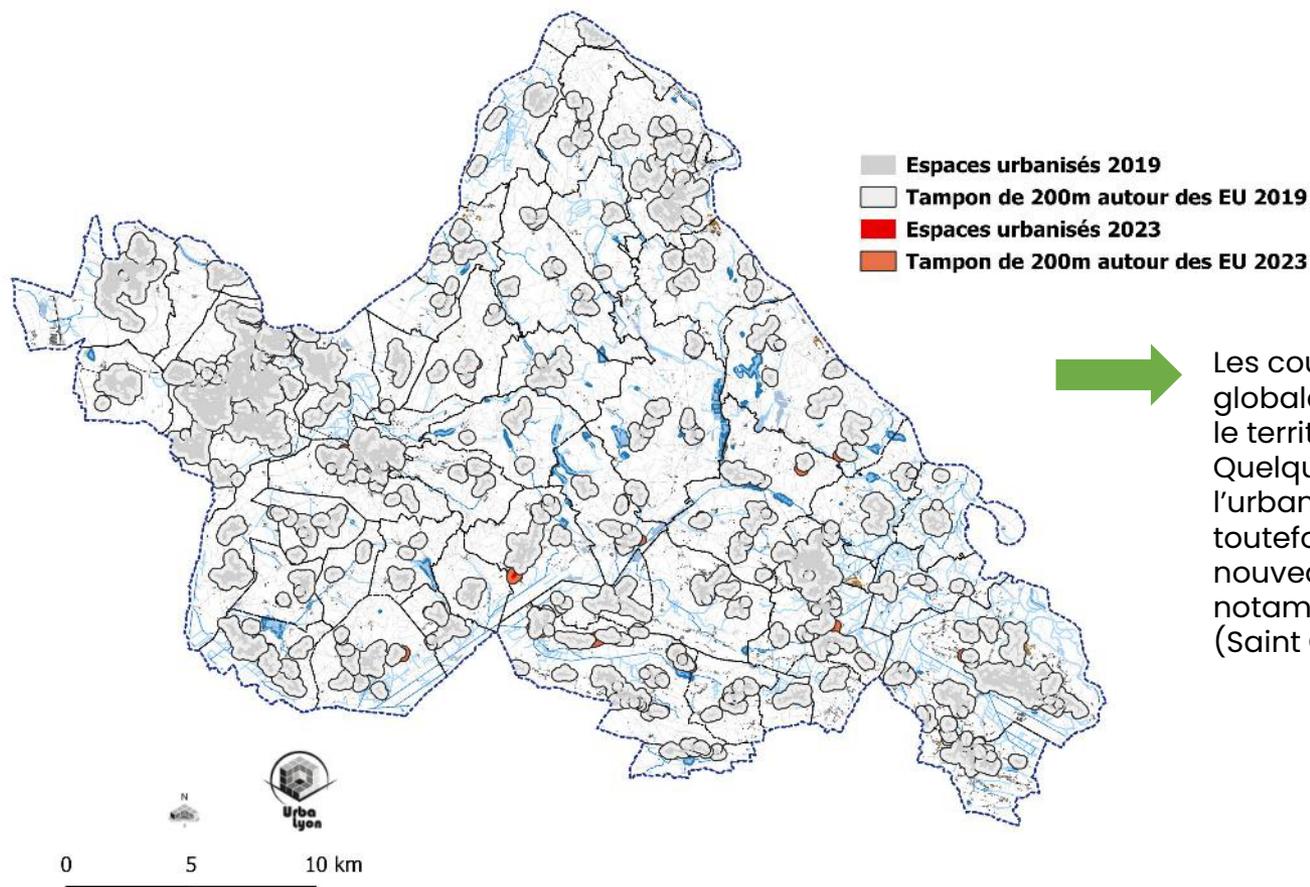
Etat de la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT – mars 2025

Source : SCoT



Objectif : Protéger et mettre en valeur le grand paysage

Les coupures d'urbanisation ont-elles été maintenues ?



Les coupures d'urbanisation ont globalement été maintenues sur le territoire.

Quelques secteurs à l'urbanisation linéaire sont toutefois plus sensibles aux nouveaux aménagements, notamment au sud du territoire (Saint Chef, Vézéronce-Curtin...)



Objectif : Protéger et mettre en valeur le grand paysage

L'urbanisation a-t-elle privilégié des formes compactes d'évolution de l'enveloppe urbaine ?



L'objectif de compacité a été globalement respecté dans les documents d'urbanisme. Pour autant, quelques projets de zones d'activités ont conservé des développements linéaires le long des voies

Zones à urbaniser

Source : GPU, PLU 2025



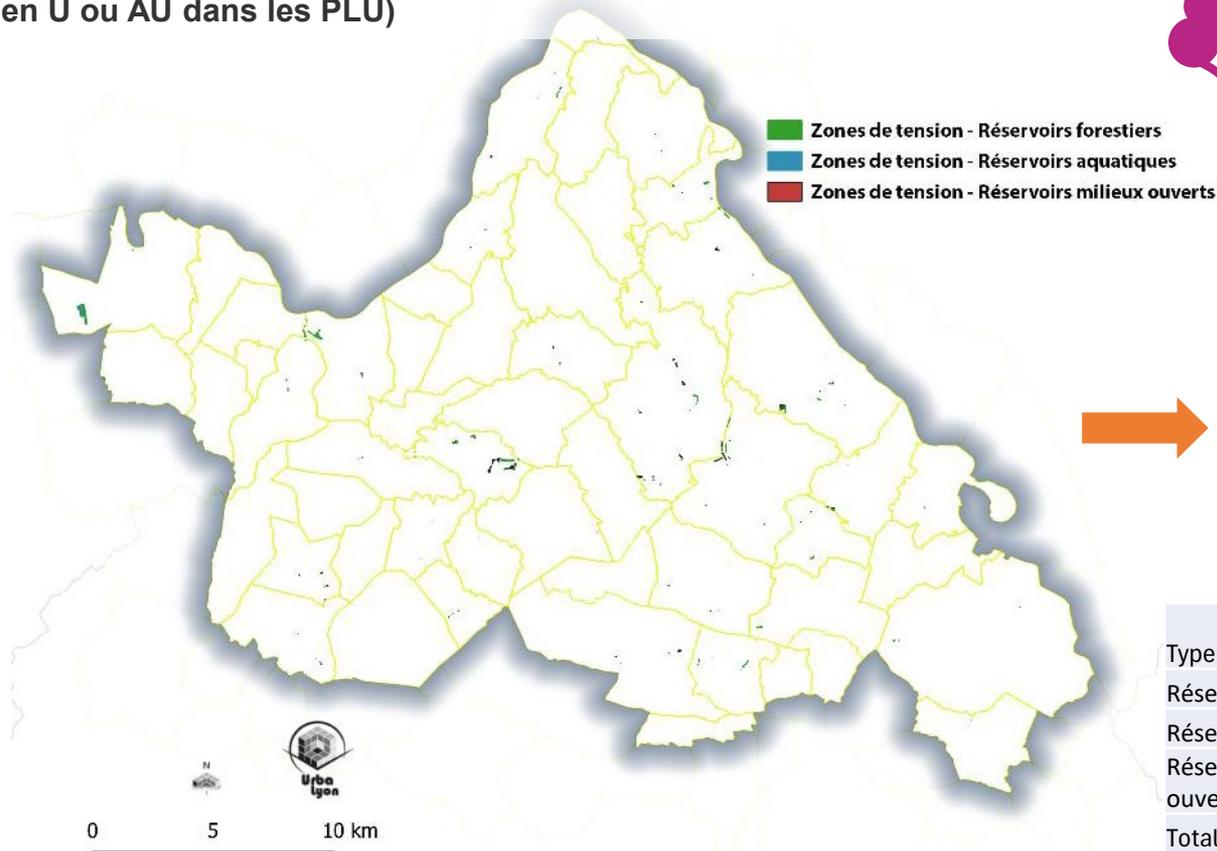
Objectif : Assurer la protection des réservoirs de biodiversité

Les réservoirs de biodiversité ont-ils été protégés ?

Les réservoirs forestiers ont-ils été protégés ?

Les réservoirs aquatiques ont-ils été protégés ?

Zones de tension (réservoirs de biodiversité classés en U ou AU dans les PLU)



55ha de réservoirs de biodiversité en tension

(classés en zones U ou AU dans les PLU)

2 % de la surface des réservoirs de biodiversité en tension

(classés en zones U ou AU dans les PLU)



Les réservoirs sont globalement bien protégés. Quelques communes connaissent néanmoins davantage de tensions : Dizimieu, Courtenay, Saint Romain de Jalonas, Creys-Mépieu...

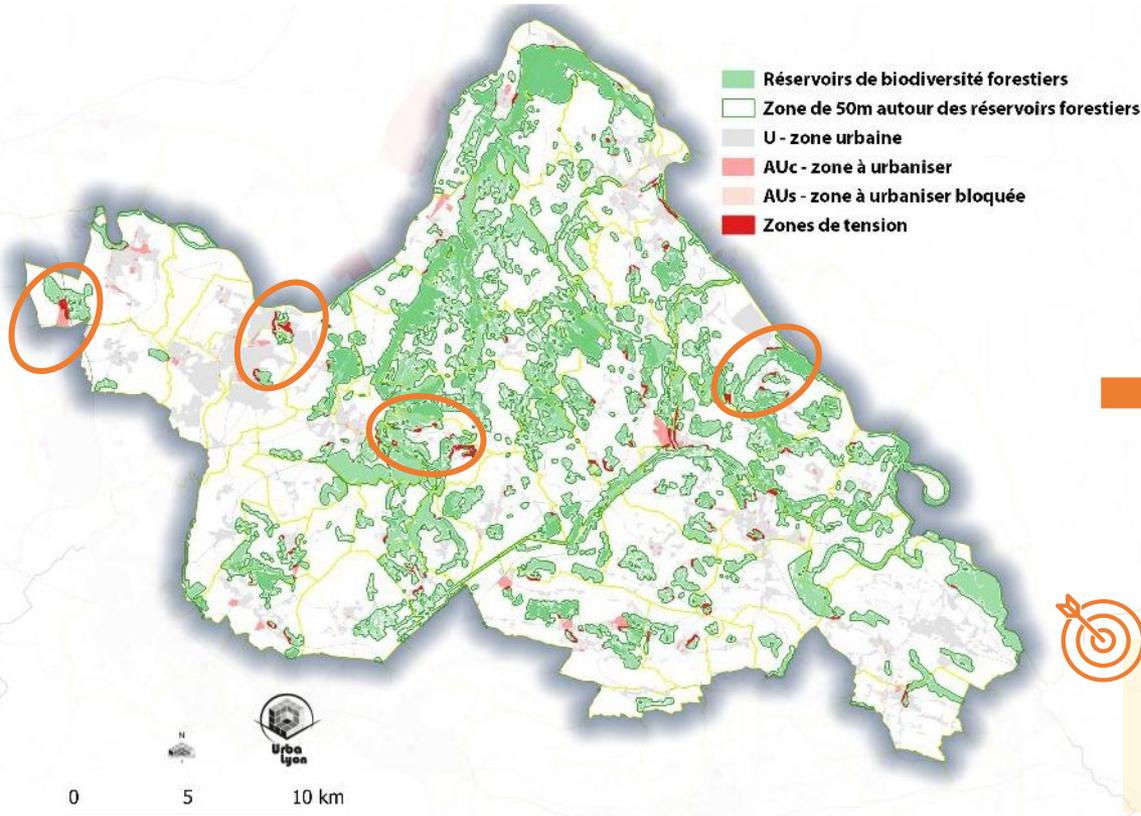
Type de milieu	Surface totale (ha)	Surface en tension (ha)	Part des surfaces en tension
Réservoirs humides	5 195	18	0,5%
Réservoirs forestiers	14 369	28	0,2%
Réservoirs Milieux ouverts	6 943	9	0,1%
Total Réservoirs	26 506	55	0,2%



Objectif : Assurer la protection des réservoirs de biodiversité

Les réservoirs forestiers ont-ils été protégés ?

Zones de tension (réservoirs de biodiversité forestiers classés en U ou AU dans les PLU)



28 ha de réservoirs forestiers en tension

(classés en zones U ou AU dans les PLU)

162 ha de la zone de préservation des réservoirs forestiers (50m) en tension

(classés en zones U ou AU dans les PLU)
Dont 27h en zone AU



Les réservoirs forestiers ont été globalement bien respectés même s'il existe quelques zones de tension qui subsistent. L'essentiel des zones de tension concernent des zones déjà urbanisées avant l'objectif de 2019.



Objectif à horizon 2040 :

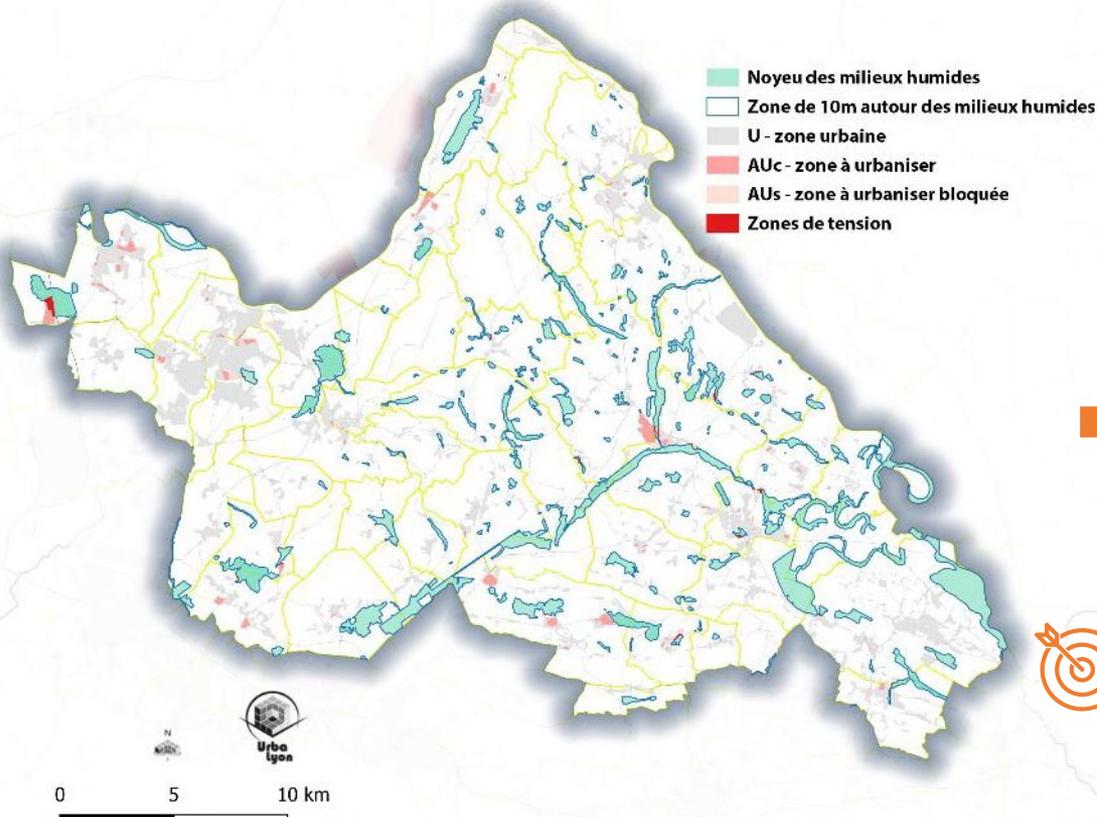
Minimum 50m d'inconstructibilité entre le réservoir forestier et les zones urbaines ou à urbaniser



Objectif : Assurer la protection des réservoirs de biodiversité

Les réservoirs humides ont-ils été protégés ?

Zones de tension (réservoirs de biodiversité humides classés en U ou AU dans les PLU)



18 ha de réservoirs humides en tension

(classés en zones U ou AU dans les PLU)

18 ha de la zone de préservation des réservoirs humides (10m) en tension

(classés en zones U ou AU dans les PLU)
Dont 14ha en zone AU



Les réservoirs humides ont été globalement bien respectés même s'il existe quelques zones de tension qui subsistent. Point de vigilance : les zones de tension concernent d'abord des zones à urbaniser.



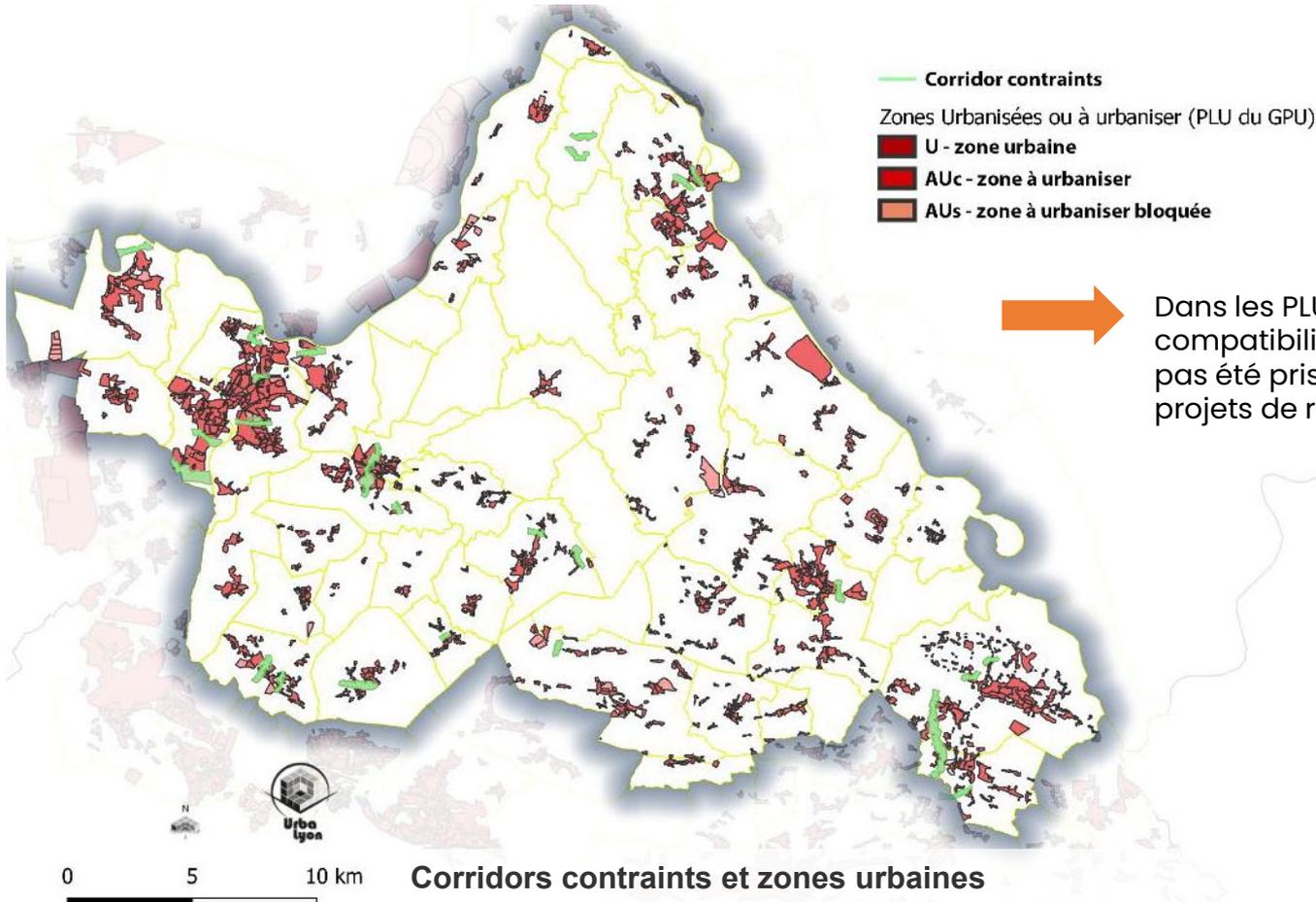
Objectif à horizon 2040 :

Minimum 10m d'inconstructibilité depuis les limites d'un réservoir aquatique



Objectif : Préserver et restaurer les espaces perméables et corridors écologiques

Les corridors écologiques sont-ils protégés ?



Dans les PLU non-révisés et mis en compatibilité avec le SCoT, les corridors n'ont pas été pris en compte. Ils le sont dans les projets de révision.

Corridors contraints et zones urbaines

Source : SCoT BRD 2019, Corridors contraintes ; GPU, PLU 2025



Objectif : Assurer la protection des réservoirs de biodiversité
Objectif : Préserver et restaurer les espaces perméables et corridors écologiques



Les actions portées par les Communautés de Communes qui viennent conforter les objectifs du SCOT

➤ **Réalisation de l'ABC de la biodiversité (20 communes)**

En complémentarité du travail mené sur les communes concernées par une Natura 2000, le territoire a engagé une démarche visant à acquérir et partager une meilleure connaissance de la biodiversité afin de faire connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel

➤ **Compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)**

La CCBD a intégré la gestion de plusieurs centaines d'hectares de milieux humides et s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan de Gestion des Zones Humides

➤ **Élaboration en cours d'aires protégées**



**ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DES
BALCONS DU DAUPHINÉ**

Rapport final
Septembre 2024



Rapport technique et financier en complément au rapport scientifique de l'ABC :
MAGLO M., 2024. Atlas de la biodiversité communale des Balcons du Dauphiné. Faune, flore, habitats naturels et enjeux de biodiversité. Atlas
cartographique et plan d'actions. Communauté de communes des Balcons du Dauphiné. 234 p.





Les actions portées par les Communautés de Communes qui viennent conforter les objectifs du SCOT



➤ **Réalisation de deux schémas directeurs eau et assainissement** sur les 27 communes composant la régie communautaire

Pour les communes restantes, ce sont deux syndicats qui gèrent l'eau et l'assainissement au sein duquel la communauté de communes intervient par le mécanisme de la substitution représentation :

- Le Syndicat des Eaux des Abrets (SEA) pour 6 communes,
- Le Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines de Catelan (SEPECC) pour 14 communes



➤ **Schéma directeur d'eau potable**

- **2 agglomérations d'assainissement** : celui de la LYSED et celui de Jonage où sont rattachées les communes de Janneyrias et de Vilette-d'Anthon



Objectif : Garantir un approvisionnement durable en eau potable tout en préservant la qualité de la ressource

La disponibilité de la ressource en eau est-elle cohérente par rapport aux perspectives de développement ?



Communauté de Communes



Lyon Saint Exupéry
en Dauphiné

Le bilan besoin-ressource issue du schéma directeur d'eau potable démontre que les capacités de production d'eau du SYPENOI (mise en service du forage F7 prévue pour 2025 et transformation du site d'Anthon en exhaure/reprise à horizon 2030) permettront d'atteindre un bilan besoin-ressource équilibré à horizon 2040.



Le territoire de la régie se caractérise par 21 captages actifs, répartis sur 15 communes, le plus important étant le champ captant de Pre Bonnet situé sur la commune d'Optevoz avec un débit moyen de prélèvement 3 285 m³ /j.

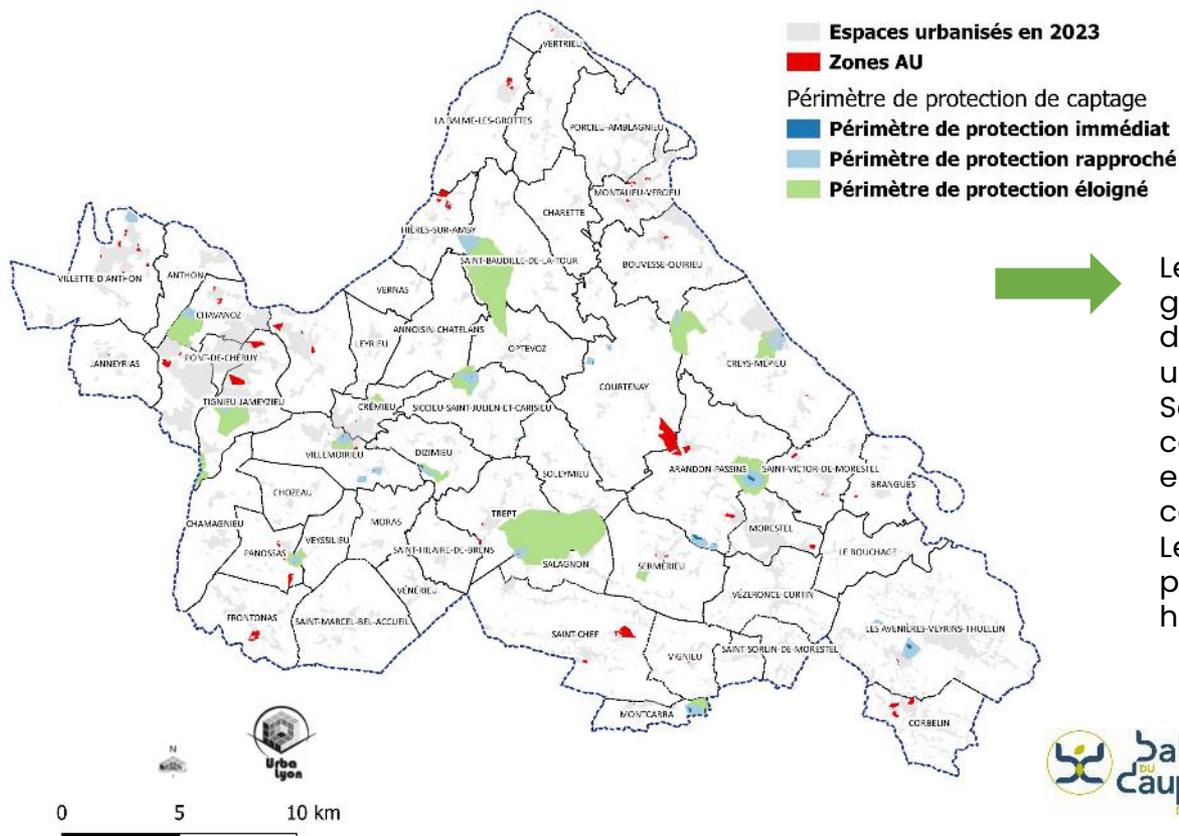
Sur le périmètre en DSP, le rendement moyen est de 78,6% sur la commune de Crémieu (DSP SUEZ) et 48,21% sur le service de Montalieu Vercieu et Porcieu Amblagnieu (DSP SAUR). Pour le territoire de la régie, le rendement seuil objectif du réseau prévu par ce décret est de 66.84 % pour 2023.

L'un des enjeux majeurs reste la sécurisation de la ressource avec la préservation des périmètres de captage (périmètres réglementaires et DUP en cours) et l'interconnexion des réseaux.



Objectif : Garantir un approvisionnement durable en eau potable tout en préservant la qualité de la ressource

Les périmètres de captage sont-ils préservés ?



Les périmètres de captage sont globalement bien préservés (en-dehors des zones urbaines et des zones à urbaniser).

Seule la commune de Creys-Mépieu est concernée par une superposition des espaces urbanisés et du périmètre de captage.

Les enjeux sont davantage liées aux pollutions liées aux activités humaines hors tissus urbains.



En 2022, l'indice de protection des ressources est de 47,9% sur le périmètre de la régie des eaux.



Objectif : Assainissement

Les capacités des réseaux sont-elles cohérentes par rapport aux perspectives de développement ?



Sur l'agglomération d'assainissement de LYSED, l'achèvement des travaux d'extension de la station d'épuration ont permis d'augmenter la capacité de traitement des eaux usées de 27 000 EH à 40 000 EH, ce qui nous permet de faire face à un accroissement de la population maîtrisé du territoire à horizon 2040. Toutefois, vu la demande croissante en logements sur l'agglomération d'assainissement de LYSED (Anthon, Charvieu-Chavagneux, Chavanoz, Pont-de-Chéruy et Tignieu-Jamezieu), la capacité pourrait être relativement vite atteinte si la croissance du territoire n'était pas mesurée.

Sur l'agglomération d'assainissement de Jonage (Janneyrias et Villette d'Anthon), la STEP de Jonage ne présente pas d'insuffisance particulière et sa capacité permet de faire face à un accroissement mesuré de la population dans les années qui viennent.



En 2023, environ 17 857 abonnés raccordés au réseau d'assainissement sur le territoire de la régie dont environ 75,3% situés sur le secteur de la régie directe, soit un taux de raccordement d'environ 86%.

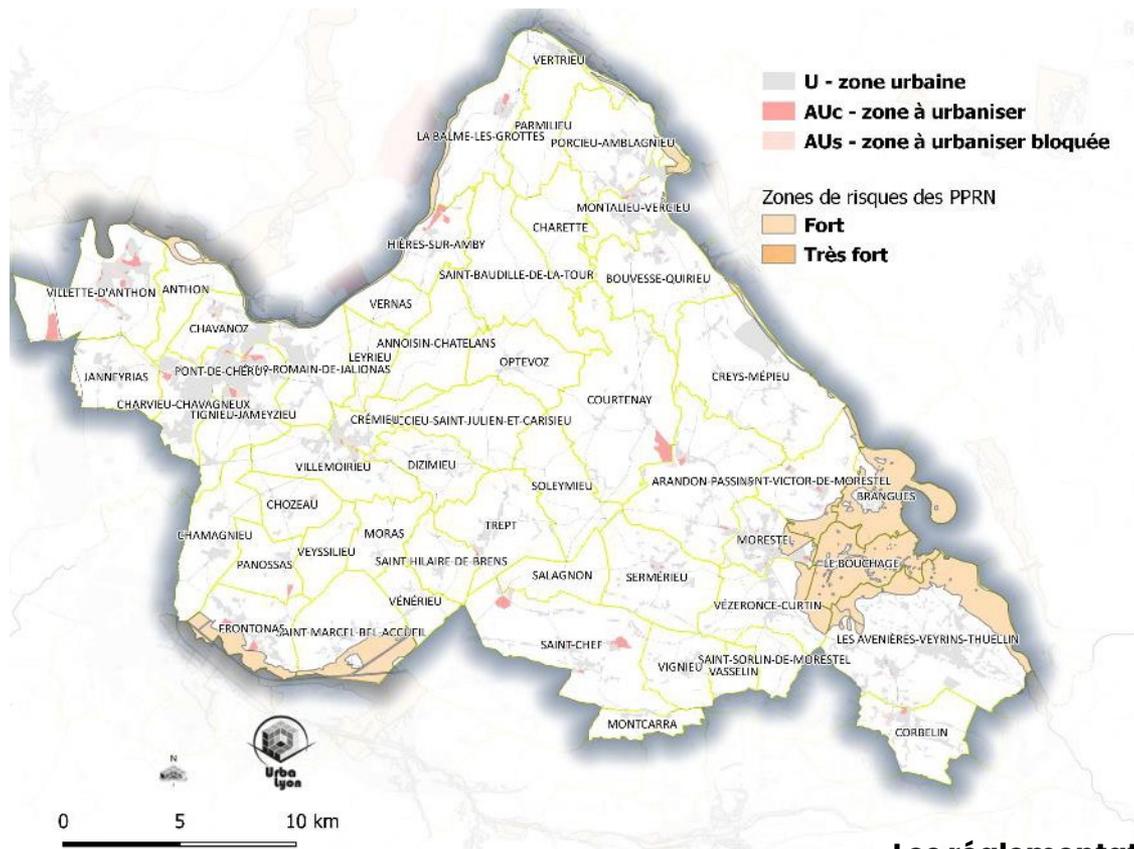
Les eaux usées collectées sur le territoire de la régie des eaux sont traitées via 29 stations de traitement avant le rejet au milieu naturel. Le principal ouvrage de dépollution est la station du Girondan, d'une capacité de 20 000 équivalent-habitant traitant les eaux usées de 6 communes (Saint-Romain-de Jalionas, Leyrieu, Crémieu, Dizimieu, Villemoirieu et Chozeau).

Lors du transfert de compétences, les programmes d'investissements des anciennes structures ont été repris par la régie des eaux afin de mettre en conformité les systèmes d'assainissement. L'ensemble des dossiers en cours sur le territoire, soit environ 20 opérations de travaux, ont servi de base pour l'établissement du programme pluriannuel des investissements 2020, 2021, 2022 et 2023.



Objectif : Les risques naturels

Les populations sont-elles mieux protégées des risques naturels ?



Le risque est davantage connu avec la mise en œuvre des différents périmètres de prévention des risques naturels sur le territoire.

Certains secteurs sont particulièrement contraints, notamment au niveau des communes du Bouchage et de Brangues

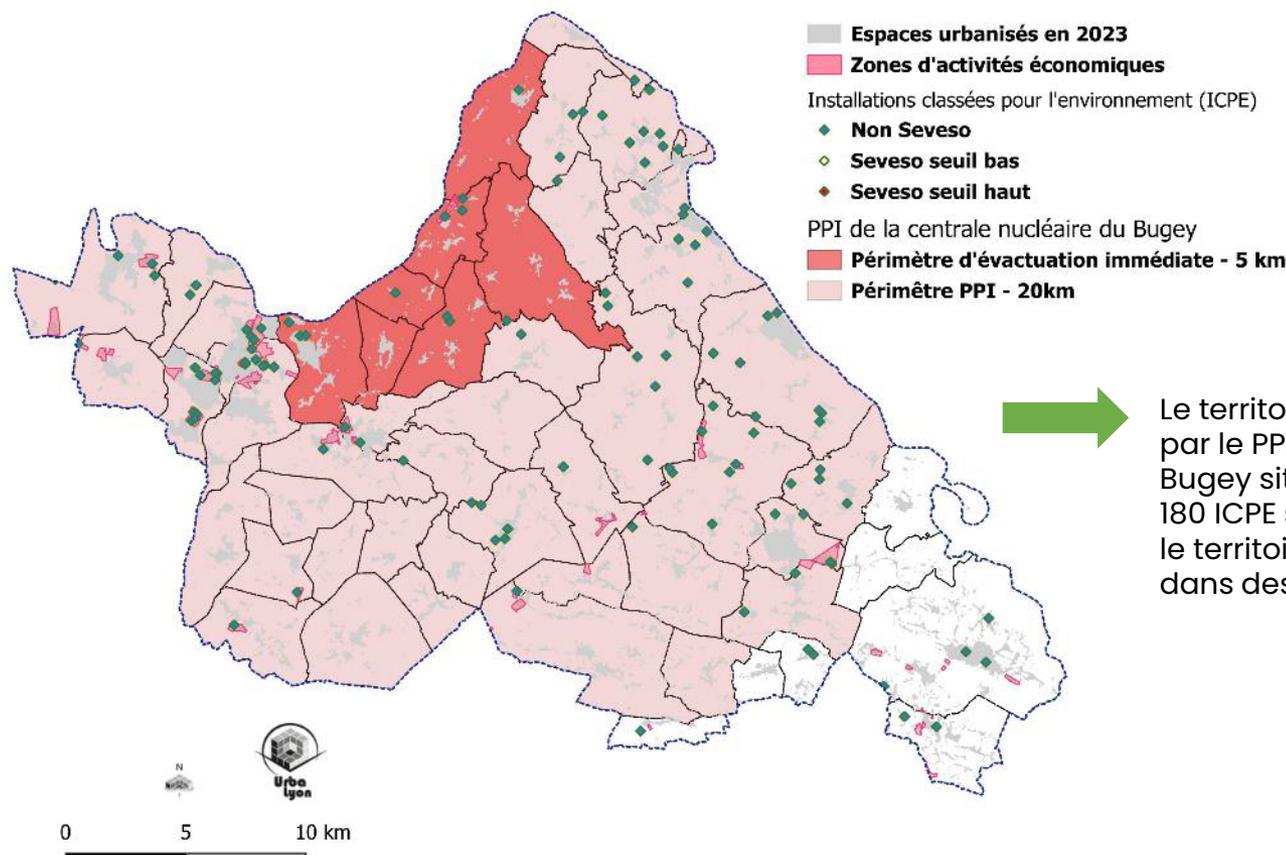
Espaces urbanisés exposés aux risques

Les réglementations liées aux risques (PPR) sont complétées par des connaissances mises à jour avec les services de l'Etat dès qu'un document d'urbanisme est mis à jour



Objectif : Les risques technologiques

Les populations sont-elles mieux protégées des risques technologiques ?



Le territoire est essentiellement concerné par le PPI de la centrale nucléaire du Bugey située sur le territoire voisin. 180 ICPE sont comptabilisés en 2024 sur le territoire dont certaines sont localisées dans des tissus résidentiels mixtes.

Espaces urbanisés exposés aux risques technologiques

Source : DREAL, PPRN ;



Objectif : Maitrise des consommations énergétiques

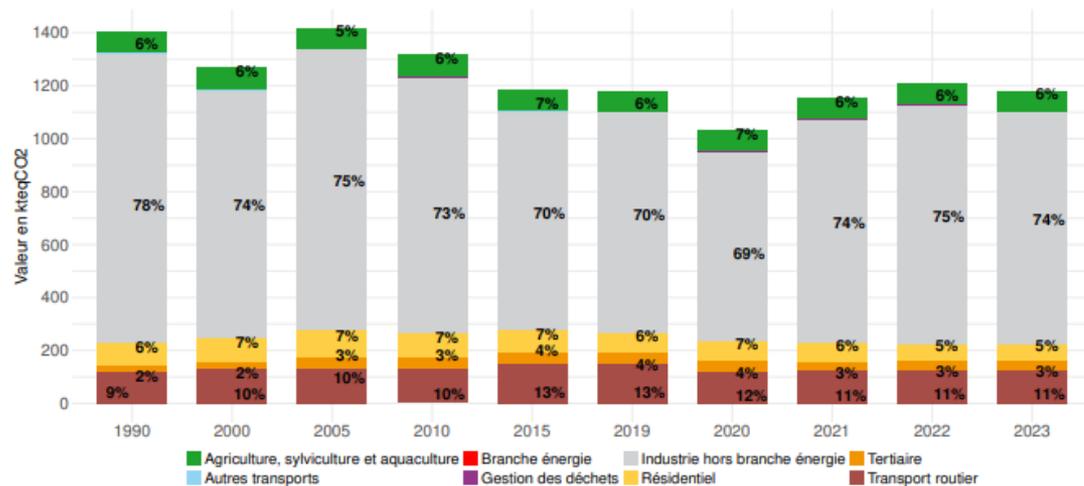
La consommation d'énergie a-t-elle été maîtrisée ?



-24 % d'émissions de Gaz à effets de serre depuis 2015
74 % des émissions liées au secteur de l'industrie



Des émissions en baisse, essentiellement liée à l'effort industriel de sobriété énergétique ces dernières années.



Emissions de GES par grands secteurs



Objectif : Maitrise des consommations énergétiques

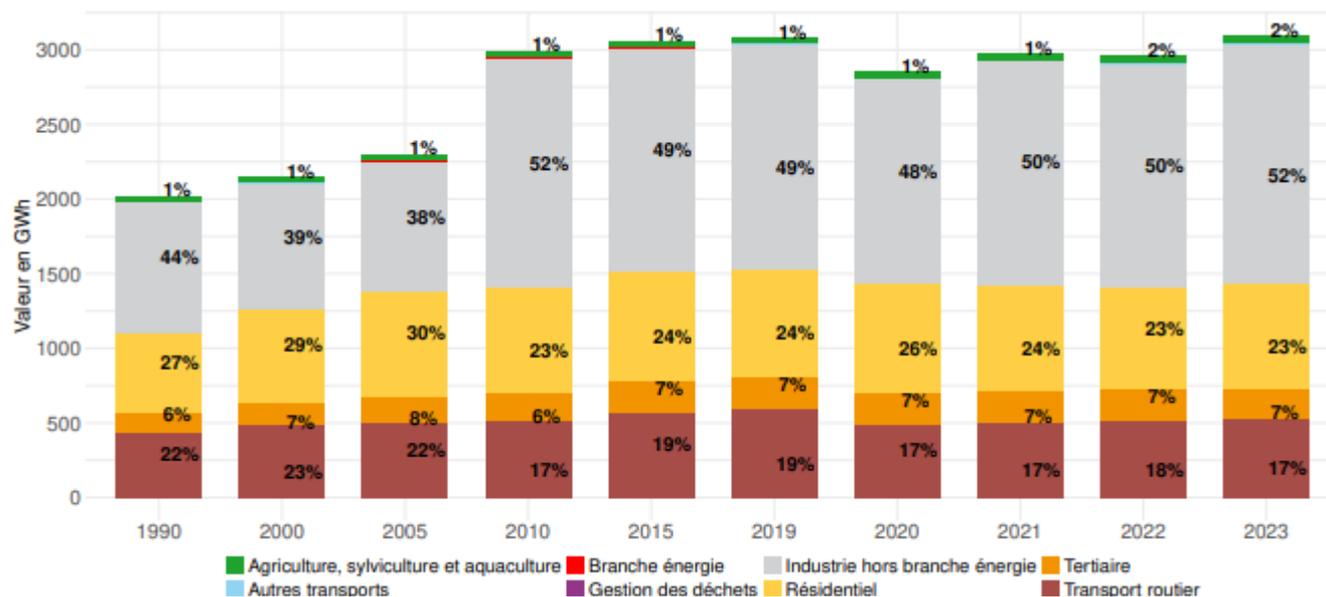
La consommation d'énergie a-t-elle été maîtrisée ?



+1 % de consommation d'énergie depuis 2015
52 % de la consommation est faite par l'industrie



La consommation d'énergie est relativement stable depuis 2010 malgré l'augmentation des usages. La part importante de l'industrie dans ces consommations montre un fort enjeu de décarbonation du secteur. La présence d'entreprises de la cimenterie, très consommatrice d'énergie, impacte ce bilan mais des expérimentations de décarbonation du secteur sont en cours.



Consommation d'énergie par grands secteurs



Objectif : Permettre le développement des énergies renouvelables

La production d'énergies renouvelables a-t-elle progressé sur le territoire ?



X2,5 la production de bois-énergie depuis 2015 (435 000 kWh en 2023)

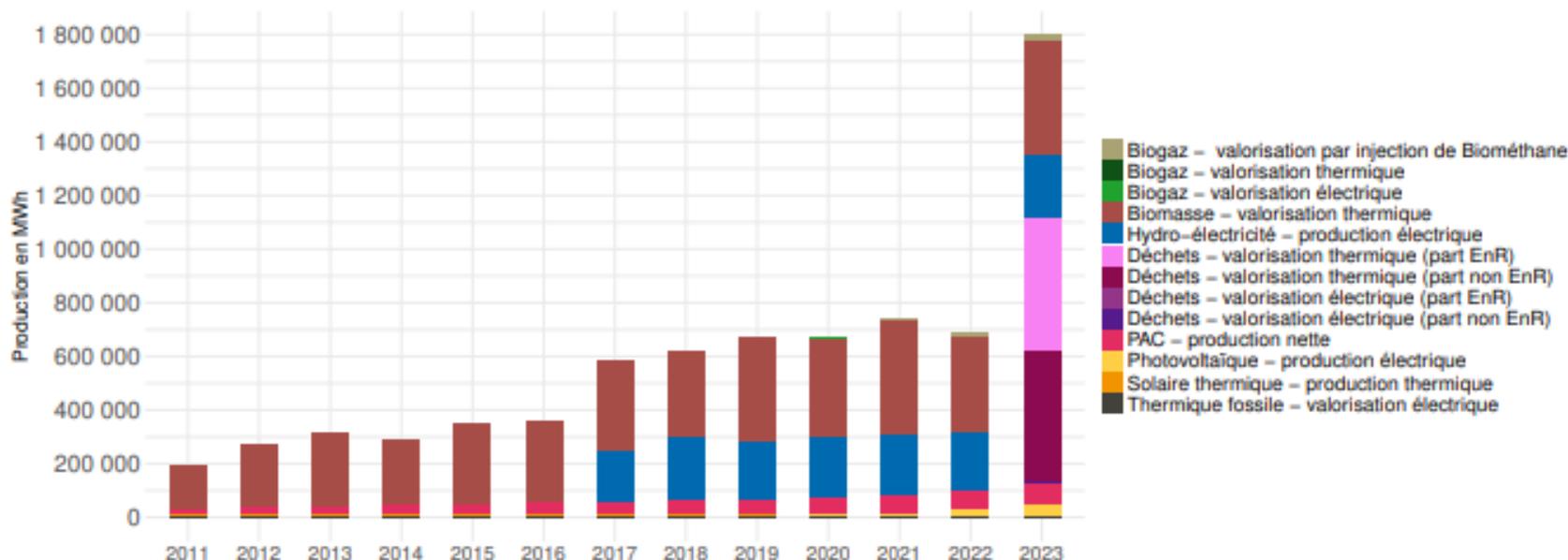
+ 493 000 kWh en 2023 par la création d'une filière Déchets

X10 la production photovoltaïque depuis 2015 (41 000 kWh en 2023)



Le territoire a largement augmenté ses capacités de production énergétique ces dernières années, en s'appuyant d'abord sur le thermique (déchets et biomasse).

Le photovoltaïque a connu un développement important mais reste encore très anecdotique.





Objectif : Permettre le développement des énergies renouvelables



Les actions portées par les Communautés de Communes qui viennent conforter les objectifs du SCOT

➤ **Le bilan à mi-parcours du PCAET sera produit en 2025**

➤ **La CCBD s'est engagée sur le photovoltaïque**, avec le soutien à une centrale villageoise, et la création d'une SAS intercommunale. La CCBD s'implique avec l'ensemble des communes pour la définition des zones d'accélération



➤ Le **PLH** dispose d'un axe ambitieux consacré à la rénovation du parc bâti avec la mise en place d'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** et de la plateforme **Balcons'Habitat** qui accompagnent les projets de réhabilitation et de rénovation énergétique des logements.

➤ **Le PCAET a été approuvé en janvier 2023**



Orientations d'aménagement pour préserver, dans les politiques d'aménagement, les ressources naturelles et agricoles



Orientations DOO/PADD	Objectifs chiffrés	Question évaluative	Indicateur	Tendance
Protéger et mettre en valeur le grand paysage	Minimum 200m de distance entre deux enveloppes urbaines	Les coupures d'urbanisation ont-elles été maintenues ?		Conforme aux objectifs
	//	L'urbanisation a-t-elle privilégié des formes compactes d'évolution de l'enveloppe urbaine ?		Proche de l'objectif
Assurer la protection des réservoirs de biodiversité	//	Les réservoirs de biodiversité ont-ils été protégés ?	55ha de réservoirs de biodiversité en tension (classés en zones U ou AU dans les PLU) 2 % de la surface des réservoirs de biodiversité en tension (classés en zones U ou AU dans les PLU)	Proche de l'objectif
	Minimum 50m d'inconstructibilité entre le réservoir forestier et les zones urbaines ou à urbaniser	Les réservoirs forestiers ont-ils été protégés ?	28 ha de réservoirs forestiers en tension (classés en zones U ou AU dans les PLU) 162 ha de la zone de préservation des réservoirs forestiers(50m) en tension (classés en zones U ou AU dans les PLU) Dont 27h en zone AU	Proche de l'objectif
	Minimum 10m d'inconstructibilité depuis les limites d'un réservoir aquatique	Les réservoirs aquatiques ont-ils été protégés ?	18 ha de réservoirs humides en tension (classés en zones U ou AU dans les PLU) 18 ha de la zone de préservation des réservoirs humides (10m) en tension (classés en zones U ou AU dans les PLU) Dont 14ha en zone AU	Proche de l'objectif
Préserver et restaurer les espaces perméables et corridors écologiques	//	Les corridors écologiques sont-ils protégés ?		Proche de l'objectif
Garantir un approvisionnement durable en eau potable tout en préservant la qualité de la ressource	//	La disponibilité de la ressource en eau est-elle cohérente par rapport aux perspectives de développement ?		Conforme aux objectifs
	//	Les périmètres de captage sont-ils préservés ?		Conforme aux objectifs
Assainissement	//	Les capacités des réseaux sont-elles cohérentes par rapport aux perspectives de développement ?		Conforme aux objectifs
Les risques naturels	//	Les populations sont-elles mieux protégées des risques naturels ?		Proche de l'objectif
Les risques technologiques	//	Les populations sont-elles mieux protégées des risques technologiques ?		Conforme aux objectifs
Maîtrise des consommations énergétiques	//	La consommation d'énergie a-t-elle été maîtrisée ?	+1 % de consommation d'énergie depuis 2015 52 % de la consommation est faite par l'industrie	Conforme aux objectifs
Permettre le développement des énergies renouvelables	//	La production d'énergies renouvelables a-t-elle progressé sur le territoire ?	X2,5 la production de bois-énergie depuis 2015 (435 000 kWh en 2023) + 493 000 kwh en 2023 par la création d'une filière Déchets X10 la production photovoltaïque depuis 2015 (41 000kWh en 2023)	Conforme aux objectifs



Mobilités



OBJECTIFS

Améliorer le fonctionnement du réseau routier

- Hiérarchiser le réseau routier à l'échelle de la Boucle du Rhône en Dauphiné
- Améliorer les connexions au réseau routier et autoroutier extérieur
- Définir des aménagements alternatifs pour apaiser les centralités urbaines et fluidifier les secteurs routiers les plus congestionnés

Développer les transports collectifs et les services à la mobilité

- Renforcer les liaisons TC interurbaines avec les territoires voisins et entre les principales polarités du Scot
- Développer une stratégie de covoiturage
- Développer des solutions de mobilités alternatives à la voiture individuelle à l'échelle des différents secteurs, en lien avec les principales polarités voisines

Prendre en compte les modes actifs dans les aménagements de voiries et d'espaces publics

- Améliorer le partage de la voirie et les parcours piétons au cœur des communes
- Développer des itinéraires cyclables continus et sécurisés à l'échelle communale et en lien avec les principales zones d'activités et de loisirs



L'évolution de la mobilité



89,3 % des actifs se rendent au travail en voiture en 2021
88,5% des actifs se rendent au travail en voiture en 2015



Le territoire est très dépendant à la voiture et cette dépendance s'est renforcée ces dernières années avec une part modale qui augmente alors qu'elle baisse de manière significative à l'échelle de l'InterScoT. Cela fait écho à la diminution parallèle du rapport emploi par actifs occupés : le territoire accueille de nombreux nouveaux actifs qui continuent de travailler dans les pôles voisins et de s'y rendre en voiture.

Déplacements domicile-travail Parts modales 2021

	LYSED	CCBD	BRD	IS
Voiture	87,2%	90,0%	89,3%	68,5%
Transports en commun	5,3%	2,6%	3,3%	16,5%
Pas de déplacement	3,1%	3,8%	3,6%	3,7%
Marche à pied	3,2%	2,3%	2,5%	6,6%
Vélo	0,6%	0,6%	0,6%	3,6%
Deux-roues motorisé	0,6%	0,7%	0,7%	1,2%

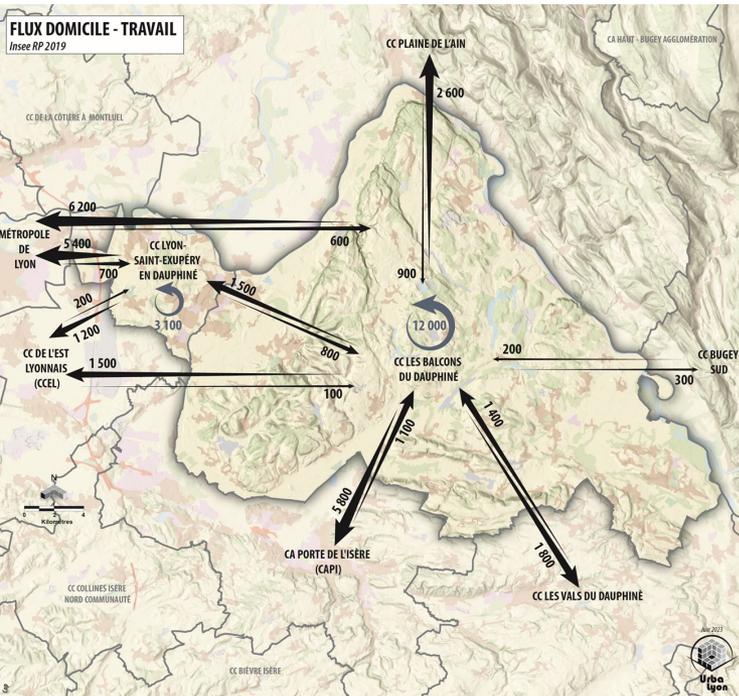
Source : Insee, RP 2021

Déplacements domicile-travail Parts modales 2015

	LYSED	CCBD	BRD	IS
Voiture	86,7%	89,1%	88,5%	69,6%
Transports en commun	5,0%	2,7%	3,3%	16,4%
Pas de déplacement	2,8%	4,3%	3,9%	3,9%
Marche à pied	3,9%	2,3%	2,7%	2,7%
Deux-roues	1,6%	1,6%	1,6%	3,4%



Des distances domicile-travail toujours plus importantes et marquées par les pôles d'emploi de la Métropole et la CAPI



Les habitants du périmètre d'étude parcourent des distances importantes et en hausse pour rejoindre leurs lieux de travail.

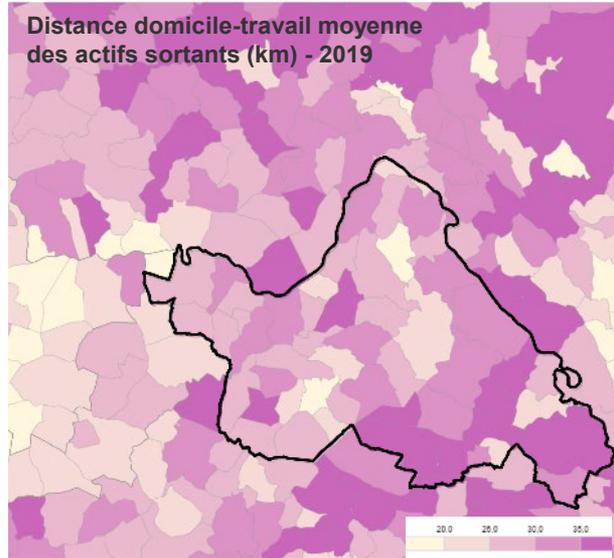
Des flux sortants importants vers la Métropole de Lyon... :

- BdD : 6 200 déplacements / jour (27% des flux sortants)
- LYSED : 5 450 déplacements / jour (45,3% des flux sortants)
- Flux entrants depuis la Métropole :
 - BdD : 600 déplacements / jour
 - LYSED : 700 déplacements / jour

... et d'autres territoires voisins :

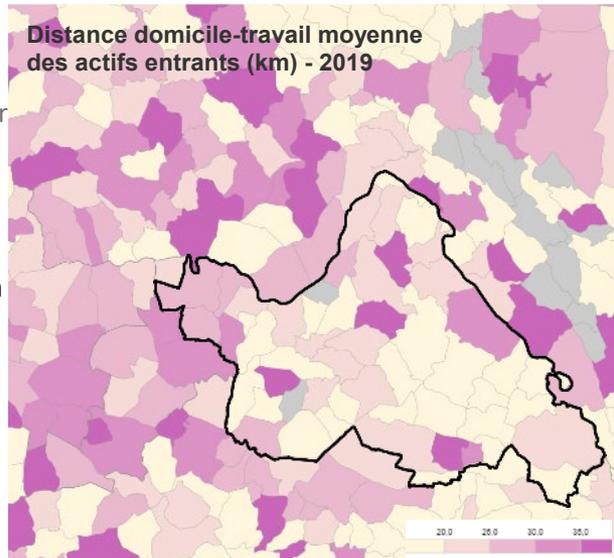
- CAPI : 6 600 déplacements / jour vers la CAPI (dont 88% depuis BdD)
- CCEL : 2 700 déplacements / jour vers la CCEL (dont 55% depuis LYSED)

2300 migrations pendulaires quotidiennes entre les deux EPCI de la Boucle du Rhône (1500 vers la LYSED, 800 vers BdD)



Médianes AURA :

- Entrants : 18,1 km
- Sortants : 26,6 km



Une dépendance à la voiture très marquée qui fragilise les ménages précaires

Déplacements domicile-travail
Parts modales 2021 – Insee RP

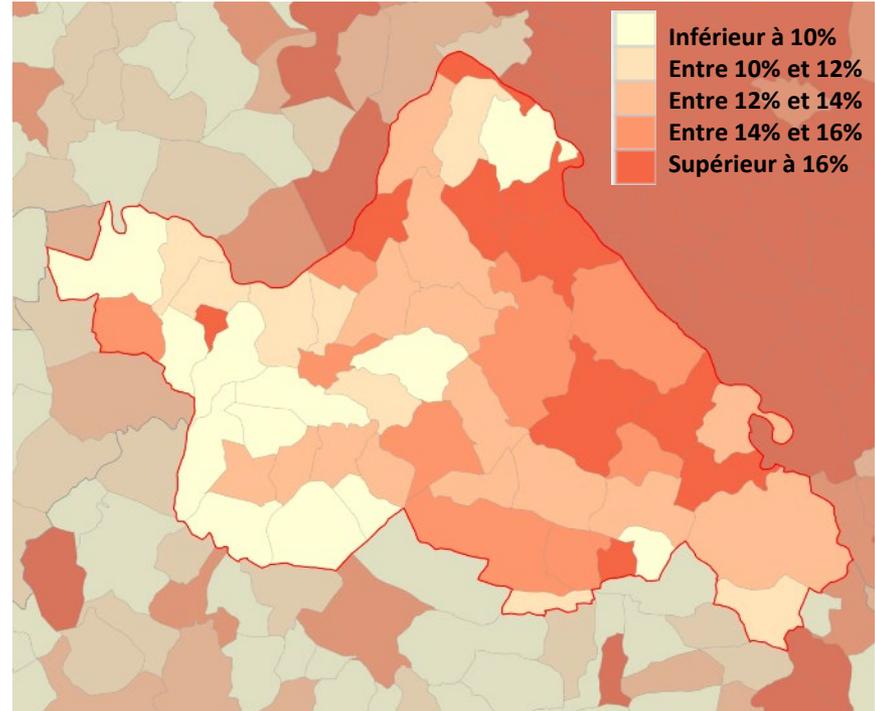
	LYSED	CCBD	BRD	IS
Voiture	87,2%	90,0%	89,3%	68,5%
Transports en commun	5,3%	2,6%	3,3%	16,5%
Pas de déplacement	3,1%	3,8%	3,6%	3,7%
Marche à pied	3,2%	2,3%	2,5%	6,6%
Vélo	0,6%	0,6%	0,6%	3,6%
Deux-roues motorisé	0,6%	0,7%	0,7%	1,2%

Déplacements domicile-travail
Parts modales 2015 – Insee RP

	LYSED	CCBD	BRD	IS
Voiture	86,7%	89,1%	88,5%	69,6%
Transports en commun	5,0%	2,7%	3,3%	16,4%
Pas de déplacement	2,8%	4,3%	3,9%	3,9%
Marche à pied	3,9%	2,3%	2,7%	2,7%
Deux-roues	1,6%	1,6%	1,6%	3,4%

Une dépendance à la voiture qui n’est pas neutre sur les finances des ménages : en 2021, 12,2% des ménages du SCoT BRD sont en situation de précarité énergétique liée à la mobilité quotidienne en voiture (LYSED : 11,4%, CCBD : 12,5%)

Part de ménages en précarité énergétique liée à la mobilité quotidienne en voiture en 2021



« La périurbanisation massive des classes populaires, loin des centres économiques et des pôles de décision, accentue la précarité énergétique. Ces ménages, contraints à l’automobile pour chaque déplacement, subissent de plein fouet la hausse du prix des énergies fossiles, ce qui impacte directement leurs conditions de vie. » Source : Guilluy, C. (2014). La France périphérique : Comment on a sacrifié les classes populaires. Flammarion.



Objectif : Améliorer le fonctionnement du réseau routier

Les connexions au réseau routier extérieur se sont-elles améliorées ?

Les secteurs congestionnés se sont-ils fluidifiés ?

Les circulations au sein des centralités urbaines se sont-elles apaisées ?



Le SCoT s'est engagé dans l'élaboration d'un diagnostic mobilité



Le territoire s'est engagé dans une série d'aménagements pour améliorer le fonctionnement du réseau routier :

- Requalification des D522 et D1075 : **non-engagé**
- Études pour la création d'un nouveau franchissement du Rhône : **en cours (mise en place de scénarios par le département)**
- Réalisation d'un contournement routier de Montalieu-Vercieu et de l'agglomération pontoise : **non-engagé**

Un trafic qui reste soutenu sur le territoire et ces abords

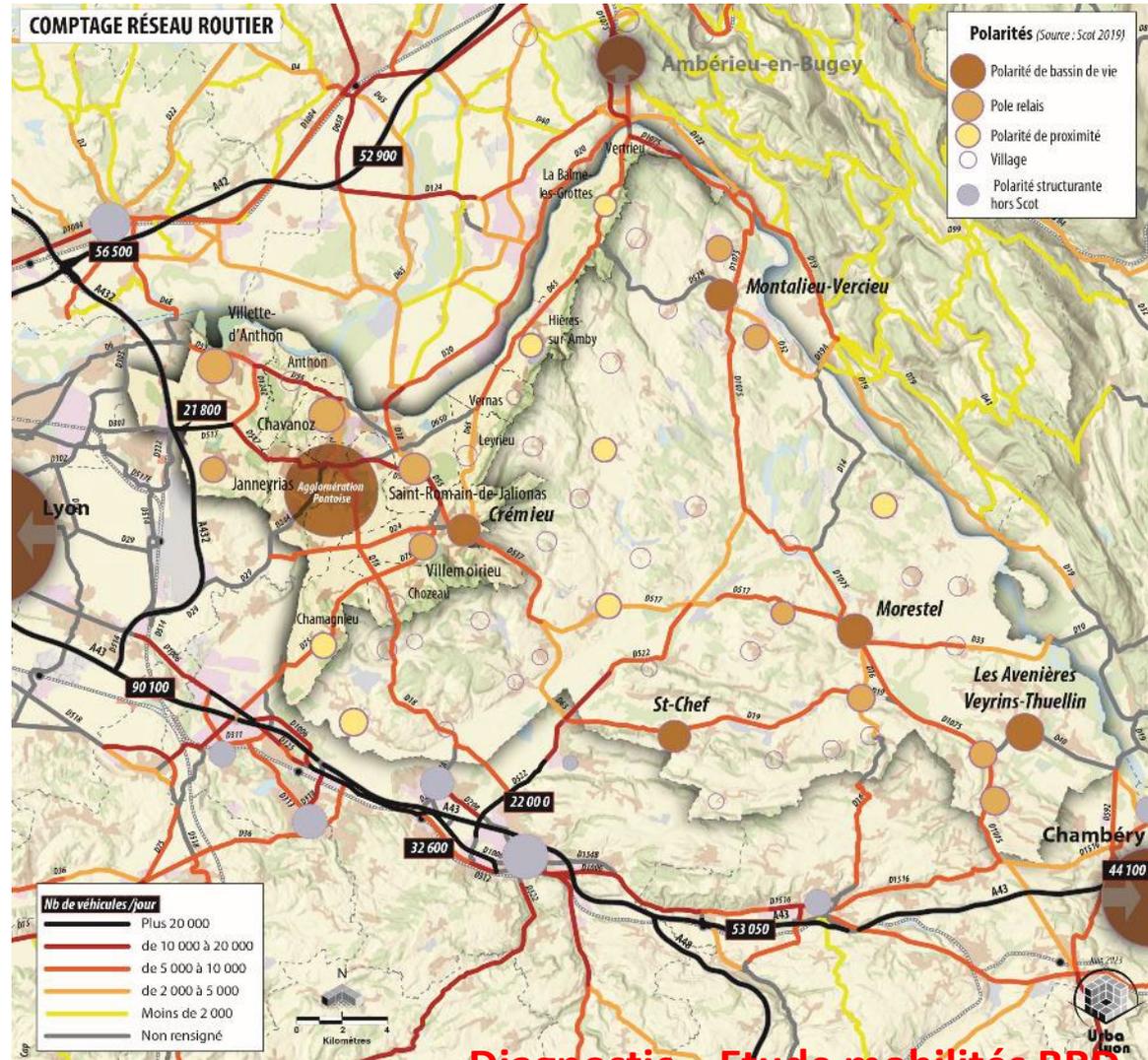
Des autoroutes très fréquentées qui bordent le territoire

- Plus de 20 000 véhicules par jour sur l'A42, l'A432, l'A43 et l'A48
- Une partie de l'A432 passent par l'ouest du territoire à Vilette-d'Anthon
- Un impact sur la D517 qui enregistre un trafic supérieur à 20 000 véhicules par jour sur une partie

Des départementales qui enregistrent un trafic particulièrement dense

- L'agglomération pontoise accueille un flux quotidien de véhicules compris entre 10 000 et 20 000 véhicules par jour
- Des flux très denses plus globalement au sein de la LYSED
- Des routes très fréquentées pour rejoindre les polarités extérieures de l'Ain et de la CAPI

Des flux importants de part et d'autre du Rhône, et sur les traversées des bourgs





Objectif : Développer les transports collectifs et les services à la mobilité

Les liaisons avec les territoires voisins et entre les principales polarités du SCoT ont-elles été renforcées ?

Le covoiturage a-t-il été développé ?



3,3 % des actifs se rendent au travail en transport en commun en 2021
3,3% des actifs se rendent au travail en transport en commun en 2015

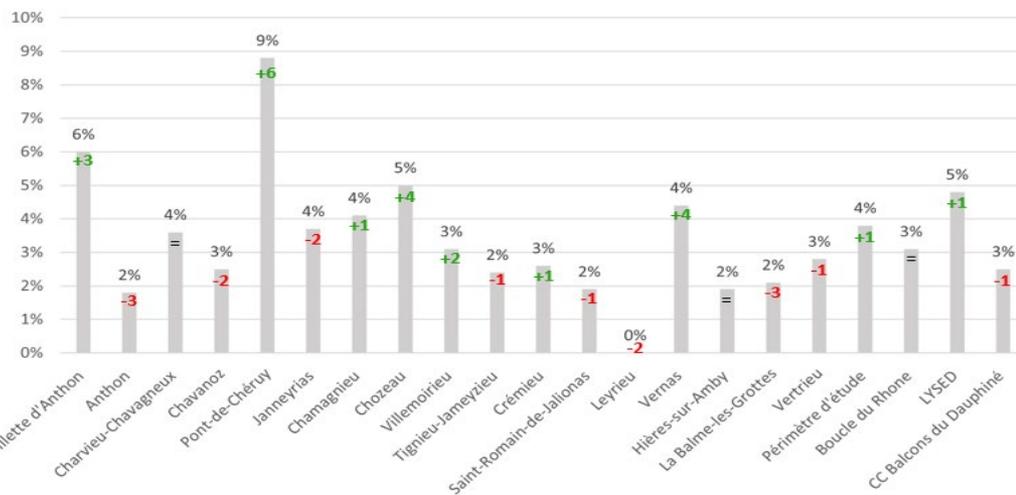


L'usage des TC est resté relativement stable dans les déplacements modulaires. Pour autant, ces pratiques sont relativement concentrées, essentiellement sur l'agglomération pontoise et Villette-d'Anthon.

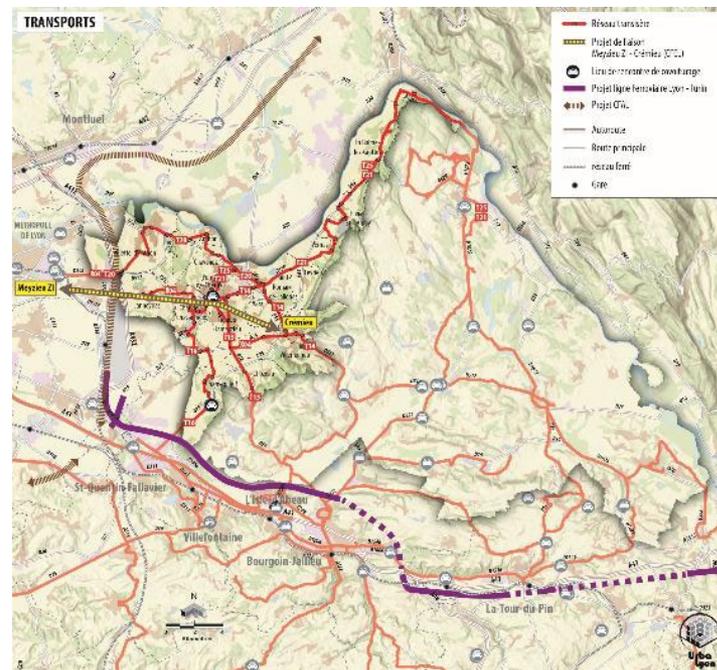


Lancement du projet de CEFL

Part des actifs utilisant les transports en commun comme mode principal le plus souvent utilisé pour aller travailler en 2019



+/- XX Evolution en 2008 et 2019 (en point)





Objectif : Développer les transports collectifs et les services à la mobilité

Les liaisons avec les territoires voisins et entre les principales polarités du SCoT ont-elles été renforcées ?

Le covoiturage a-t-il été développé ?



Les actions portées par les Communautés de Communes qui viennent conforter les objectifs du SCOT



Politique Mobilités (2022)

- > **Balcons mobilités covoiturage** (remplace Covoit'ici) :
- > **application Karos** (en lien avec CAPI et CCPA)
- > Transport à la demande



- > Signataire de la **charte des Aires de Covoiturage** et participe au **SDAC du SMT AML**.
- > **2 nouvelles aires de covoiturage en 2025 : Pont-de-Chéry et Chavanoz. Réaménagement de l'aire de Janneyrias**



Objectif : Prendre en compte les modes actifs dans les aménagements de voiries et d'espaces publics

Les itinéraires cyclables ont-ils été développés et sécurisés ?



3,8 % des actifs se rendent au travail en modes actifs en 2021
4,3% des actifs se rendent au travail en modes actifs en 2015



La part des modes actifs dans les déplacements pendulaires a reculé ces dernières années, notamment en lien avec l'allongement des distances moyennes à parcourir.



La Lysed et la CC des Balcons du Dauphiné se sont engagées dans la réalisation de schéma cyclables.



Les actions portées par les Communautés de Communes qui viennent conforter les objectifs du SCOT



- **Schéma directeur cyclable / Schéma d'accès cyclable aux services de proximité** (700km à terme d'itinéraires cyclables)
- **Service de location de vélos à assistance électrique**

Orientations d'aménagement pour un système de mobilité cohérent avec le modèle de développement du territoire

Orientations DOO/PADD	Objectifs chiffrés	Question évaluative	Indicateur	Tendance
Améliorer le fonctionnement du réseau routier	//	Un schéma de transport routier a-t-il été réalisé ?	Etude mobilité engagée	Proche de l'objectif 
Améliorer les connexions au réseau routier et autoroutier extérieur	//	Les voiries des D522 et D1075 ont-elles été requalifiées ?		
	//	Réaliser des études amont pour la création d'un nouveau franchissement sur le Rhône entre Chavanoz et Vertrieu ?		Proche de l'objectif 
Apaiser les centralités urbaines et fluidifier les secteurs routiers les plus congestionnés	//	Réalisation d'un contournement routier de Montalieu-Vercieu et de l'agglomération pontoise ?		
Renforcer les liaisons TC interurbaines avec les territoires voisins et entre les principales polarités du Scot	//	Réalisation une nouvelle ligne TC structurante ?	3,3 % des actifs se rendent au travail en transport en commun en 2021	Proche de l'objectif 
	//	Les nouvelles zones d'urbanisation sont-elles prioritairement dans des secteurs les mieux desservis en TC ?	Développement du transport à la demande	
Mieux relier les polarités du territoire et les territoires voisins	//	un réseau TC interurbain structurant (polarités du territoire et en rabattement sur les pôles d'échanges voisins) a-t-il été mis en place ?		
Développer une stratégie de covoiturage	//	Mise en place d'un schéma d'aménagement des aires de covoiturage ?	Implication dans le développement du covoiturage	Conforme aux objectifs 
Développer des solutions de mobilités alternatives	//	Comment a évolué la pratique automobile ?	89,3 % des actifs se rendent au travail en voiture en 2021	Non-conforme aux l'objectif 
Améliorer le partage de la voirie et les parcours piétons au cœur des communes	?			
Développer des itinéraires cyclables continus et sécurisés	//	Déploiement d'itinéraires cyclables continus et sécurisés à l'échelle communale et reliés aux principales zones d'activités et de loisirs	3,8 % des actifs se rendent au travail en modes actifs en 2021 Développement de schémas cyclables et des réseaux sécurisés	Proche de l'objectif 



Annexes : données communales

Code géographique	Libellé géographique	Libellé_EPCI_2024	Population en 2015	Population en 2021	Evol de la pop en 6 ans en nombre entre 2015 et 2021	Evol. annuelle moyenne de la pop. (en nombre) 2015/2021	Evol. annuelle moyenne de la pop. (en %) 2015/2021
38010	Annoisin-Chatelans	CC Les Balcons du Dauphiné	666	717	51	8	1,2%
38297	Arandon-Passins	CC Les Balcons du Dauphiné	1791	1861	70	12	0,6%
38054	Bouvesse-Quirieu	CC Les Balcons du Dauphiné	1504	1509	5	1	0,1%
38055	Brangues	CC Les Balcons du Dauphiné	616	627	11	2	0,3%
38067	Chamagnieu	CC Les Balcons du Dauphiné	1595	1753	158	26	1,6%
38083	Charette	CC Les Balcons du Dauphiné	464	439	-25	-4	-0,9%
38109	Chozeau	CC Les Balcons du Dauphiné	1053	1016	-37	-6	-0,6%
38124	Corbelin	CC Les Balcons du Dauphiné	2223	2325	102	17	0,8%
38135	Courtenay	CC Les Balcons du Dauphiné	1276	1300	24	4	0,3%
38138	Crémieu	CC Les Balcons du Dauphiné	3312	3490	178	30	0,9%
38139	Creys-Mépieu	CC Les Balcons du Dauphiné	1543	1538	-5	-1	-0,1%
38146	Dizimieu	CC Les Balcons du Dauphiné	836	818	-18	-3	-0,4%
38176	Frontonas	CC Les Balcons du Dauphiné	2030	2109	79	13	0,6%
38190	Hières-sur-Amby	CC Les Balcons du Dauphiné	1245	1149	-96	-16	-1,3%
38026	La Balme-les-Grottes	CC Les Balcons du Dauphiné	1011	1138	127	21	2,0%
38050	Le Bouchage	CC Les Balcons du Dauphiné	625	641	16	3	0,4%
38022	Les Avenières Veyrins-Thuellin	CC Les Balcons du Dauphiné	7675	7740	65	11	0,1%
38210	Leyrieu	CC Les Balcons du Dauphiné	799	920	121	20	2,4%
38247	Montalieu-Vercieu	CC Les Balcons du Dauphiné	3387	3507	120	20	0,6%
38250	Montcarra	CC Les Balcons du Dauphiné	519	591	72	12	2,2%
38260	Moras	CC Les Balcons du Dauphiné	503	525	22	4	0,7%
38261	Morestel	CC Les Balcons du Dauphiné	4364	4454	90	15	0,3%
38282	Optevoz	CC Les Balcons du Dauphiné	829	877	48	8	0,9%
38294	Panossas	CC Les Balcons du Dauphiné	693	667	-26	-4	-0,6%
38295	Parmilieu	CC Les Balcons du Dauphiné	691	727	36	6	0,9%
38320	Porcieu-Amblagnieu	CC Les Balcons du Dauphiné	1759	1785	26	4	0,2%
38365	Saint-Baudille-de-la-Tour	CC Les Balcons du Dauphiné	797	835	38	6	0,8%
38374	Saint-Chef	CC Les Balcons du Dauphiné	3620	3795	175	29	0,8%
38392	Saint-Hilaire-de-Brens	CC Les Balcons du Dauphiné	608	599	-9	-2	-0,2%
38415	Saint-Marcel-Bel-Accueil	CC Les Balcons du Dauphiné	1357	1455	98	16	1,2%
38451	Saint-Romain-de-Jalionas	CC Les Balcons du Dauphiné	3216	3393	177	30	0,9%
38458	Saint-Sorlin-de-Morestel	CC Les Balcons du Dauphiné	618	603	-15	-3	-0,4%

Code géographique	Libellé géographique	Libellé_EPCI_2024	Population en 2015	Population en 2021	Evol de la pop en 6 ans en nombre entre 2015 et 2021	Evol. annuelle moyenne de la pop. (en nombre) 2015/2021	Evol. annuelle moyenne de la pop. (en %) 2015/2021
38465	Saint-Victor-de-Morestel	CC Les Balcons du Dauphiné	1101	1116	15	3	0,2%
38467	Salagnon	CC Les Balcons du Dauphiné	1331	1459	128	21	1,5%
38483	Sermérieu	CC Les Balcons du Dauphiné	1640	1644	4	1	0,0%
38488	Siccieu-Saint-Julien-et-Carisieu	CC Les Balcons du Dauphiné	600	593	-7	-1	-0,2%
38494	Soleymieu	CC Les Balcons du Dauphiné	776	802	26	4	0,6%
38507	Tignieu-Jameyzieu	CC Les Balcons du Dauphiné	6948	7815	867	145	2,0%
38515	Trept	CC Les Balcons du Dauphiné	2024	2135	111	19	0,9%
38525	Vasselin	CC Les Balcons du Dauphiné	468	462	-6	-1	-0,2%
38532	Vénérieu	CC Les Balcons du Dauphiné	753	983	230	38	4,5%
38535	Vernas	CC Les Balcons du Dauphiné	257	265	8	1	0,5%
38539	Vertrieu	CC Les Balcons du Dauphiné	666	602	-64	-11	-1,7%
38542	Veysillieu	CC Les Balcons du Dauphiné	322	326	4	1	0,2%
38543	Vézeronce-Curtin	CC Les Balcons du Dauphiné	2065	2193	128	21	1,0%
38546	Vignieu	CC Les Balcons du Dauphiné	1033	946	-87	-15	-1,5%
38554	Villemoirieu	CC Les Balcons du Dauphiné	1883	1856	-27	-5	-0,2%
38011	Anthon	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	1037	1120	83	14	1,3%
38085	Charvieu-Chavagneux	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	8879	10280	1401	233	2,5%
38097	Chavanoz	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	4568	5023	455	76	1,6%
38197	Janneyrias	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	1734	1849	115	19	1,1%
38316	Pont-de-Chéruy	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	5629	6096	467	78	1,3%
38557	Villette-d'Anthon	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	4826	5212	386	64	1,3%

Code géographique	Libellé géographique	Libellé_EPCI_2024	Emplois au LT en 2015	Emplois au LT en 2021	Evol de l'emploi en 6 ans 2015/2021	Evol. annuelle moyenne de l'emploi. (en nombre) 2015/2012	Evol. annuelle moyenne de l'emploi. (en %) 2015/2021
38010	Annoisin-Chatelans	CC Les Balcons du Dauphiné	46	52	6	1	2,1%
38297	Arandon-Passins	CC Les Balcons du Dauphiné	590	680	90	15	2,4%
38054	Bouvesse-Quirieu	CC Les Balcons du Dauphiné	239	219	-20	-3	-1,4%
38055	Brangues	CC Les Balcons du Dauphiné	71	69	-2	0	-0,4%
38067	Chamagnieu	CC Les Balcons du Dauphiné	158	148	-10	-2	-1,1%
38083	Charette	CC Les Balcons du Dauphiné	42	38	-3	-1	-1,3%
38109	Chozeau	CC Les Balcons du Dauphiné	131	146	15	2	1,8%
38124	Corbelin	CC Les Balcons du Dauphiné	485	458	-27	-4	-0,9%
38135	Courtenay	CC Les Balcons du Dauphiné	167	172	5	1	0,5%
38138	Crémieu	CC Les Balcons du Dauphiné	1633	1627	-6	-1	-0,1%
38139	Creys-Mépieu	CC Les Balcons du Dauphiné	418	395	-23	-4	-1,0%
38146	Dizimieu	CC Les Balcons du Dauphiné	46	52	5	1	1,8%
38176	Frontonas	CC Les Balcons du Dauphiné	683	732	49	8	1,2%
38190	Hières-sur-Amby	CC Les Balcons du Dauphiné	283	248	-35	-6	-2,2%
38026	La Balme-les-Grottes	CC Les Balcons du Dauphiné	591	709	118	20	3,1%
38050	Le Bouchage	CC Les Balcons du Dauphiné	65	79	14	2	3,2%
38022	Les Avenières Veyrins-Thuellin	CC Les Balcons du Dauphiné	2032	2241	209	35	1,6%
38210	Leyrieu	CC Les Balcons du Dauphiné	102	101	0	0	-0,1%
38247	Montalieu-Vercieu	CC Les Balcons du Dauphiné	957	1039	81	14	1,4%
38250	Montcarra	CC Les Balcons du Dauphiné	68	73	5	1	1,2%
38260	Moras	CC Les Balcons du Dauphiné	26	29	3	1	1,9%
38261	Morestel	CC Les Balcons du Dauphiné	2131	2192	60	10	0,5%
38282	Optevoz	CC Les Balcons du Dauphiné	110	125	15	3	2,2%
38294	Panossas	CC Les Balcons du Dauphiné	64	73	9	2	2,2%
38295	Parmilieu	CC Les Balcons du Dauphiné	76	66	-11	-2	-2,5%
38320	Porcieu-Amblagnieu	CC Les Balcons du Dauphiné	254	267	13	2	0,8%
38365	Saint-Baudille-de-la- Tour	CC Les Balcons du Dauphiné	85	75	-10	-2	-2,1%
38374	Saint-Chef	CC Les Balcons du Dauphiné	761	952	192	32	3,8%
38392	Saint-Hilaire-de- Brens	CC Les Balcons du Dauphiné	87	80	-8	-1	-1,5%
38415	Saint-Marcel-Bel- Accueil	CC Les Balcons du Dauphiné	109	150	41	7	5,4%
38451	Saint-Romain-de- Jalionas	CC Les Balcons du Dauphiné	513	518	5	1	0,2%
38458	Saint-Sorlin-de- Morestel	CC Les Balcons du Dauphiné	69	82	13	2	2,9%

Insee RP 2015-2021, Emploi au lieu de travail

Code géographique	Libellé géographique	Libellé_EPCI_2024	Emplois au LT en 2015	Emplois au LT en 2021	Evol de l'emploi en 6 ans 2015/2021	Evol. annuelle moyenne de l'emploi. (en nombre) 2015/2012	Evol. annuelle moyenne de l'emploi. (en %) 2015/2021
38465	Saint-Victor-de-Morestel	CC Les Balcons du Dauphiné	142	126	-16	-3	-2,0%
38467	Salagnon	CC Les Balcons du Dauphiné	187	160	-27	-4	-2,5%
38483	Sermérieu	CC Les Balcons du Dauphiné	154	174	20	3	2,0%
38488	Siccieu-Saint-Julien-et-Carisieu	CC Les Balcons du Dauphiné	65	51	-14	-2	-3,9%
38494	Soleymieu	CC Les Balcons du Dauphiné	198	261	63	11	4,7%
38507	Tignieu-Jamezieu	CC Les Balcons du Dauphiné	1992	2236	244	41	1,9%
38515	Trept	CC Les Balcons du Dauphiné	389	414	25	4	1,0%
38525	Vasselin	CC Les Balcons du Dauphiné	49	37	-12	-2	-4,5%
38532	Vénérieu	CC Les Balcons du Dauphiné	57	62	5	1	1,3%
38535	Vernas	CC Les Balcons du Dauphiné	23	15	-7	-1	-6,5%
38539	Vertrieu	CC Les Balcons du Dauphiné	40	30	-9	-2	-4,3%
38542	Veyssilieu	CC Les Balcons du Dauphiné	33	23	-10	-2	-5,9%
38543	Vézéronce-Curtin	CC Les Balcons du Dauphiné	411	421	10	2	0,4%
38546	Vignieu	CC Les Balcons du Dauphiné	154	135	-18	-3	-2,1%
38554	Villemoirieu	CC Les Balcons du Dauphiné	450	484	34	6	1,2%
38011	Anthon	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	136	171	34	6	3,8%
38085	Charvieu-Chavagneux	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	1763	1696	-67	-11	-0,6%
38097	Chavanoz	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	893	992	99	17	1,8%
38197	Janneyrias	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	328	423	95	16	4,3%
38316	Pont-de-Chéruy	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	1897	2040	143	24	1,2%
38557	Villette-d'Anthon	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	1211	1646	435	72	5,2%

Insee RP 2015-2021, Emploi au lieu de travail

Prescriptions

	Répartition de la production* de logements entre 2018 et 2040	Potentiel de logements à construire entre 2018 et 2040
Les Avenières Veyrins-Thuellin	20%	1 540
Morestel	10%	770
Saint-Chef	8%	620
Crémieu	8%	620
Montalieu-Vercieu	8%	620
Agglomération pontoise (Charvieu-Chavagneux, Pont-de-Chéruy, Tignieu-Jamezieu)	46%	3 530
Charvieu-Chavagneux		1450
Pont-de-Chéruy		1020
Tignieu-Jamezieu		1060
TOTAL		7 700

*Construction neuve et réhabilitation, hors remobilisation de la vacance et division de logements.

Méthode : Pour ce qui concerne la ventilation entre les trois communes de l'agglomération pontoise, le potentiel de logement à produire a été réparti - sur la base de la projection 2040 - en fonction du stock initial de logements de chacune des communes.

Prescriptions

→ Les PLU/PLUi et les projets d'aménagements doivent rendre possible la construction du nombre de logements suivants (valeurs plafonds) :

Commune	Niveau	Potentiel de logements à construire entre 2018 et 2040*
Chamagnieu	Polarité de proximité	140
Creys-Mépieu	Polarité de proximité	230
Frontonas	Polarité de proximité	270
Hières-sur-Amby	Polarité de proximité	180
La Balme-les-Grottes	Polarité de proximité	170
Optevoz	Polarité de proximité	120
Trept	Polarité de proximité	300
Bouvesse-Quirieu	Pole relais	190
Chavanoz	Pole relais	470
Corbelin	Pole relais	300

Janneyrias	Pole relais	180
Arandon Passins	Pole relais	150
Porcieu-Amblagnieu	Pole relais	220
Saint-Romain-de-Jalionas	Pole relais	360
Vézéronce-Curtin	Pole relais	250
Villemoirieu	Pole relais	230
Villette-d'Anthon	Pole relais	540
Annoisin-Chatelans	Village	60
Anthon	Village	90
Brangues	Village	60
Charette	Village	50
Chozeau	Village	80
Courtenay	Village	130
Dizimieu	Village	70
Le Bouchage	Village	70
Leyrieu	Village	70
Montcarra	Village	50
Moras	Village	50
Panossas	Village	60
Parmilieu	Village	70
Saint-Baudille-de-la-Tour	Village	80
Saint-Hilaire-de-Brens	Village	50
Saint-Marcel-Bel-Accueil	Village	120
Saint-Sorlin-de-Morestel	Village	60
Saint-Victor-de-Morestel	Village	110
Salagnon	Village	120
Sermérieu	Village	150
Siccieu-Saint-Julien-et-Carisieu	Village	60
Soleymieu	Village	70
Vasselin	Village	40
Vénérieu	Village	70
Vernas	Village	20
Vertrieu	Village	70
Veyssillieu	Village	30
Vignieu	Village	90

Code géographique	Libellé géographique	Libellé_EPCI_2024	Total des logements commencés 2018-2023	Logements individuels commencés 2018-2023	Logements collectifs commencés 2018-2023	Potentiel 2018 à 2040	Ratio de construction à fin 2023
38010	Annoisin-Chatelans	CC Les Balcons du Dauphiné	18	18	0	60	30,0%
38297	Arandon-Passins	CC Les Balcons du Dauphiné	26	26	0	150	17,3%
38054	Bouvesse-Quirieu	CC Les Balcons du Dauphiné	40	22	18	190	21,1%
38055	Brangues	CC Les Balcons du Dauphiné	1	1	0	60	1,7%
38067	Chamagnieu	CC Les Balcons du Dauphiné	22	22	0	140	15,7%
38083	Charette	CC Les Balcons du Dauphiné	7	7	0	50	14,0%
38109	Chozeau	CC Les Balcons du Dauphiné	26	26	0	80	32,5%
38124	Corbelin	CC Les Balcons du Dauphiné	58	58	0	300	19,3%
38135	Courtenay	CC Les Balcons du Dauphiné	19	16	3	130	14,6%
38138	Crémieu	CC Les Balcons du Dauphiné	23	15	8	620	3,7%
38139	Creys-Mépieu	CC Les Balcons du Dauphiné	29	29	0	230	12,6%
38146	Dizimieu	CC Les Balcons du Dauphiné	1	1	0	70	1,4%
38176	Frontonas	CC Les Balcons du Dauphiné	79	50	29	270	29,3%
38190	Hières-sur-Amby	CC Les Balcons du Dauphiné	14	14	0	180	7,8%
38026	La Balme-les-Grottes	CC Les Balcons du Dauphiné	31	26	5	170	18,2%
38050	Le Bouchage	CC Les Balcons du Dauphiné	4	4	0	70	5,7%
38022	Les Avenières Veyrins-Thuellin	CC Les Balcons du Dauphiné	110	96	14	1540	7,1%
38210	Leyrieu	CC Les Balcons du Dauphiné	28	24	4	70	40,0%
38247	Montalieu-Vercieu	CC Les Balcons du Dauphiné	54	51	3	620	8,7%
38250	Montcarra	CC Les Balcons du Dauphiné	9	9	0	50	18,0%
38260	Moras	CC Les Balcons du Dauphiné	1	1	0	50	2,0%
38261	Morestel	CC Les Balcons du Dauphiné	144	51	93	770	18,7%
38282	Optevoz	CC Les Balcons du Dauphiné	19	15	4	120	15,8%
38294	Panossas	CC Les Balcons du Dauphiné	7	7	0	60	11,7%
38295	Parmilieu	CC Les Balcons du Dauphiné	15	15	0	70	21,4%
38320	Porcieu-Amblagnieu	CC Les Balcons du Dauphiné	14	14	0	220	6,4%
38365	Saint-Baudille-de-la-Tour	CC Les Balcons du Dauphiné	28	28	0	80	35,0%
38374	Saint-Chef	CC Les Balcons du Dauphiné	193	106	87	620	31,1%
38392	Saint-Hilaire-de-Brens	CC Les Balcons du Dauphiné	10	10	0	50	20,0%
38415	Saint-Marcel-Bel-Accueil	CC Les Balcons du Dauphiné	23	23	0	120	19,2%
38451	Saint-Romain-de-Jalionas	CC Les Balcons du Dauphiné	86	70	16	360	23,9%
38458	Saint-Sorlin-de-Morestel	CC Les Balcons du Dauphiné	14	14	0	60	23,3%
38465	Saint-Victor-de-Morestel	CC Les Balcons du Dauphiné	26	26	0	110	23,6%
38467	Salagnon	CC Les Balcons du Dauphiné	24	24	0	120	20,0%
38483	Sermérieu	CC Les Balcons du Dauphiné	39	39	0	150	26,0%
38488	Siccieu-Saint-Julien-et-Carisieu	CC Les Balcons du Dauphiné	7	7	0	60	11,7%
38494	Soleymieu	CC Les Balcons du Dauphiné	52	52	0	70	74,3%
38507	Tignieu-Jamezieu	CC Les Balcons du Dauphiné	452	147	305	1060	42,6%
38515	Trept	CC Les Balcons du Dauphiné	35	35	0	300	11,7%
38525	Vasselin	CC Les Balcons du Dauphiné	7	7	0	40	17,5%
38532	Vénérieu	CC Les Balcons du Dauphiné	14	14	0	70	20,0%

Code géographique	Libellé géographique	Libellé_EPCI_2024	Total des logements commencés 2018-2023	Logements individuels commencés 2018-2023	Logements collectifs commencés 2018-2023	Potentiel 2018 à 2040	Ratio de construction à fin 2023
38535	Vernas	CC Les Balcons du Dauphiné	6	6	0	20	30,0%
38539	Vertrieu	CC Les Balcons du Dauphiné	7	7	0	70	10,0%
38542	Veyssillieu	CC Les Balcons du Dauphiné	9	9	0	30	30,0%
38543	Vézeronce-Curtin	CC Les Balcons du Dauphiné	101	84	17		DIV/0!
38546	Vignieu	CC Les Balcons du Dauphiné	31	31	0	90	34,4%
38554	Villemoirieu	CC Les Balcons du Dauphiné	27	27	0	230	11,7%
38011	Anthon	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	32	20	12	90	35,6%
38085	Charvieu-Chavagneux	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	175	117	58	1450	12,1%
38097	Chavanoz	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	226	132	94	470	48,1%
38197	Janneyrias	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	47	37	10	180	26,1%
38316	Pont-de-Chéruy	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	541	139	402	1020	53,0%
38557	Villette-d'Anthon	CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	89	77	12	540	16,5%



Équipe Projet :
Julie Beaufrère
Ludovic Maniez



www.urbalyon.org



Agence d'Urbanisme de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**